Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada $2.00
Un an, Etranger $2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 20,000 personnes

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

11ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 16 Novembre, 1921. — NO. 37

Les élections et les fermiers

Trois semaines à peine nous séparent des élections. Les candidats et les chefs politiques parcourent le pays, expliquant leur programme, multipliant les promesses, et jamais peut-être dans aucune élection précédente, les résultats n'apparurent plus incertains. Les vieilles lignes de partis sont rompues, disloquées, brisées. Libéraux ardents et conservateurs de tous les temps fraternisent dans une commune hésitation. Tous se rendent compte que le pays est trop malade, l'Ouest en particulier, pour qu'une couche de peinture, bleue ou rouge, puisse lui rendre la santé. Il lui faut des médecins nouveaux, et découragés par les déclarations retentissantes de certains lieutenants de M. King, autant que par la mauvaise volonté évidente du gouvernement actuel vis-à-vis des fermiers de l'Ouest, ceux-ci se préparent à se jeter dans les bras des progressistes.

Le pays souffre, le pays se meurt. Partout l'on entend parler de jugements et de saisies, où de fermiers abandonnant leurs terres. L'Ouest traverse une crise terrible. L'indépendance du Canada elle-même est directement menacée, parce que ceux qui souffrent et qui peinent jettent tout naturellement un oeil d'envie sur leur puissant voisin, où le grain et les animaux se vendent à un prix supérieur à celui que nous pouvons en retirer ici, alors que le prix de revient est inférieur.

Nos partis politiques connaissent-ils cette situation? Et s'ils la connaissent, nous offrent-ils quelque chose pour y remédier? Pour nous, dans l'Ouest, voilà la question.

L'on peut nous parler d'impérialisme, de nationalisation des chemins de fer, de tarif pour le revenu ou pour la protection, de munitions ou de marine marchande, tout cela disparaît à nos yeux devant une question autrement angoissante pour nous: "Vivre et faire vivre nos familles".

Le fermier n'est pas révolutionnaire; il ne l'est peut-être pas assez. Mais il vaut mieux ne pas le pousser à bout.

Depuis quarante ans, à tour de rôle, libéraux et conservateurs ont appliqué à des degrés divers le principe de la protection. Cette protection s'est étendue aux manufacturiers, aux industriels, aux capitalistes, aux ouvriers mêmes; jamais le fermier n'en a bénéficié.

L'administration libérale de 1896 à 1911 a été bienfaisante pour l'Ouest grâce à sa politique intense de construction de chemins de fer et d'immigration à outrance. Ceci, personne ne le conteste. Mais enfin, durant quinze ans, cette administration elle-même a fait peser sur le pays tout entier le fardeau de la protection; et ce fardeau, l'Ouest en a porté sa part comme les autres parties du Canada, mais sans jamais en bénéficier.

Il ne peut plus être question de construction de chemins de fer avec notre situation financière actuelle; et l'immigration est arrêtée par le fait même que les homesteads deviennent de plus en plus rares. Que pouvons-nous donc attendre des libéraux? Leur programme contient-il quelque chose qui soit de nature à aider l'agriculture?

Que l'on ne nous parle pas de réduction de tarif, ou d'entrée libre des machines agricoles. C'est une goutte d'eau dans l'océan. Ce qu'il nous faut, c'est un marché pour nos produits, c'est l'établissement d'un prix minimum pour nos grains, par le "Wheat Board" ou autrement, de façon à garantir aux producteurs, sinon un profit, du moins leur subsistance. Ce qu'il nous faut, c'est la protection, cette même protection qui a été et est encore, le monopole d'une poignée d'individus, et à laquelle les fermiers ont droit autant et même bien davantage que les manufacturiers. En les protégeant, on enrichit tout le pays; en protégeant les manufacturiers et les industriels, on n'enrichit souvent qu'une certaine classe bien peu nombreuse qui pourrait fort bien s'en passer.

Les libéraux voudront-ils nous donner ceci? Y a-t-il quelque chose dans leur programme ou dans les déclarations de leurs chefs de nature à nous le laisser espérer? Pour ma part, je n'ai rien lu, rien vu, rien entendu qui puisse nous le faire croire. Partagé entre les théories plus ou moins pratiques du groupe libre-échangiste de l'Ouest et les influences hautement protectionnistes de ceux qui semblent représenter la haute finance, tiraillé en sens divers, le parti de M. King ne nous donne pas grand chose à attendre, et le marché des grains et des animaux semble être la dernière de ses préoccupations.

Nous pourrons, et nous devrons même voter pour des personnalités comme Motherwell dans Régina, Knowles dans Moose Jaw, Clark dans McKenzie, parce que ce sont des hommes qui s'imposent par leurs qualités personnelles, et dont l'influence pourra être bienfaisante dans le sein du groupe libéral; mais ce parti obtenant une majorité suffisante pour gouverner seul, j'aurais bien peur pour l'avenir des fermiers de l'Ouest; ce serait peut-être pour nous une catastrophe.

* * *

Le gouvernement au moins, lui, qui sous des noms divers et avec des chefs différents, dirige depuis dix ans des destinées du pays, mérite-t-il notre confiance? Son "wheat pool" sera-t-il la panacée universelle destinée à guérir tous nos maux? Son oeuvre passée est-elle une garantie pour l'avenir?

Avec lui nous sommes obligés d'envisager la question au double point de vue national et économique.

M. Meighen visite actuellement la province de Québec, vantant partout ses bonnes intentions vis-à-vis de notre race. Il y est accueilli par des projectiles de tous genres, et à Trois-Rivières, le pays de l'Hon. M. Normand, il a eu de la difficulté à se faire entendre. Ces violences ne sont jamais à conseiller; elles font plus de mal que de bien à la cause qu'elles prétendent servir, mais on se les explique aisément si l'on se souvient que la campagne infâme de 1917, faite avec des injures, sur le dos de la province de Québec, fut organisée par le parti auquel appartient M. Meighen, sans que celui-ci, ou ses chefs d'alors, n'aient rien fait pour l'arrêter.

Le pardon des injures est une vertu chrétienne, c'est entendu; mais l'on ne nous a jamais conseillé d'être assez vils pour aller lécher la main qui nous a frappés, et Meighen n'aura pas assez de fauteuils de ministres à offrir pour acheter toute une race.

Par dessus les paroles qui passent, il y a les actes qui restent, et l'un de ses derniers actes fut d'enlever à la minorité française de la Saskatchewan le siège de sénateur qui lui avait été attribué par l'administration Laurier.

C'est pour la gloire de la race que les ministres conservateurs de Québec ont fait le très grand sacrifice d'accepter des portefeuilles. Ce sont eux qui le disent. Qu'ont-ils fait pour protester contre cette violation de nos droits? En couvrant de leur présence dans le gouvernement cette nomination injuste, cette atteinte grave à notre influence nationale, les Hon. Normand, Belley, Monty et Fauteux ont commis une vilaine action. Ils en commettent une autre en demandant à nos compatriotes de Québec de voter pour un gouvernement qui nous est hostile, qui l'a toujours été, qui le sera toujours.

Et au point de vue économique? Mais Meighen n'est-il pas l'héritier direct de Borden? N'accepte-il pas tout entier l'héritage de son prédécesseur? N'était-il pas ministre quand, en 1915, le gouvernement saisit pour un prix ridicule, dans les élévateurs de Fort William et de Port Arthur, des millions de minots de blé, dont la plus grande partie appartenait aux fermiers? N'était-il pas ministre quand, en 1916 je crois, le gouvernement fixa un prix maximum pour empêcher le prix du blé de monter trop haut? N'était-il pas ministre quand son gouvernement fixa à $2.21 le prix du blé qui avait atteint précédemment trois dollars? N'est-il pas le complice et peut-être l'auteur de toutes ces mesures arbitraires qui ont coûté à l'Ouest des millions de dollars? Et il ose se présenter devant l'électorat! Et il se trouve des candidats pour porter ses couleurs! Et il se trouverait des fermiers pour voter pour eux! Mais ce serait de la folie!

Son "wheat pool" peut être très bon en lui-même, — il peut constituer une amélioration très grande sur le système actuel de vente des grains. Mais est-il autre chose qu'une promesse électorale? Pourquoi ne pas nous l'avoir donné l'année passée? Pourquoi ne pas nous l'avoir donné au moins cette année? Il fallait, clament ses candidats, une assemblée des Chambres pour donner vie au projet. Mais Meighen n'est-il pas le chef du gouvernement des "ordres en conseil", et le fermier seul ne doit-il pas profiter de ces fameux "ordres"? Si même une assemblée des Chambres eût été nécessaire, était-il donc impossible de retarder les élections et de convoquer une session? La maison brûle, et l'on nous promet les pompiers pour l'année prochaine, juste à temps pour arroser les ruines.

Dans ce "wheat pool", le fermier trouvera-t-il une certaine garantie? Cette avance qui lui sera faite constituera-t-elle un minimum, et ce minimum, sur quoi sera-t-il basé? Autant de questions qui sont toujours restées sans réponse. Le "wheat pool" demeure une formule imprécise assez alléchante pour retenir l'attention, assez vague pour ne pas devenir embarrassante.

Le gouvernement a les pouvoirs voulus. S'il veut montrer sa bonne foi qu'il agisse vite. Après les élections, ce sera trop tard; il ne sera plus là. Avant les élections, nous pourrons peut-être oublier ses fautes passées, en raison de sa bonne conduite du moment. Mais des promesses, nous n'en voulons plus; elles nous ont coûté trop cher par le passé.

Nous verrons dans un autre article, ce que nous devons penser du programme progressiste, et quelle attitude nous devons tenir vis-à-vis du parti de M. Crerar.

Raymond DENIS.

S.G. Mgr Prud'homme et le "Patriote."

Parmi les oeuvres de mon diocèse je compte l'oeuvre de la bonne presse comme l'une des plus importantes.

C'est donc de grand coeur que je bénis le personnel du Patriote de l'Ouest: *ses rédacteurs, collaborateurs, administrateurs et propagateurs.*

Mon plus ardent et très explicite désir est que cet excellent journal soit reçu dans chaque famille de langue française de mon diocèse. Je forme aussi le voeu que son influence pour le bien continue à rayonner et à grandir, non seulement dans la Saskatchewan, mais dans tout l'Ouest et dans les autres provinces.

✝Joseph H. Prud'homme, Evêque de Prince-Albert et Saskatoon.

L'état des affaires dans la Saskatchewan

La conférence de Régina repousse toute idée de moratorium — La situation est inquiétante, mais tous sont d'accord sur la nécessité de la coopération mutuelle et disposés à aider les cultivateurs.

Régina. — La conférence des représentants des institutions financières, des Grain Growers, des marchands de machines, des commerçants en gros et en détail, qui s'est tenue à Régina vendredi, a repoussé toute idée d'un moratorium dans la province; elle s'est engagée à maintenir l'esprit de coopération et d'accord mutuel autant qu'il est humainement possible dans la crise financière actuelle.

Le premier ministre Martin présidait et à ses côtés se trouvaient tous les ministres du gouvernement: MM. C. A. Dunning, trésorier provincial; A. P. McNab, ministre des travaux publics; S. J. Latta, ministre de l'éducation; J. A. Maharg, ministre de l'agriculture; C. M. Hamilton, ministre des routes.

Il y avait des représentants des institutions financières, des maisons de gros et de détail, des agences de machines de Régina, Moose Jaw, Saskatoon, Prince-Albert, Swift Current, etc. Quelques-uns des délégués venaient de Toronto, Winnipeg, Hamilton et autres villes de l'Est. Les Grain Growers et les municipalités rurales étaient bien représentées.

En ouvrant la conférence, l'honorable Martin a exprimé le regret de la publicité intempestive faite à l'assemblée. Il a expliqué que c'était l'habitude de tenir une consultation semblable chaque année, mais que le ton lugubre de la presse en l'annonçant avait créé dans le public un état de malaise.

"Nous savons tous, a-t-il dit, que les conditions financières actuelles sont sérieuses. Elles sont sérieuses dans les villes aussi bien que dans les districts ruraux. Mais cette situation n'est pas spéciale à la Saskatchewan. Elle existe également dans certaines parties de l'Alberta et du Manitoba; j'en sais quelque chose par les lettres que je reçois.

"Je ne suis pas en mesure de dire si la situation est plus sérieuse aujourd'hui qu'elle n'a jamais été précédemment. L'Ouest a déjà passé par des périodes critiques. Quelquefois, cependant, les choses paraissent pires qu'elles ne sont en réalité. La question est de savoir si, d'ici quelques mois, nous reviendrons, oui ou non, aux temps normaux. Mais je tiens à déclarer ceci: personne ne devrait perdre espoir. Nous nous sommes toujours relevés, aux périodes sérieuses d'autrefois, et nous nous relèverons encore de la même façon".

Le gouvernement, a ajouté le premier ministre, désire une discussion générale de la situation et demande des suggestions; mais il faut éviter de donner cours à des bruits alarmants pouvant laisser croire aux créanciers de l'extérieur que les fermiers de la Saskatchewan ne veulent pas rembourser le crédit qui leur a été avancé.

Le plus grand esprit d'optimisme a régné pendant toute la séance, qui a duré de 11 h. du matin à 6 h. du soir. Au début, cependant, plusieurs représentants des fermiers ont cité des cas de misère occasionnés par la mauvaise récolte, les maigres profits et le haut coût de la production. Néanmoins, fermiers et représentants des institutions financières ont refusé d'envisager l'idée d'un moratorium, qui équivaudrait à la banqueroute de la province. Tous sont tombés d'accord sur la nécessité de la coopération mutuelle pour retenir le cultivateur sur la terre, et bien qu'ils n'aient pris aucun engagement formel, il est entendu qu'ils donneront toutes les facilités voulues au fermier pour lui permettre de faire honneur à ses obligations.

:o:

Pour le succès de la conférence de Washington et la pacification de l'Irlande

Londres. — Le roi George, dans son discours du trône prorogeant le parlement, a exprimé l'espoir que la conférence du désarmement de Washington serait couronné de succès et a exhorté les chefs de tous les partis à la patience et à la modération au sujet des affaires d'Irlande.

"J'ai suivi avec le plus grand intérêt, a-t-il dit, les démarches faites par le président des Etats-Unis pour promouvoir la réduction des dépenses d'armements — un objet qui mérite la plus entière approbation de mon gouvernement. C'est dans cet esprit que mon gouvernement a accepté avec plaisir l'invitation qui lui a été faite d'assister à la conférence de Washington. C'est mon plus grand espoir que les travaux de cette conférence soient couronnés de succès.

"La situation en Irlande me cause encore une grande anxiété. J'exhorte chaleureusement les chefs de tous les partis en Irlande et tous ceux entre les mains de qui repose le pouvoir d'influencer les négociations et les discussions pendantes d'exercer leur patience et leur modération, dans le but d'établir l'amitié et la coopération parmi mon peuple de ce pays.

"C'est ma ferme pensée, comme ma plus ardente prière, qu'avec de la tolérance, de la bonne volonté et une honnête résolution de suivre les sentiers de l'oubli et du pardon, une paix durable finira par prévaloir".

La Conférence de Washington est ouverte

Le Président Harding souhaite la bienvenue aux délégués— —Il dit que le monde, fatigué de la guerre, a faim et soif de meilleures relations internationales—Les Etats-Unis proposent la suspension pendant dix ans de la construction de nouveaux navires de guerre.

Washington. — Le président Harding a souhaité la bienvenue aux délégués à la conférence internationale sur le désarmement.

"Il n'est pas possible, a-t-il dit, de surestimer l'importance d'une telle conférence. Il n'y a ni vanité déplacée, ni dénigrement des autres nations qui, bien que non représentées, sont tenues en très haut respect, à déclarer que ses conclusions auront une influence signalée sur tout progrès humain, sur la destinée du monde.

"Voici une assemblée qui, je le crois, est un gage de la conscience éveillée de la civilisation du 20ième siècle. Ce n'est pas une session de remords ni d'affliction. Ce n'est pas la conférence des vainqueurs pour poser les conditions de paix; ce n'est pas, non plus, un conseil des nations cherchant à refaire le genre humain. C'est plutôt un rassemblement de toutes les parties de la terre pour amoindrir les fautes dans nos relations internationales.

"A titre de parrain officiel de l'invitation, je pense pouvoir dire qu'elle n'est pas une convocation des Etats-Unis d'Amérique seulement; mais qu'elle est plutôt l'expression d'un monde fatigué de la guerre, luttant pour le rétablissement de la paix, ayant faim et soif de meilleures relations, de l'humanité criant au secours. Nous désirons simplement faire avec vous cette belle et noble chose qu'aucune nation ne peut faire seule.

"Nous désirons nous asseoir avec vous à la table de la bonne entente et de la bonne volonté. En bonne conscience, nous désirons nous entretenir avec vous en toute franchise; nous demandons votre coopération et nous vous offrons la nôtre. Le monde exige que l'on examine sérieusement la situation et que l'on se rende bien compte qu'il ne peut y avoir de remède sans sacrifice, non de l'un d'entre nous, mais de tous.

"Je ne veux pas parler de droits abandonnés, de liberté rétrécie, d'aspirations et de nécessités nationales refusées ou ignorées. Aucun orgueil n'a besoin d'être humilié ni aucune nationalité submergée, mais je voudrais voir une fusion des esprits qui nous conduise tous à moins de préparation à la guerre et à plus de jouissance de la paix heureuse.

"L'esprit de notre assemblée inspire les plus grands espoirs. Il n'est que juste de reconnaître les besoins variés et les positions particulières. Rien ne peut s'accomplir au mépris des appréhensions nationales. Nous devrions plutôt agir tous ensemble pour écarter les causes d'appréhensions".

Le secrétaire Hughes a proposé, au nom des Etats-Unis, un congé de dix ans dans les constructions navales pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon. Ces propositions se résument à ceci:

Destruction immédiate par les marines des trois grandes puissances de 66 gros vaisseaux de guerre construits ou en construction, d'un tonnage total de 1,878,043 tonnes.

Dans les trois mois après la conclusion d'un accord, les marines en question se composeront des unités suivantes: Etats-Unis, 18; Grande-Bretagne, 22; Japon, 10. Ceci donnerait en tonnes: Etats-Unis, 500,650; Grande-Bretagne, 604,450; Japon, 299,700.

La conférence n'a pas siégé lundi.

La campagne dans Québec en faveur du Collège Mathieu

La campagne de souscriptions organisée par les Chevaliers de Colomb de la province de Québec avec objectif de $75,000 en faveur du Collège Mathieu a été inaugurée le 7 novembre.

Voici la liste des membres des comités:

Comité exécutif de la campagne de souscription du Collège Mathieu. Président: M. C. J. Lockwell, Grand Chevalier du Conseil du Québec.

Vice-présidents: Le Commandeur Joseph Mercier, M. Ulric Généreux, gérant de l'Imperial Tobacco, Québec.

Secrétaires: L'abbé A. Vachon, professeur à l'Université Laval, M. Maxime Morin, avocat, M. Ludger Faguy, professeur.

Trésorier: M. J. A. LaRue, comptable licencié.

Membres actifs: Dr P. V. Faucher, J. H. Fortier, président de la Chambre de Commerce; Jos. Savard, Adhémar Gagnon, le notaire Delagrave, le notaire Jacques, L. P. Turgeon, L. A. Cannon, C. R., M. P. P., Joseph Picard, J. E. Lavergne, Aurèle Mercier, J. E. Chapleau, C. R., Arthur Marier, Dr J. Gosselin, Jules Gauvin, Delphis Fontaine, Omer Godbout, J. G. Hodgson, Dr Paradis, Edmond Ruellant, Alexandre Sexton, K. H. Levasseur, Elzéar Létourneau.

:o:

WINNIPEG. — M. Robert Lorne Richardson, député de Springfield à la Chambre des Communes et fondateur du journal la "Winnipeg Tribune", est mort, chez lui, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 61 ans.

La Commission du Commerce est "ultra vires."

Londres. — Le Conseil privé a rendu son jugement au sujet de la loi de la Commission Canadienne du Commerce et de celle des "combines" et des prix raisonnables. Les deux lois sont déclarées en dehors des pouvoirs du Parlement fédéral. Six juges de la Cour Suprême du Canada étaient également divisés au sujet de la validité de ces lois et n'avaient pas rendu de jugement, mais avaient décidé de les référer au Conseil privé.

Le jugement du Conseil privé observe que la loi n'a pas été faite pour répondre à certaines conditions spéciales de guerre, mais a été adoptée en 1919, après la déclaration de la paix, et n'était pas confinée à aucune fin temporaire, mais devait se continuer sans aucune limite de temps et s'appliquer à tout le Canada.

Ottawa. — Les autorités attendent d'avoir reçu le texte du jugement du Conseil privé pour dire s'il donne ou non le dernier coup à la Commission du Commerce. Cette fameuse Commission a été la plupart du temps, depuis deux ans, sans commissaires.

:o:

Conférence des astronomes à Rome pour reviser le calendrier

Le Vatican a annoncé qu'une conférence des astronomes se tiendra à Rome, en avril 1922, sous la présidence du cardinal Mercier, primat de Belgique. Le but de cette conférence sera de réformer le calendrier et de fixer le jour de Pâques.

Les candidats dans la Saskatchewan

Les Progressistes sont représentés dans toutes les circonscriptions

Les progressistes ont achevé leurs nominations dans les seize circonscriptions de la Saskatchewan et il y a maintenant dans chacune d'elles un candidat de leur choix.

Trois d'entre eux seulement sont d'anciens députés fédéraux, O. R. Gould, d'Assiniboia; J. Fred. Johnson, de Last Mountain, et Andrew Knox, de Prince-Albert.

Il est à remarquer que trois autres députés progressistes sortants n'ont pas obtenu la nomination: Levi Thompson, de Qu'Appelle; T. A. MacNutt, de Saltcoats; R. O. Wright, de Battleford.

Le gouvernement a un candidat dans chaque circonscription à l'exception de Battleford; 7 sur 15 ont déjà siégé soit au parlement fédéral, soit au parlement provincial.

Les libéraux n'ont jusqu'à présent que dix candidats, dont quatre ont été précédemment députés: A. Champagne, de Battleford, a déjà représenté cette circonscription à Ottawa; le Dr Michael Clark, qui se présente dans MacKenzie, était autrefois député de Red Deer, Alta; l'hon. W. M. Motherwell, qui est candidat à Regina, a été ministre de l'agriculture dans le gouvernement Martin.

Les candidats pour les seize circonscriptions sont les suivants:

Assiniboia—O. R. Gould, Progressiste; Hugh MacLeod, Libéral; W. W. Lynd, Conservateur.

Battleford—T. H. McConica, Progressiste; A. Champagne, Libéral.

Humboldt—C. W. Stewart, Progressiste; O. F. Meilicke, Libéral; Norman Lang, Conservateur.

Kindersley—A. M. Carmichael, Progressiste; Dr E. T. Myers, Conservateur.

Last Mountain—J. F. Johnson, Progressiste; T. F. Thompson, Conservateur.

Mackenzie—M. N. Campbell, Progressiste; Dr Michael Clark, Libéral; W. D. Dunlop, Conservateur.

Maple Creek—Neil McTaggart, Progressiste; D. J. Wylie, Conservateur.

Moose Jaw—R. M. Johnson, Progressiste; Hon. W. E. Knowles, K. C., Libéral; S. A. Hamilton, Conservateur.

North Battleford—C. C. Davies, Progressiste; W. W. Livingstone, K. C., Libéral; H. H. Herbert, Conservateur.

Prince Albert—Andrew Knox, Progressiste; Dr W. L. Brigham, Libéral; D. W. Paul, Conservateur.

Qu'Appelle—John Millar, Progressiste; E. Pauley, Conservateur.

Regina—Dr Hugh MacLean, Progressiste; Hon. W. R. Motherwell, Libéral; M. A. MacPherson, Conservateur.

Saltcoats—Thomas Sales, Progressiste; J. A. McDonald, Conservateur.

Saskatoon—John Evans, Progressiste; Hon. James R. Wilson, Conservateur; Dr P. D. Stewart, Libéral.

Swift Current—Rév. A. J. Lewis, Progressiste; I. E. Argue, Conservateur.

Weyburn—John Morrison, Progressiste; R. F. Thompson, Conservateur.

—:o:—

Le troisième anniversaire de l'armistice

Le 11 novembre, le troisième anniversaire de l'armistice a été célébré par tout le Canada par deux minutes de silence à onze heures du matin et par le port du coquelicot rouge, l'a fleur des tranchées, mais on a ... comme de coutume.

En Angleterre, les deux minutes de silence ont donné lieu à des scènes impressionnantes sur les places publiques.

En France, la Chambre avait adopté un projet de loi faisant une fête légale du jour de l'Armistice, mais le Sénat l'a rejeté, estimant qu'aucune fete légale nouvelle ne peut être créée à cause de la période actuelle de dépression financière. La célébration de l'anniversaire a été renvoyée au dimanche suivant.

Profits scandaleux des chemins de fer

Ils font des profits de 351 à 451 p. c., au détriment des fermiers

Winnipeg. — Devant la commission des chemins de fer, H. J. Symington, représentant les gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan et les Grain Growers Unis, a demandé des réductions sérieuses et énergiques pour les taux de transport du grain dans l'Ouest. Il a déclaré à ce propos que l'industrie foncière de l'Ouest — l'agriculture — était à la veille de la ruine complète, que les fermiers abandonnaient la campagne pour la ville et que les chemins de fer, dans le transport du grain, faisaient des profits absolument usuriers se chiffrant à 351 p. c. de Calgary et à 451 p. c. de Winnipeg.

M. Symington a rappelé qu'une demande semblable avait été faite en avril dernier mais qu'elle n'avait donné aucun résultat tangible. Il estime cependant que la commission ne peut différer plus longtemps cette réduction. La propriété financière de l'Ouest Canadien et du Dominion en général, aussi bien que les chemins de fer qui prélèvent ces droits scandaleux, s'en trouvent affectés. L'agriculture vent maintenant ses produits à des prix qui sont ceux d'avant guerre ou au-dessous de ceux d'avant guerre. Les taux de transport de Calgary à la tête des lacs sont de 62½ p. c. plus élevés qu'en 1917, et de Winnipeg, 80 p. c. plus élevés. Avec le blé à une piastre, le fermier est incapable aujourd'hui de payer les charges qui pèsent sur la production. Il prétend que les chemins de fer se hâtent de transporter le grain cet automne afin de faire le maximum de profits, sachant bien que les prix doivent nécessairement baisser. S'ils ont brisé les records précédents dans le transport du grain à la tête des lacs, ils ont aussi ruiné plus de fermiers que les années précédentes. Même divisés par quatre, leurs profits seraient encore usuriers, affirme l'avocat, qui ajoute que les chemins de fer admettent qu'ils font tous leurs profits pendant la saison de l'automne consacrée au transport du grain.

A la fin de la séance, la commission a annoncé qu'elle suspendait sa décision jusqu'à une nouvelle audition qui aura lieu prochainement à Ottawa.

—:o:—

PARIS. — Le R. P. Lagrange, de l'Ordre de S. Dominique, directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem, a été créé chevalier de la Légion d'honneur, par le gouvernement français.

Les Hapsbourgs et le trône de Hongrie

Budapest. — Un projet de loi adopté par l'assemblée nationale de Hongrie détrône formellement l'ex-empereur Charles et la dynastie des Hapsbourgs. Cependant la presse autrichienne considère ce bill comme insuffisant du point de vue de l'Autriche et de la Petite Entente parce qu'il n'exclut pas Charles ou un autre Hapsbourg de la monarchie élective. Comme conséquence, la Czecho-Slovaquie et la Yougo-Slavie refusent de démobiliser.

—:o:—

"La Presse-Frontière"

Un nouvel hebdomadaire canadien-français vient de paraître à Windsor, Ont., sous le titre de "Presse-Frontière". La fondation de ce journal après les essais successifs du *Progrès*, du *Courrier*, du *Clairon*, de la *Défense* prouve que le besoin d'un organe se fait sentir pour ce groupe franco-canadien de l'ouest de l'Ontario. A ce nouveau journal nos meilleurs voeux de succès et de longue vie.

—:o:—

NEW-YORK. — L'abbé Michael O'Flanagan, vice-président du Sinn Fein, à son arrivée ici a été l'objet d'un accueil enthousiaste de la part des groupes new-yorkais sympathiques aux sinn feiners. Un des buts de sa visite aux Etats-Unis, dit-il, est d'aider au succès de l'emprunt de vingt millions de dollars lancé en faveur de la république irlandaise.

Qui a le droit de voter ?

Qu'est-ce que le "certificat de vote" et quelles sont les femmes qui doivent s'en procurer un pour voter le 6 décembre?

L'élection du 6 décembre se fera d'après une nouvelle loi des élections. Cette loi renferme un certain nombre d'articles qui la différencient des lois d'élections précédentes et créent de la confusion chez ceux qui ne la connaissent pas parfaitement.

On ne saurait répéter trop souvent quelles sont les qualifications pour être électeurs. Il faut, en résumé:

1. Etre sujet britannique, de naissance ou par naturalisation.
2. Avoir 21 ans accomplis.
3. Avoir résidé au Canada depuis un an et dans la circonscription depuis deux mois avant l'émission du bref des élections.

Les Indiens qui ont servi outre-mer, qu'ils résident ou non dans une réserve indienne, ont le droit de vote, ainsi que tous les Indiens qui ne résident pas ordinairement sur une réserve.

Les femmes de naissance américaine (nées dans l'Amérique du Nord) mariées avec des sujets britanniques sont sujets britanniques pour les fins d'élections et peuvent voter, mais toutes les femmes nées dans les autres pays étrangers qui sont sujets britanniques simplement parce qu'elles sont mariées avec des sujets britanniques, ne sont pas naturalisées pour les fins d'élections; elles doivent se présenter devant un juge et en obtenir un "certificat de vote".

Voici les questions les plus fréquemment posées et les réponses qu'il convient d'y faire.

LES ETRANGERS ET LE DROIT DE VOTE

Q. — Je suis un jeune homme de 24 ans, né en France, venu ici avec mon père, il y a quinze ans. Celui-ci a été naturalisé quatre ans après. Ai-je besoin d'un "certificat de vote" pour voter aux prochaines élections?

R.— Non, aucun homme n'a besoin d'un "certificat de vote".

Q.— Quels hommes de naissance étrangère peuvent voter?

R.— Tous les hommes nés à l'étranger qui ont obtenu leurs certificats de naturalisation et n'ont pas cessé d'être sujets britanniques peuvent voter. Tous les hommes qui étaient mineurs quand leurs parents ont été naturalisés; si c'était avant le 1er janvier 1918, sont sujets britanniques et peuvent voter s'ils ont aujourd'hui 21 ans; si leurs parents ont été naturalisés depuis le 1er janvier 1918 et que les noms des enfants figurent dans leur certificat de naturalisation, ces enfants sont sujets britanniques et peuvent voter s'ils ont 21 ans.

Q.— Je suis une femme née aux Etats-Unis. J'ai épousé un Canadien-français il y a deux ans et j'ai résidé depuis au Canada. Suis-je sujet britannique et puis-je voter?

R.— Oui. Les femmes nées dans l'Amérique du Nord, mariées avec des sujets britanniques et résidant au Canada sont sujets britanniques et n'ont pas besoin de certificat pour voter.

LE CERTIFICAT DE VOTE

Q.— Qu'est-ce que ce "certificat de vote" dont on parle tant?

R.— Le "certificat de vote" est quelque chose de nouveau dans la loi des élections. Les femmes nées dans les pays étrangers en dehors de l'Amérique du Nord qui ont épousé des sujets britanniques et résident au Canada sont sujets britanniques pour toutes les fins, sauf pour celles des élections. Elles peuvent cependant voter si elles se présentent personnellement devant un juge et lui prouvent qu'elles ont 21 ans, qu'elles sont de bonnes moeurs, qu'elles résident au Canada depuis cinq ans et qu'elles connaissent le français ou l'anglais. Elles obtiennent alors un "certificat de vote", qui est bon pour tout le temps.

Q.— Je suis une Canadienne française de naissance et suis mariée avec un Français qui n'a pas été naturalisé au Canada. Puis-je voter?

R.— Non. Les femmes de naissance canadienne mariées avec des étrangers perdent leur nationalité et ne peuvent voter.

Q.— Je suis une jeune fille de 23 ans venue de Belgique au Canada il y a cinq ans. Puis-je voter?

R.— Oui, si vous êtes personnellement naturalisée; non, dans le cas contraire.

Q.— Où puis-je me procurer un certificat de vote?

R.— Vous pouvez trouver un juge de district la plupart du temps au siège de la cour de votre district judiciaire. Le juge peut siéger en outre à différentes dates à plusieurs points du district.

Q.— Le juge exige-t-il des honoraires pour accorder un certificat de vote?

R.— Non.

LISTE RURALE

Q.— Que dois-je faire pour avoir mon nom placé sur la liste des électeurs? Je réside dans une subdivision rurale.

R.— Si votre nom était sur la liste provinciale, il sera également sur la liste fédérale. Si vous avez obtenu le droit de vote depuis que la liste provinciale a été dressée, vous devez voir le régistraire pendant la période d'inscription et lui demander d'inscrire votre nom.

Q.— Comment puis-je savoir si mon nom est sur la liste ou non?

R.— Le jour avant la nomination — c'est-à-dire le 21 novembre — les listes sont affichés en divers endroits, aux bureaux de poste en particulier.

Q.— Comment puis-je faire ajouter mon nom sur la liste, s'il n'y est pas quand elle sera affichée?

R.— Le régistraire rural siège à certaines heures pendant les cinq jours qui suivent la nomination, dans le but d'ajouter les noms qui manquent et de retrancher ceux qui n'ont pas à y figurer.

Q.— Si, le jour de l'élection, je m'aperçois que mon nom n'est pas sur la liste, puis-je voter?

R.— Oui, si vous avez avec vous un voisin dont le nom est sur la liste, qui jure que vous avez droit de voter et que vous-même jurez que vous avez droit de vote. Ceci s'applique aux districts ruraux seulement. Dans les villes de plus de 3,500 habitants, seuls les électeurs dont les noms sont sur la liste peuvent voter.

:o:

Tournée de M. Meighen dans l'Ouest

Ottawa. — M. Meighen, après avoir tenu une douzaine d'assemblées dans différents endroits de la province de Québec, est revenu à Ottawa pour un bref séjour, puis il est parti vendredi pour l'Ouest. Sa tournée comprend: Winnipeg, Carman, Portage la Prairie, Brandon, Boissevain, Moose Jaw et Régina. D'après son itinéraire, le premier ministre doit être dans cette dernière ville le 18 novembre.

:o:

Lady Laurier

Toute la presse du pays a rendu un juste hommage à la mémoire de la noble veuve de sir Wilfrid Laurier qui est décédée à Ottawa le jour de la Toussaint, munie de tous les secours de la religion, en bonne chrétienne comme elle avait toujours vécu.

Cette femme distinguée fut un modèle de chrétienne et de Canadienne française. Elle s'intéressait aux oeuvres religieuses et sociales tout autant qu'au mouvement politique et artistique.

Si l'on frappait à sa porte pour une oeuvre charitable ou patriotique, elle accueillait toujours la main ouverte. Les pauvres d'Ottawa la pleureront comme l'une de leurs bienfaitrices.

Tous les dimanches on la voyait à la messe paroissiale et souvent à la sainte table.

Il y a quelques années, l'hon. M. David traçait d'elle ce portrait: "Madame Laurier, a plus d'un point de ressemblance avec son mari. Comme lui elle est douce, bienveillante, modeste, bonne pour ses parents, pour ses amis, pour tout le monde, et elle ne recule devant aucune fatigue pour aider ceux qui s'adressent à elle, à obtenir l'emploi qu'ils sollicitent, la faveur qu'ils demandent".

La veuve de Sir Wilfrid Laurier, en effet, fut une personne distinguée et cultivée; mais ce fut surtout une femme qui, en se bornant à son rôle, sut créer autour d'elle ce mouvement d'admiration et d'affection qui a constamment grandi au point que, vivant dans l'ombre d'un homme qui fut le Canadien le plus en vue de son temps, elle n'en fut pas éclipsée.

:o:

VARSOVIE. — Le Nonce du Saint-Père à Varsovie, Pologne, Mgr Laure, vient de rallier son poste et de présenter ses lettres de créances. Il a reçu le plus cordial accueil de la part du gouvernement polonais, avec lequel il doit traiter la négociation d'un concordat entre la Pologne et le Saint-Siège.







SASKATOON. — On a trouvé dans un "shack", à 11 milles au nord de Quill Lake, le corps de Wm Cleland, un fermier, le coeur traversé par une balle. On soupçonne un crime.

MONTREAL. — Le gouverneur général, Lord Byng de Vimy, a dévoilé le 11 novembre, sur le square Dominion, un beau cénotaphe en l'honneur des soldats de Montréal tués à la guerre.

FREDERICTON, N. B. — Il est tombé plus d'un pied de neige dans le centre et le nord du Nouveau-Brunswick. Une tempête de vent a fait de grands ravages le long de la rivière Miramichi.

SAINT DENIS, Sask.

Nos gens sont, ici comme ailleurs, un peu "under the weather" comme disent nos amis de langue anglaise. A vrai dire, il y a bien de quoi. Cette année, notre récolte a été assez raisonnable, considérant le rendement. Plusieurs parmi nous, comme la Bonne Perrette, calculaient non pas de faire de nouveaux achats, mais bien de payer les vieilles dettes, et patatras! dégringolé le pot au lait, c'est-à-dire le prix du blé; 70 cents pour un minot de blé No 1! C'est quasiment autant que le blé a coûté à son propriétaire avant l'emmagasinage.

Décidément, surtout quand on a manqué plusieurs récoltes successives, il y a bien de quoi se décourager un brin, et ceux qui dans l'Est accusent les fermiers de l'Ouest d'être trop exigeants, devraient être condamnés à venir partager la "fortune" de nos propriétaires fermiers; une telle expérience leur ferait du bien à tous les points de vue. S'il y a des exploiteurs, ces jours-ci, ce ne sont sûrement pas nos gens.

Il faut bien se résigner à son sort cependant: c'est vrai que les élections fédérales arrivent, et tous les partis politiques vont s'occuper de nos intérêts, dit-on. C'est à souhaiter.

— La neige vient de faire son apparition et la terre est gelée: fin des labours et commencement de l'hiver.

— M. l'abbé Pierre, ancien curé de Young et de Meachan, a passé deux mois chez son confrère et condisciple, M. le curé de Saint Denis. Les amis, et ils sont nombreux, de l'énergique et dévoué fondateur de la paroisse de Young, apprendront avec plaisir sa guérison à peu près complète. Depuis trois semaines, M. l'abbé a quitté ses béquilles et est capable de marcher avec l'aide d'une cane. La carie des os semble arrêtée et notre ami se propose sous peu d'aller revoir son pays natal, et de prendre une année d'un repos bien mérité.

— Un de ces dimanches passés, nous avons eu la visite d'une couple d'aviateurs qui ont atterri près de notre église et ont fait promener dans les airs plusieurs de nos jeunes amis. A l'un de ces intrépides jeunes l'on demandait ses impressions durant le voyage. "Mes impressions... mauvaises, a-t-il répondu; jamais, avant d'embarquer dans l'avion, je n'aurais cru qu'il y avait tant de buttes et de "Sloughs" dans le pays". Mauvaise langue, va...

— Notre curé et nos commissaires sont allés samedi soir présenter leurs hommages à Monseigneur Prud'homme à Saskatoon. Ils sont tous revenus enchantés de leur voyage et ne tarissent pas d'éloges sur la bonté et l'affabilité de notre nouvel évêque, qui, en dépit de ses fatigues, a bien voulu leur donner un gros quart d'heure d'entretien.

— Dimanche dernier avait lieu la seconde soirée de notre bazar paroissial. Le résultat financier à cette date — 2100 dollars — a dépassé les espérances même de notre curé, qui est d'une exigence!...

La première soirée, une soirée comique, opérette et comédie: "Les trois servantes", et "Le Canard aux navets", a eu un très gros succès de rire; notre salle était archi-comble.

Le deuxième séance a été la journée des candidates. Est sorti victorieuse Mlle Jeanne Desautel. Cette demoiselle et sa compagne, Mlle Aldéa Caillé, ont à elles seules collecté pour la paroisse la jolie somme de 1150 dollars. Elles ont bien mérité de la paroisse toutes les deux.

Les dames de l'autel ont fait elles aussi preuve d'un grand dévouement. Tous nos gens du reste avaient fait leur part, et jamais, de mémoire d'homme, l'on n'avait vendu tant d'articles choisis, dans des familles.

Nos remerciements tout spéciaux à Madame Pierre Desautel.

Nous sommes consternés d'apprendre sa résolution de s'en retourner définitivement à Montréal ainsi que toute sa bonne famille. Cette dame a été l'âme de toutes nos soirées. Organisatrice émérite, elle s'est dévouée toujours sans compter quand il s'est agi de nos oeuvres. Que Dieu la bénisse et la rende heureuse elle et sa famille dans sa nouvelle patrie.

:o:

WAUCHOPE, Sask.

A l'occasion du 3ème anniversaire de l'armistice, le Dr et Madame Arthur, de Redvers, réunissaient à un banquet qu'ils donnaient au King George Hotel un groupe important de vétérans des alentours.

Dans son patriotisme bien connu le Dr et Mme Arthur ont voulu grouper les vétérans de plusieurs nations alliées; ainsi l'on remarquait des représentants de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Italie, de la Roumanie, de la Grèce et de la France, car cinq des nôtres de Wauchope ont répondu à l'aimable invitation qui leur avait été envoyée.

Après les présentations d'usage et un repas plus que copieux, servi sur une table des mieux décorée, Madame Arthur, qui occupait le fauteuil de présidente, souhaita la bienvenue à ses invités en des termes vraiment touchants, rappelant les affres des quatre années de guerre et les comparant à la vie mouvementée qui survient toujours après et que nous traversons actuellement.

M. Robertson, bien connu dans le district et possédant le don d'une parole facile et éloquente, prit la parole à son tour.

Remerciant le docteur et Madame Arthur de leur aimable invitation et de l'accueil sympathique qui nous était fait, il sut, en des termes recherchés, traduire la pensée qui animait chacun des membres présents.

Après avoir développé son sujet et illustré son discours de quelques anecdotes, M. Robertson termina en disant que les plus sûrs moyens d'arriver aux conditions d'avant-guerre étaient la fraternité et le bon vouloir qui seuls se trouvent dans la religion.

La soirée a été égayée d'un peu de chant et de musique; Mme Robertson, accompagnée au piano par Mme Arthur a chanté en anglais et J. Prost, accompagné par son frère Henri, a chanté en français.

Sous la dernière lueur des lampes électriques s'éteignant, les vétérans ont pris congé après le chant de "God save the King".

— Mme E. Bernuy est allée passer deux jours à Delcau, chez M. et Mme. G. Bernuy.

:o:

MONTMARTRE, Sask.

Le froid, les travaux si importants du battage de la récolte, ont réduit en une mesure l'assistance au concert Jean Riddez donné en notre église le soir du 9 novembre. Il nous faut admettre que les louanges décernées à M. Riddez dans les annonces de son tour d'Amérique, sont bien méritées par M. Riddez qui a dû répondre à de nombreux "encore". Il faisait plaisir aussi aux nôtres d'applaudir MM. Pamphile Langlois, pianiste, et R. Talbot, violoniste, jeunes artistes qui travaillent sérieusement à un avenir enviable dans le monde des arts. Le Rév. M. Sauner, curé de Wolseley, Sask., à la demande de M. le curé Thériault, exprima aux artistes les remerciements et l'invitation de tous ceux présents à nous revisiter l'an prochain.

Après le concert, les artistes, membres du clergé et quelques amis étaient invités par M. et Mme J. A. Léveillé pour un charmant goûter à leur résidence, 1ère avenue est. M. et Mme Léveillé, assistés de M. et Mme Dr Lavoie, furent les hôtes accomplis que nous avons le plaisir de connaître. Les artistes et invités quittaient à une heure avancée le toit si hospitalier auquel tous avaient été invités à l'improviste et exprimaient chaleureusement à leurs hôtes les remerciements sincères que méritait leur hospitalité. Les invités étaient: les artistes Jean Riddez, P. Langlois et R. Talbot. les Rév. M. J. A. Thériault, curé; Rév. Sauner, curé de Wolseley; R. PP. Boutin et Granger, de St-Hubert; Rév. P. Cyprien, de Swan Lake, Man. M. et Mme Dr C. N. Arpin, Vibank, M. et Mme J. E. Lacourcière, M. et Mme J. Demers, M. et Mme A. J. Royer, M. et Mme J. Rochon, MM. A. T. Bréton et A. J. Mahéu.

:o:

EDMONTON, Alta.

Le Dr et Mme Boulanger, d'Edmonton, sont revenus de France le 2 novembre. Ils ont fait la traversée du Havre à New-York à bord du transatlantique "Paris" sur lequel était le maréchal Foch.

W. W. LIVINGSTON

TROUVE DE NOMBREUX

amis politiques dans le nord

Il dit que le Gouvernement Laurier a perdu le pouvoir sur la question de la Réciprocité — L'Ouest reconnaît maintenant la signification de la défaite de Laurier.

W. W. Livingston a continué sa tournée de la partie nord de la circonscription de North Battleford pendant la semaine dernière, tenant des réunions à Paradise Hill, Saint-Hippolyte et plusieurs autres points. Dans tout le district parcouru il a reçu un très enthousiaste accueil. A Paradise Hill, l'auditoire a applaudi chaleureusement ce qu'il a dit au sujet de la remarquable prospérité nationale sous le régime Laurier. Il a déclaré que la défaite de Sir Wilfrid Laurier en 1911, lorsqu'il a joué son va-tout sur le pacte de la Réciprocité—par lequel les fermiers de l'Ouest auraient bénéficié d'une baisse substantielle du tarif—a coûté à l'Ouest des millions de dollars. "Si Sir Wilfrid Laurier avait été maintenu au pouvoir, dit-il, l'agriculture aujourd'hui serait florissante; au lieu de voir les marchés du Sud fermés à nos produits et nos animaux se vendre à des prix désastreux, nous pourrions raisonnablement nous attendre à jouir de marchés ouverts et de prix beaucoup plus élevés. Depuis, le Canada a été gouverné par un parti en opposition directe aux principes de Laurier, et il est maintenant sous la menace non seulement d'un parti conservateur, mais de chefs qui n'ont ni la prévoyance ni l'expérience des vieux chefs libéraux."

M. Livingston gagne de la force tous les jours, et pour ce qui est des centres ruraux, il a toutes les raisons de croire qu'il sera vainqueur avec de substantielles majorités.

Dr. L. W. BRIGHAM



Candidat Libéral
Pour le comté
de Prince-Albert

Le Dr. Brigham, qui fut un admirateur de Sir Wilfrid Laurier et un partisan sincère de sa politique, brigue le suffrage de l'électorat sous les couleurs et la bannière du parti Libéral.

Sir Wilfrid Laurier et Mackenzie-King se sont sacrifiés en 1911 pour les fermiers du Canada tout entier en apportant cette mesure de la réciprocité qui était destinée à servir les meilleurs intérêts de l'Ouest. Depuis la défaite de 1911, les chefs libéraux sont restés sur la brèche, et ont toujours lutté depuis pour les mêmes principes.

Le parti conservateur n'est plus que le symbole d'une désastreuses déchéance politique et ses jours sont heureusement comptés. Quant au parti progressiste, il n'est rien autre chose que la politique libérale restreinte aux provinces de l'Ouest. C'est le parti utopiste qui créerait malencontreusement l'isolement des prairies.

Le Dr. Brigham, candidat libéral, représente un parti national qui fit jadis la prospérite du pays. Il nous demande de venger l'immortel Laurier qui se fit le champion de la cause du peuple, il nous demande un vote de gratitude envers ceux qui ont su continuer son oeuvre.

La politique libérale est la plus rationnelle et la plus équitable, et c'est elle qui pourra rendre la paix et la prospérité au Canada. Ne soyons pas les dupes du gouvernement Meighen en votant pour le parti Progressiste.

Votons pour le Candidat Libéral Dr. BRIGHAM

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST-PAUL-DES-METIS, Alta.

La fertilité du district de Saint-Paul est bien connue, mais la récolte de cette année en a fourni une nouvelle preuve. Notre compatriote M. J. A. Fortin, qui a été particulièrement favorisé, a voulu faire établir avec pièces à l'appui le rendement extraordinaire d'une parcelle de trois acres cassés en juillet 1920. Sa déclaration assermentée et corroborée par un témoin, porte que ces trois acres ont rapporté 67 minots à l'acre de blé Marquis.

M. Fortin prétend, à bon droit semble-t-il, que ceci constitue le plus gros rendement dans l'Alberta cette année. Le terrain avait été disqué six fois, mais non hersé. Neuf acres avoisinants, cassés dans le même mois, mais qui n'avaient reçu que quatre coups de herse, ont donné 50 minots à l'acre. Le blé en question a obtenu le grade No 1.

:o:

CARLTON, Sask.

Voilà bientôt deux mois que les lecteurs du *Patriote* n'ont pas eu de nouvelles de Carlton; aussitôt quelques personnes en ont conclu que Carlton était mort. Aussi pour satisfaire la curiosité, d'ailleurs très légitime, de ces mêmes personnes, jetons un coup d'oeil sur ce qui s'est passé depuis le jour du piquenique de l'A. C. F. C.

Loin de vouloir disparaître, Carlton est plus vivant que jamais; depuis quelque temps on n'entend parler que de mariages et de baptêmes. Ce n'est pas là, que je sache, un signe de décadence. Je cite quelques-uns des plus récents.

Mariage. — Le 25 octobre, M. Marius Bouthoux, de Carlton, conduisait à l'autel Mlle Mélanie Périllat, de Duck Lake. La cérémonie eut lieu à l'église de Duck Lake.

Garçons et demoiselles d'honneur: M. Henri Périllot et Mlle Germaine Bouthoux; M. Aimé Mercereau et Mlle Adèle Périllot.

Baptêmes. — M. et Mme Sanslestky, une fille, qui a reçu le nom de Marthe. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Robin.

— M. et Mme David Larivière, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Jeanne-Marie-Louise. Parrain et marraine: Mme Em. Bienvenue et son fils, Emmanuel Bienvenue.

— M. et Mme Marcel Mièvre, un garçon, qui a reçu le nom d'André. Parrain et marraine, M. Jos. Mièvre et Mme Anna Perrin.

— M. et Mme Pierre Relland, un garçon.

— M. et Mme Frank Kuppenbinder font part à leurs amis de la naissance d'un gros garçon.

— A l'occasion des fêtes de la Toussaint et des Morts, le P. Delmas ne pouvait pas faire une surprise plus agréable à ses paroissiens de Carlton en leur envoyant le Rév. P. Pineau nous célébrer le Saint Sacrifice de la messe. Toute la paroisse était là pour lui souhaiter la bienvenue et lui exprimer la joie de le revoir. Le Père Pineau était reparti en France, il y a une douzaine d'années, pour y subir une opération à la langue; condamné par plusieurs médecins, le P. Pineau, après trois opérations consécutives, a réussi à conserver l'usage de la parole, mais au prix de quelles souffrances!

Après avoir exercé le saint ministère en France pendant la guerre, le bon Père Pineau a voulu venir revoir ses bons paroissiens de Duck Lake et de Carlton et nous le retrouvons tel qu'il nous avait quittés: bon, gai, spirituel et... toujours un peu taquin, (ceci c'est lui qui le dit). Tous les paroissiens de Carlton forment les meilleurs voeux de bonheur et de longue vie au bon Père Pineau. *Ad multos annos!*

— M. Julien Bouthoux, qui avait miraculeusement échappé à la mort, lors d'un accident survenu pendant les battages, comme on a pu le voir dans le *Patriote*, est maintenant en bonne voie de guérison.

— M. André Pajot se fait construire, auprès de la salle de billards dont il est propriétaire, une jolie résidence qui rehaussera l'éclat de notre petite ville de Carlton. Les travaux sont sous la direction de M. Joseph Perret, de Duck Lake.

— Les battages sont finis dans les environs il y a deux semaines. Le blé a été battu dans de bonnes conditions et les fermiers sont très satisfaits du rendement; malheureusement on ne peut pas en dire autant du prix du blé.

De passage à Carlton. — M. et Mme Cécillon, M. et Mme Mariégi, M. et Mme A. Perret, de Duck Lake, en visite chez M. Julien Bouthoux. M. et Mme Le Goff, de Blain Lake, en visite chez M. B. Rio.

:o:

JASMIN, Sask.

Le 16 octobre, nous avons eu le bonheur de nous réunir et d'offrir un banquet à notre cher et aimé curé, le R. P. Peran, O. M. I., à l'occasion de son retour de France. Il nous est arrivé avec trois jeunes couples nouvellement mariés et deux jeunes gens, et avec l'espoir d'avoir encore plusieurs familles au printemps.

Le dimanche les trois jeunes Armoricaines ont fait l'admiration de toute la paroisse par leurs beaux costumes bretons. Nous espérons que ces bonnes familles nous aideront à faire prospérer la petite paroisse de Ste-Jeanne d'Arc, en venant en aide à l'église et au prêtre comme elles ont fait jadis dans leur chère Bretagne.

Le soir après le banquet, une adresse a été lue au R. P. Peran.

Révérend et cher Père,

A l'occasion de votre retour de France, vos paroissiens de Ste-Jeanne d'Arc de Jasmin sont heureux de vous revoir et de vous témoigner leur joie.

Et la Mère avait dit: il faut nous [séparer
Et l'enfant s'en allait à travers les [chemins
Se tournant quelquefois et n'osant [pas pleurer.

Cher Père, ces paroles si touchantes du petit Savoyard, nous osons les répéter alors que la joie du retour nous réunit autour de vous. Oui, pardonnez-nous si nous nous permettons de faire revivre quelques heures passées auprès de votre vieille mère, heures toutes remplies de bonheur et de douces illusions. Vous avez grandi près de vos bons parents qui rêvaient pour leur fils ce qu'il y avait de grand, de noble et de beau.

Quelle ne fut pas leur joie lorsqu'ils vous virent apparaître pour la première fois au pied de l'autel, vêtu de blanc, le front rayonnant d'une joie céleste, le coeur enflammé d'un amour sans borne pour le Dieu auquel vous alliez consacrer pour toujours votre vie.

Pendant quelques années ils eurent le bonheur de vous posséder auprès d'eux; mais un jour vint où il fallut dire adieu à ces bons parents et à votre belle Bretagne. Le bon Dieu vous appelait pour être missionnaire Oblat de Marie Immaculée. Et vous partiez pour le Canada.

Après avoir passé plusieurs années parmi vos chers Canadiens, le bon Dieu vous a donné encore le bonheur d'aller revoir, pour la dernière fois peut-être, votre bonne mère.

Mais hélas! cher Père, ces quelques jours de bonheur sont vite passés, et votre chère mère, renouvelant son sacrifice au moment de la séparation pour votre retour au Canada, a dit encore son Fiat au bon Dieu et, à son cher fils, au revoir au Ciel.

Je crois bien, cher Père, que, semblable à ce petit Savoyard, vous vous êtes retourné plusieurs fois pour jeter un dernier regard sur cette maison qui vous a vu naître. Peut-être même avez-vous versé quelques larmes en disant adieu à votre chère Bretagne.

Après avoir passé dans votre famille quelques mois qui nous ont paru des années, vous êtes revenu parmi vos chers paroissiens de Ste-Jeanne d'Arc. Dieu en soit béni.

Avant de finir, nous tenons à vous remercier d'avoir amené ces braves familles bretonnes qui, de leur côté, ont fait bien des sacrifices, et qui, d'accord avec nous, feront tout leur possible pour faire prospérer la petite paroisse de Ste-Jeanne d'Arc.

Vous dire toute notre joie, notre bonheur de vous revoir est impossible, cher Père. Puissiez-vous demeurer longtemps, bien longtemps parmi nous!

UN PAROISSIEN.

:o:

DOLLARD, Sask.

A PROPOS DU CONCOURS DU "PATRIOTE"

Je viens de jeter un coup d'oeil sur les résultats obtenus au 22 octobre, et je constate, avec regret, que Dollard reste toujours à son point de départ. Les temps sont durs c'est entendu et notre district vient d'être assailli par une armée de quêteuses et d'insupportables collecteurs; mais néanmoins, je ne saurais trop insister auprès des lecteurs du "Patriote", dans notre district, pour venir en aide à notre seul journal français de la province, en le faisant connaître dans leur voisinage et tâcher d'obtenir des abonnements. Les Canadiens-français venus de la province de Québec, ont tout avantage à faire connaître l'Ouest en général et la province de Saskatchewan en particulier, à leurs parents et amis qui sont restés dans leur province natale et je ne saurais trop leur recommander de propager le "Patriote" dans la province de Québec. Il faut espérer qu'à la clôture du concours, notre candidat aura une meilleure place sur la liste.

Jean Dupeyron.

:o:

BLAINE LAKE, Sask.

Le 6 novembre se terminait à Blaine Lake, la retraite prêchée dans les deux langues par le R. Père Emard. Tous les catholiques de cette paroisse se sont montrés très assidus à suivre ces exercices qui ont duré une semaine. Le dimanche, dernier jour, il y eut communion générale à la messe de 9 heures, et le soir, à la clôture de cette retraite, l'église était remplie. Le Rév. Père clôtura sa retraite par un touchant sermon sur la Ste Vierge qui toucha le coeur de plusieurs. Avant de quitter, le Père prédicateur félicita les catholiques de Blaine Lake, dans les deux langues toujours, de l'édification donnée durant cette semaine et les remercia de leur générosité, leur souhaitant de rester fidèles à leurs résolutions de retraite. Après quelques mots d'usage par M. le curé, tous se dirigèrent vers leur demeure heureux et contents.

Le lendemain le R. P. Emard, en compagnie de l'abbé Joly, quittait Blaine Lake, pour ouvrir la retraite à Richard, laquelle s'est terminée jeudi soir, et comme les autres avec un beau succès. De Richard le prédicateur s'est rendu à St-Hippolyte.

— Le Rév. Père Lajeunesse, en compagnie de M. et Mme Armand Labrosse ainsi que Mme Dorais étaient de passage à Blaine Lake mercredi le 2 au soir.

— On vient de finir d'installer dans le presbytère un système de chauffage.

— Le 24 et 25, il y a bazar à Blaine Lake. Tous nos amis sont invités, ainsi que les amis de nos amis. Ce bazar se fait sous le patronage des dames de l'autel et le profit est pour l'église. Ce bazar aura lieu à la salle Clinch ou "Théâtre Star". Entrée gratuite.

— Samedi le 12 avaient lieu les funérailles de Mme Jos. Hollick, décédée à l'hôpital à Prince-Albert.

:o:

PORT ARTHUR, Ont. — Des voleurs ont forcé la porte du tabernacle, dans l'église catholique de St-Andrews, et pris deux ciboires, l'un en argent et l'autre en or.

Mois des Morts

Le mois de novembre est spécialement consacré au culte du souvenir; il n'y a pas de familles qui soit exempte du devoir de prier pour les morts, parce qu'il n'y en a il pas qui n'ait été frappé par le deuil.

Que le mois des Morts soit donc un mois de prière; n'oublions pas que la justice de Dieu verra à ce que nous soyons traités, après notre mort, comme nous aurons traité les autres. Si nous avons l'oubli [illegible] et profond, craignons que le lendemain de notre convocation au tribunal du Souverain Juge, l'isolement se fasse aussi complet autour de notre âme qu'autour de notre [illegible].

Pensons qu'un jour nous pousserons aussi, par la voix de l'Eglise, la plainte touchante que nous entendons aujourd'hui: "Ayez pitié de nous, vous du moins qui êtes nos amis."

---:o:---

Ce que c'est que le purgatoire

Catherine de Cortone était issue d'une famille ducale. Elle n'avait pas encore huit ans lorsqu'elle perdit son père. Un jour ce dernier lui apparut tout enveloppé de flammes du purgatoire, lui disant: "Ma fille, je serai dans ce feu jusqu'à ce que tu aies fait pénitence pour moi". Catherine, dès ce jour préluda à ces [illegible] qui ont fait d'elle un prodige de pénitence. Ses [illegible] et ses mortifications désarmèrent bientôt la justice divine, et son père rayonnant de l'éclat de la gloire, lui apparut de nouveau [illegible] adressent ces douces paroles: "Dieu a accepté tes oeuvres [illegible] je vais jouir de sa gloire".

[illegible] continua à pratiquer ses austérités pour le soulagement des âmes, disant: "Quand on a vu comme moi ce que c'est que le Purgatoire, on ne saurait trop faire pour en tirer".

---:o:---

Une Mère en purgatoire

[illegible] chancelier de l'Université de Paris, nous raconte dans un de ses ouvrages, qu'une pauvre mère [illegible] depuis longtemps dans les souffrances du purgatoire, obtint de Dieu la permission d'apparaître à son fils. "Mon fils", s'écria-t-elle [illegible] pensez un peu à votre pauvre mère qui souffre tant; considérez la justice de Dieu qui me fait expier les fautes de ma vie [illegible] principalement en me privant de la vue. Comment ai-je pu offenser un Dieu si grand, si saint, un juge si éclairé, un père si tendre, un bienfaiteur si généreux? Je suis forcée de m'écrier, en me frappant sans cesse la poitrine: Mon Dieu, vous êtes juste et équitable. Je souffre cruellement, c'est par ma faute, par ma très grande faute! O mon fils, si vous m'aimez encore, ayez pitié de moi, et prenez la résolution de servir notre Divin Maître mieux que votre mère". Fidèle à ces avertissements, l'enfant pria beaucoup pour sa mère, et mourut lui-même en prédestiné.

---:o:---

Félicitations du Supérieur Général des Oblats à S.G. Mgr Prud'homme

Mgr Aug. Dontenwill, Supérieur Général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, a adressé de Rome la lettre suivante de félicitations à S. G. Mgr Prud'homme à l'occasion du sacre de ce dernier:

Rome, le 21 octobre 1921.

Monseigneur,

J'aurais voulu être, comme autrefois, évêque au Canada, pour saluer de plus près votre élection au siège de Prince-Albert et pour assister à votre sacre. De cette fête, je me serais fait un devoir, car vous êtes le successeur de notre regretté Mgr Pascal et le second évêque d'une contrée évangélisée depuis longtemps par les Oblats; mais surtout je m'en serais fait une joie, car nous savons les liens qui vous rattachent personnellement à notre Famille religieuse, par Mgr Langevin, mon vénéré consécrateur.

Ne pouvant vous offrir de vive voix mes félicitations et mes souhaits, je me permets, Monseigneur, de vous les exprimer de loin et de vous dire que je m'associerai de tout coeur, le 28, à la grandiose cérémonie de votre sacre. J'y joins l'expression de mes regrets de ne pouvoir répondre autrement à votre gracieuse invitation, et je vous prie d'agréer, Monseigneur, mes sentiments de fraternelle sympathie en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

† Aug. DONTENWILL, O.M.I.
archevêque de Ptolemaïs,
Supérieur général de la
Congrégation des Oblats.

---:o:---

Administrateur apostolique du diocèse de Montréal

Une communication officielle de la délégation apostolique d'Ottawa, datée du 4 novembre courant, annonce la nomination de Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire, comme administrateur apostolique du diocèse de Montréal, à cause du mauvais état de santé de Mgr Paul Bruchési.

Nouvelles de Partout

WINNIPEG. — Edward Parnell a été élu par acclamation maire de Winnipeg. L'élection des conseillers aura lieu le 25 novembre.

HAFFORD, Sask. — Deux garçons de dix ans, enfants de J. R. Kolazyeki, se sont noyés en essayant de traverser sur la glace un lac situé près de chez eux.

OTTAWA. — Martin McDonald, un célèbre marcheur de renommée internationale, est parti pour une promenade de 9,000 milles qui doit le conduire à Puenta-Arenas, le point le plus au sud de l'Amérique du Sud. Il s'agit d'un pari de $35,000. McDonald pense faire le voyage en huit mois.

EDMONTON. — Miss Greta Playter, de Calgary, est entrée au bureau du Procureur-général de l'Alberta. Elle se spécialisera dans les lois affectant les femmes et les enfants.

NEWPORT. — Francois Nadeau, de Lowell, Mass., est mort ces jours derniers de blessures qu'il avait reçues au cours d'une partie de football. Nadeau fut relevé sans connaissance après un "scrimmage". La mort fut due à la rupture d'un vaisseau sanguin à la base du crâne.

OTTAWA, Ont. — On dit que Lady Laurier réalisant un désir exprimé par Sir Wilfrid Laurier a laissé au chef de l'opposition sa résidence d'Ottawa. Cette maison deviendra la résidence perpétuelle du chef du parti libéral, l'hon. Mackenzie Kink devant la transmettre à son successeur.

TOKIO. — Le baron Takahassi, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Hara, a été nommé premier ministre.

GENEVE. — Le conseil fédéral de Suisse a pris des mesures pour expulser du pays tous les membres de la suite de l'ex-empereur Charles, à l'exception de ses enfants qui pourront y recevoir leur éducation. Le plus jeune de ces derniers est l'archiduchesse Charlotte, âgée de six mois.

NEW-YORK. — Une grève des livreurs de lait qui a duré plusieurs jours a privé des milliers de familles de leur approvisionnement. Il y a eu des scènes de violence.

MONTREAL. — Hilaire St-Pierre, boulanger, a fait baptiser son 36ème enfant. M. St-Hilaire s'est marié deux fois. Il eut 13 enfants au premier mariage et 23 du second.

PARIS. — M. l'abbé Renard, curé d'une paroisse près de Rennes, a sauvé récemment deux hommes qui allaient être asphyxiés dans un puits. Un homme, du nom de Gilbert, descendit dans un puits immédiatement après avoir fait sauter une mine et ne put résister au gaz. Un de ses compagnons, Amesse, se porta à son secours mais eut le même sort. L'abbé Renard, en apprenant la chose, se rendit immédiatement à l'endroit de l'accident et descendit dans le puits. A demi asphyxié, il réussit à sauver les deux ouvriers. Amesse succomba peu après, mais Gilbert fut sauvé.

MONTREAL. — Une large pierre, pesant 200 livres qui surmontait une des tours du clocher de l'église du Sacré-Coeur, coin des rues Ontario et Maisonneuve, est tombée d'une hauteur de 75 pieds en avant de l'église à 7h. 30, hier soir pendant que les cinq cloches dans le clocher sonnaient. Heureusement personne ne fut blessé, malgré que l'église fût remplie de fidèles.

PARIS. — S. E. le cardinal Dubois, archevèque de Paris, a bénit récemment la nouvelle église de Paris, dédiée, selon un désir de feu S. E. le cardinal Amette, à St-Dominique. C'est le 50ième édifice religieux qui a été ouvert au public parisien depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat: 20 églises paroissiales et 30 chapelles ont été construites pendant cette période.

LONDRES. — Le Révérend Père John Pollen, s. j., postulateur de la cause des Martyrs anglais, a fait la déclaration suivante à la conférence de la Catholic Truth Society, à Leicester: "252 martyrs anglais ont été déclarés Vénérables par la cour de Rome. Nous allons maintenant travailler à la Béatification de ces Vénérables Martyrs. Parmi ces 252 Martyrs anglais, on compte plusieurs écossais et gallois. Le plus grand nombre vient du pays de Galles".

PARIS. — La Chambre des députés a autorisé l'Union des sociétés de reconstruction à émettre un emprunt de 750 millions de francs pour être employés à la construction de 100,000 maisons à bon marché à construire à partir de maintenant jusqu'en 1930. La plupart de ces maisons seront construites dans les régions dévastées et un tiers environ seront construites dans la grande banlieue de Paris. Le gouvernement français garantit l'intérêt de l'emprunt.

La France se relève

La France progresse d'une façon étonnante dans son oeuvre de relèvement économique; l'une des preuves les plus convaincantes en est fournie par les chiffres officiels de son commerce extérieur.

Comme les autres nations, et plus que toute autre peut-être, en raison de l'occupation d'une partie, la plus productive industriellement, de son territoire, la France avait dû pendant la guerre accroître dans des proportions formidables ses importations, tandis que son industrie, accaparée par les fabrications nécessaires à la guerre, avait pratiquement dû cesser ses exportations.

L'armistice conclu, les dégâts et dévastations subis, aussi bien que les transformations économiques à accomplir pour rentrer dans la production normale, entraînèrent forcément une longue et laborieuse période de rajustement économique, durant laquelle l'excédent des importations se maintint à plusieurs milliards de francs.

Cette désastreuse balance commerciale s'enfla du fait du change, qui entraînait pour paiement des achats faits à l'étranger des déboursés de 100 à 200 pour cent supérieurs au cours normal de la dette nationale.

Or, il ressort des statistiques officielles récemment parues que, pour les quatre premiers mois de l'année courante, la France a réussi, non seulement à rétablir l'équilibre de ses échanges, mais encore à obtenir une balance commerciale en sa faveur de 282 millions de francs.

L'année dernière, 1920, pour cette même période, le commerce extérieur de la France se soldait par un déficit de près de six milliards de francs. Ses importations dépassaient dix milliards, alors qu'elle n'avait exporté que pour quatre milliards.

Cette année, elle a réduit à sept milliards cent millions de francs ses importations et exporté pour sept milliards quatre cent millions de francs.

Ainsi, d'une part, la France a réussi à réduire ses achats de plus de trois milliards; d'autre part, elle est parvenue à vendre trois milliards de plus de ses produits.

Il n'est point nécessaire d'insister sur la signification de semblables résultats; ils témoignent trop clairement de l'énorme effort réalisé par le peuple français.

Un autre indice du succès obtenu, et celui-là peu connu, c'est le fait que depuis le 30 septembre 1920, la France a réduit sa dette extérieure de 2,796,000,000 de francs, ce qui représente en dollars, au cours du change, un remboursement de 540 millions de dollars durant les sept mois de septembre 1920 au 30 avril 1921.

L'oeuvre de récupération nationale a marché de pair avec l'oeuvre du relèvement commercial.

Les mines du nord donnaient, en janvier 1921, un rendement équivalent à 43 pour cent de la production de 1913, celles du Pas de Calais, malgré leur complète destruction par l'ennemi, atteignaient déjà 23 pour cent du rendement de 1913.

On doit donc conclure que la France a accompli en ces deux années de paix une oeuvre qui, par sa magnitude et en raison de l'effort exigé, est digne d'être comparée à sa merveilleuse oeuvre de guerre.

La France se montre dans cette lutte aussi grande, aussi vigoureuse et effective que dans l'autre.

J. O. DUBUC.

Les cinemas sont tou… pleins

Montréal. — En supposa… la population de Montréal … 700,000, des chiffres donnés … tel de ville démontrent qu'u… sonne sur sept va au théât… jour. Comme la taxe d'amu… est de deux sous par tête, … que la somme de $50,119.45 perçue des différents théât… cours d'octobre indique l'as… ce nombreuse, dans les lieux … sements. A deux sous par tê… forme un montant de près d… 000 par jour.

WILSON PAUL

Le Fermier Independant

Partisan indépendant de l'Honorable Arthur Meighen, un chef dont la politique préconise la formation, le plus tôt possible, d'un "Wheat Pool," donnant aux fermiers les facilités voulues pour vendre leur grain pendant une période de douze mois, et écartant ainsi la méthode actuelle qui consiste à inonder le marché quand 75 p.c. de la récolte est offert en vente en Octobre, Novembre et Décembre.

Sous un "Wheat Pool" constitué comme il faut avec l'appui du Gouvernement, et tel que l'a déclaré l'Hon. Arthur Meighen avec l'homme le mieux qualifié comme président, la vente du grain serait distribuée plus également à travers toute l'année et stabiliserait le marché.

Le fermier serait ainsi assuré des pleins profits sur son grain et l'encombrement disparaîtrait. De cette façon, le charbon et les approvisionnements de vivres ne feraient plus défaut dans l'Ouest Canadien. Cette forme de "Wheat Pool" a été promise aux fermiers Canadiens par l'Honorable Arthur Meighen et le premier ministre est connu pour n'avoir jamais reculé devant une promesse formelle.

Qu'ont offert Crerar et King?

M. A. E. Partridge, de Sintaluta, l'un des premiers organisateurs des Grain Growers de la Saskatchewan, dit: "Crerar ne demande pas le "Wheat Board," si l'on peut trouver d'autres moyens, pour des raisons faciles à comprendre. Ses propres appointements et les dividendes de sa compagnie en seraient fâcheusement affectés."

M. Crerar disait au Parlement le 24 juin 1920 (Hansard, page 4235, vol. 55). Personnellement, je suis entièrement opposé à toute politique permanente qui entraîne le contrôle du marché des grains dans ce pays."

Au cours du même discours, il a dit: "Je ne pense pas que cela soit sage comme politique permanente, ni dans l'intérêt du consommateur ni dans celui du producteur, et je tiens à faire connaître ma position à cet égard."

Wilson Paul est un fermier de 34 ans d'expérience dans cette circonscription et personne ne connaît mieux que lui les besoins du fermier et de tout autre membre de la communauté. Personne ne luttera avec plus d'ardeur que lui pour les droits de chacun.

Wilson Paul a été membre de l'Association des Grain Growers pendant douze ans et il a été président d'un cercle local; mais il croit que toutes les classes doivent être sur un pied d'égalité et qu'aucune classe n'est tenue de soutenir tel ou tel candidat avant d'avoir entendu discuter à fond les buts de l'élection; il croit que chaque électeur devrait être en position de voter d'une façon intelligente.

Wilson Paul s'engage à demander le prompt achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson et le développement de nos ressources naturelles.

L'Hon. Arthur Meighen a manifesté son appréciation des splendides services rendus par les femmes du Canada pendant l'après-guerre en leur accordant le droit de vote et en les plaçant sur un pied d'égalité avec les hommes.

Les objections de King et de Crerar contre l'augmentation de la dette nationale du Canada ne sont pas justifiés. De grosses dépenses ont été nécessaires pour la poursuite de la guerre, et quand on songe aux besoins des veuves, des orphelins et des soldats infirmes, il semble qu'aucun Canadien digne de ce nom ne devrait marchander de justes dépenses pour cette juste cause.

Feu Sir Wilfrid Laurier a dit, il y a quelques années, qu' Arthur Meighen était l'esprit le plus brillant qu'avait produit le conservatisme canadien.

L'opinion du grand homme d'Etat Sir Wilfrid Laurier a été amplement justifiée par l'habileté politique dont a fait preuve Arthur Meighen à la récente conférence des premiers ministres des Dominions à Londres.

Ceci devrait être une garantie suffisante des capacités d'Arthur Meighen comme homme d'Etat pour les électeurs du Canada.

Wilson Paul demande aux électeurs d'examiner avec soin les questions en jeu et il sollicite respectueusement votre vote et votre influence dans cette élection.

Votez pour PAUL et pour l'avantage des Fermiers

Bonus d'un million de Votes pour le mois de novembre seulement

Les concurrents qui nous feront parvenir 100 nouveaux abonnés entre le 1er et le 30 novembre, recevront UN MILLION de votes en plus des votes et autres boni que nous accordons depuis le début du Concours.

Durant la même période, nous accorderons UN DEMI MILLION de votes suppémentaires aux concurrents qui nous auront fait parvenir l'abonnement de 100 anciens abonnés.

Maintenant que les battages sont pratiquement terminés, nous comptons que les concurrents redoubleront d'activité, de zèle, et qu'ils se feront un devoir de solliciter l'abonnement de toutes les personnes de langue française qui habitent dans leur district respectif. IL FAUT que LE PATRIOTE soit lu dans chaque foyer franco-canadien de la Saskatchewan, et, dans le plus grand nombre possible de familles de l'Alberta et du Manitoba et même de Québec.

Nous espérons que ce bonus spécial nous rapportera un minimum de 3000 nouveaux abonnés, il ne faudrait pas un bien grand effort pour porter ce nombre à 5000.

Candidats répondez à l'appel.

Venez cherchez votre Million de Votes et vous assur er une de nos Automobiles.

Galerie historique

Monument à la gloire de l'Eglise canadienne—Magnifique travail de M. L.-J.-A. Derome.

M. J. L. A. Derome, le merveilleux octogénaire, l'infatigable compilateur du *Canada Ecclésiastique*, vient de publier un ouvrage qu'on pourrait presque qualifier de "monument à la gloire de l'Eglise canadienne". C'est la galerie des portraits de tous les papes qui ont dirigé l'Eglise universelle et en même temps l'Eglise du Canada pendant toute la période de notre histoire, depuis Alexandre VII à qui nous devons le premier de nos évêques, François de Montmorency Laval, évèque de Pétrée, jusqu'à Benoît XV à qui nous devons le dernier de nos évêques actuellement consacrés, Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon. Quant aux évêques canadiens eux-mêmes, M. Derome a été assez heureux, après des années de recherches, pour assembler une série absolument complète de leurs portraits. Nous ne croyons pas qu'il existe nulle part ailleurs une collection de ce genre. La série des fondateurs et fondatrices d'ordres religieux, qui est à peu près complète elle aussi, n'intéressera pas moins le lecteur.

La partie consacrée à l'élément civil est moins large. C'est sans doute parce que l'auteur a déjà publié la série des portraits de nos gouverneurs et lieutenants-gouverneurs et des principales illustrations du monde civil canadien.

"La *Galerie des Portraits historiques canadiens*, dit dans la préface, M. Aegidius Fauteux, sera d'un précieux secours dans les écoles, car elle apprendra à nos jeunes enfants, à la fois par l'écriture et par l'image, une foule de faits qu'il leur importe de savoir et dont ils ne pourront que profiter. Pour tous d'ailleurs, cette collection d'un genre unique devra être du premier intérêt, et chacun voudra la conserver dans sa bibliothèque, comme on conserve précieusement dans nos familles, pour les feuilleter de temps à autre l'album vénéré où s'alignent les doux portraits des ancêtres. Nous nous faisons cependant un devoir de signaler à l'auteur qu'à la page 43, il a publié comme étant le portrait de l'abbé Raymond Casgrain, celui de son frère, feu l'abbé René-Casgrain, auteur de l'*Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien*, décédé le 25 avril 1917.

Ces 264 portraits sont compris dans un album de 13 x 10 pouces, 6 portraits par pages, avec biographies en regard de chacune des vignettes; le tout imprimé sur papier de luxe avec une forte couverture en carton-toile et ornements dorés. Prix: $3.50 *franco* $3.75.

Le même album avec couverture en toile de luxe et ornements dorés. Prix: *franco* $5.00.

Les portraits faisant partie de cette collection peuvent être également vendus par série séparée, ainsi, les évêques d'un diocèse ou d'une province ecclésiastique, ou encore ceux des autres parties du Canada, avec personnages religieux ou civils, peuvent être vendus par lots de pas moins de cinq cents au prix de $7.50 le mille, ou un dollar le cent, franco. Ces vignettes ainsi vendues séparément portent chacune une notice biographique au verso.

Portraits déjà parus.

LES GOUVERNEURS DU CANADA

1o. La grande série format 9 x 12, chacun, 11 sous.

2o. La même série, en album, toile rouge $5.00.

3o. La même série collée sur 24 très forts cartons (20 x 13½) (2 par carton) avec oeillets pour suspendre au mur des écoles, $10.00.

SERIE POPULAIRE

Petit format (x 3½) avec notice biographique au verso de chacun des portraits.

1o. Les 48 portraits dans une enveloppe spéciale. Prix: *franco* 50 sous.

La douzaine de séries. *Franco* $4.50.

2o. La collection en un joli album (7 " x 4 ") cartonnage de couleur. Franco 65 sous.

Les Gouverneurs et les Premiers Ministres de la Province de Québec depuis la Confédération.

(1867) en tout 24 portraits, format 5 " par 3½.

Série dans une enveloppe *franco* 25 sous.

En album, (7 " x 4 ") carton de couleur *franco* 40 sous.

La douzaine de collections *franco* $2.50.

Pour toute demande ou information, s'adresser à M. Derome aux soins de la "Librairie Beauchemin", Limité, 79, rue St-Jacques, Montréal.

——:o:——

Mort du vaillant publiciste catholique Mgr Henri Delassus

LILLE — Mgr. Henri Delassus, protonotaire apostolique, doyen du Chapitre de Lille, chapelain de Notre-Dame de la Treille, est décédé à Sameon, le 6 Octobre, dans sa 85ième année. La carrière du vaillant prélat fut une carrière très simple, très unie, où le ministère a tenu fort peu de place, et qui fut remplie surtout par les travaux du publiciste et de l'écrivain. Le labeur qu'il accomplit et l'influence qu'il exerça furent considérables, comme aussi la notoriété qui s'attacha un peu partout à sa personne et à ses écrits.

Peu d'hommes ont travaillé plus que lui, et c'était la tristesse de ses dernières années de ne plus pouvoir le faire comme jadis, avec une curiosité toujours en éveil et une incessante application. Encore faut-il ajouter qu'il avait entrepris à 80 ans la publication d'un grand ouvrage en cinq volumes sur "les Pourquoi de la Guerre mondiale," et qu'il a pu achever la moitié de ce travail devant lequel des énergies plus jeunes eussent reculé. Il fait songer à ces bons ouvriers de Dieu qui ne séparent jamais les travaux et les jours, et qui ne déposent leur outil qu'au dernier moment, quand leurs mains défaillantes n'ont plus la force de le tenir. Et c'est là en tout temps, mais plus particulièrement à l'époque actuelle, un fort bel exemple.

Il fut le fondateur et le premier directeur de la Semaine Religieuse de Lille après avoir dirigé pendant près de 40 ans la Semaine Religieuse de Cambrai. On sait comment pour assurer plus d'ampleur à son travail et plus d'écho à son apostolat; il fit sortir sa publication hebdomadaire, du cadre ordinaire des Semaines Religieuses et lui donna les allures d'une petite revue catholique, très alerte, très vivante, très personnelle surtout, et dont l'équivalent n'existe plus aujourd'hui dans les Semaines Religieuses de France, ni dans celles des autres pays de langue française. D'abord une doctrine sûre. Ensuite une information abondante, presque toujours de première main, et qui se tenait soigneusement au courant, en ce qui concerne les questions ecclésiastiques, de toutes les décisions récentes, de tous les documents importants, et de tous les faits nouveaux. Théologien d'une orthodoxie remarquable qui ne connut jamais d'éclipse même partielle, et d'une étonnante clairvoyance à qui les événements ont le plus souvent donné raison, Mgr Delassus avait en outre une culture générale extrêmement étendue. Il avait le goût de la polémique, Aussi a-t-il lutté, non sans plaisir, contre des adversaires qu'il n'allait pas toujours chercher dans les rangs de la franc-maçonnerie. En outre de la Semaine Religieuse et de ses suppléments, Mgr. Delassus a publié les ouvrages suivants:

Le Problème de l'heure présente, 2 Vols.; Le Conjuration anti-chrétienne, 3 vols; L'Américanisme et la Conjuration antichrétienne; la Mission posthume de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, et le règne social de N. S. Jésus-Christ; Vérités et erreurs démocratiques; La Démocratie chrétienne; l'Encyclique "Pascendi Dominici Gregis" et la Démocratie; La condamnation du Modernisme dans la censure du Sillon; L'Esprit familial dans la Maison, dans la Cité et dans l'Etat; La Question juive; Origines de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Treille, patronne du diocèse de Lille; Petit Office de Notre-Dame de la Treille, Mère de grâce, patronne de Lille; les Pourquoi de la Guerre mondiale (3 vols).

——:o:——

VICTORIA — Les profits du gouvernement sur la vente des liqueurs dans la Colombie Anglaise se chiffreront à une moyenne de $40,000 par semaine, d'après un rapport publié hier par l'hon. McLean, trésorier provincial. M. McLean écrit que les profits au cours de la première période de l'administration de la commission, du 15 juin au 30 septembre, sont de $600,000.

OTTAWA. — M. Norbert Barnabé, qui a célébré le mois dernier le 106ème anniversaire de sa naissance, annonce qu'il devient membre du parti progressiste et qu'il votera le six décembre prochain pour le docteur Bourque et M. Loughnan. M. Barnabé a toujours été conservateur et cette recrue fait grand plaisir aux organisateurs du nouveau parti politique.

Le maréchal Foch chez les Dames de Sion à Kansas City

KANSAS CITY, Mo. — Le maréchal Foch est resté ici un jour de plus plutôt que de désappointer plusieurs milliers d'enfants des écoles de la ville, à qui on avait dit qu'ils pourraient voir le maréchal. L'illustre visiteur devait partir pour Fort Leavenworth, Kansas, mais en apprenant que les enfants voulaient le voir, il resta. Tous les enfants des écoles furent rangés des deux côtés du boulevard et le maréchal passa près d'eux, accompagné du lieutenant général baron Jacques chef d'état major de l'armée belge.

Après cette promenade, le maréchal fit arrêter son automobile à la porte du couvent des Soeurs de Notre Dame de Sion où les bonnes religieuses ont un cours français. Sept fillettes, portant de petits drapeaux français s'approchèrent de lui et l'une d'elles lui lut un compliment en français. Le maréchal se montra très ému. Les sept fillettes, qui étaient âgées de 12 à 14 ans, parlaient toutes le français.

"Mes enfants," leur dit le maréchal," je suis venu en Amérique parce que j'aime votre pays et que j'ai voulu vous le montrer. Nous avons été amis dans la paix et vous, mes petites filles, quand vous serez grandes et que vos frères travailleront, n'oubliez jamais de prier."

Après cette petite entrevue, le maréchal allait regagner son auto mais il changea d'idée. Il se sentait fatigué et exprima le désir d'aller se reposer au parloir. Là il prit place sur un fauteuil et, très las, il allait fermer les yeux lorsque plusieurs fillettes entrèrent timidement. Le maréchal les vit, les fit approcher et bientôt il fut entouré d'un essaim de jeunes filles les unes à genoux près de son fauteuil, lui baisant les mains, les autres debout et papillonnant autour de lui.

Le maréchal resta là 20 minutes et lorsqu'il embrassa les fillettes avant de s'en aller, il avait les larmes dans les yeux car c'était l'anniversaire de la mort de son fils, le lieutenant Foch tombé au champ d'honneur sous ses yeux, à la première bataille de la Somme en novembre 1914.

ECHELLE DES VOTES ET DES TAUX D'ABONNEMENTS AU "PATRIOTE DE L'OUEST."

		Nombre de Votes Nov.
Un an d'abonnement	$2.00	6,000
Deux ans "	$4.00	16,000
Trois ans "	$6.00	25,500
Quatre ans "	$8.00	36,000
Cinq ans "	$10.00	50,000

TOUS LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE

L'abonnement pour l'etranger est de $2.50 par année.

50 Votes Gratuits

Blanc

CONCOURS POUR AUTO ET PRIX

Doit être voté ou mis à la poste le ou avant le 31 décembre, 1921.

Nom ....

Adresse ....

Ces coupons vaudront 50 votes chacun — vous pouvez en envoyer autant que vous en êtes capables — s'ils sont dûment remplis et envoyés au Gérant du Concours du "Patriote de l'Ouest" le ou avant le jour d'échéance de la dite date. Ces blancs doivent être découpés et mis en un paquet ou dans une enveloppe avec le nombre de votes inscrit dessus.

Etat actuel des Candidats du Concours—au 12 Novembre

M. l'abbé J. A. Morissette, Moose Jaw, Sask.	**4524300**
Mme Athala Brillon, Gravelbourg, Sask.	**4343800**
Louis Demay, St-Brieux, Sask.	**4106550**
L. Sylvestre, Willow Bunch, Sask.	**3857250**
Mme Cécilia Manseau, Montréal, P.Q.	**3627050**
M. l'abbé J. A. Morneau, Périgord, Sask.	**3069800**
Jules Casgrain, Prince-Albert, Sask.	**3052350**
Louis Ferland, St-Boniface, Man.	**2538450**
E. A. Grézaud, Duck Lake, Sask	**2390050**
Mlle Elizabeth Lepage, Marcelin, Sask.	**2328500**
R. P. Louis Simard, S-Paul des Métis, Alta.	**2109250**
Edouard Dionne, Vonda, Sask.	**1803800**
A. Courchène, Debden, Sask.	**1674050**
Victor Roy, Wauchope, Sask.	**1220550**
Adrien Liboiron, Ponteix, Sask.	**1010000**
J. A. Motut, Hoey, Sask.	**911550**
Rév. Frère F. Bergé, Chauvin, Alta.	**826750**
Georges Chouinard, Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.	**791400**
Mlle Laurence Morin, Laflèche, Sask.	**690000**
Réal J. Carrier, St-Claude, Man.	**669050**
V. Thibert, Lajord, Sask.	**590600**
M. l'abbé A. Laliberté, Morinville, Alta.	**583050**
T. R. Ménard, Lebret, Sask.	**566250**
Mlle Antonia Cuillerier, Le Pas, Man.	**520400**
Larochelle, Abbé J. A., Domrémy, Sask.	**487000**
J. A. Pellerin, Wolseley, Sask.	**481050**
Mlle Annette Houle, St-Isidore de Bellevue, Sask.	**441200**
Pelletier, J. A., Rosetown, Sask.	**360050**
Mlle Germaine Normand, Howell, Sask.	**349850**
Jos. Duval, Delmas, Sask.	**281550**
Dr. P. E. Ayotte, Dollard, Sask.	**269050**
Mlle Bernadette Boutin, St-Hubert Miss., Sask.	**235800**
M. l'abbé F. E. Bonny, Rosetown, Sask.	**224300**
Jos. Dion, Meota, Sask.	**161050**
Alphonse Letourneau, Régina, Sask.	**147550**
Mlle Yvonne Ecarnot, Montmartre, Sask.	**143050**
Louis Grenier, St-Labre, Man.	**120050**
Melle M. L. Turenne, Vawn, Sask.	**75050**
Mlle Elmira Le Tarte, St Louis, Sask.	**54050**
Mlle Léopoldine Le Tarte, St-Louis, Sask.	**48050**
Lepage, Yvon, Espérance, Sask.	**46000**
Léger Roy, Southview, Sask.	**38050**
M. l'abbé Louis Tremblay, Brosseau, Alta.	**37050**
Mme François Lambert, Frenchville, Sask.	**28050**
Rév. Père E. Lacombe, Cando, Sask.	**19050**
Mlle Angèle Levesque, Howell, Sask.	**13050**
M. l'abbé J. Bois, Meyronne, Sask.	**5050**
M. l'abbé Guertin, Legal, Alta.	**5050**
E. E. Kleine, Edam, Sask.	**5050**

A partir de cette semaine les candidats seront inscrits par ordre de rang façon à faciliter la comparaison.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS du "PATRIOTE"

Prince-Albert

Revision de la liste électorale

Le juge Doak siège depuis hier et siègera jusqu'à la fin de la semaine comme officier reviseur de la liste électorale parlementaire pour la ville. La liste est affichée dans différents endroits publics, comme le bureau de poste et l'hôtel de ville, où elle peut être facilement consultée. Ceux qui ne sont pas encore inscrits doivent le faire sans faute d'ici samedi soir.

:o:

Chaude discussion à la Société d'Agriculture

Les directeurs de la Société d'Agriculture ont échangé des propos assez vifs à leur dernière réunion. L'état financier accuse un déficit de $5,000 et il est difficile de s'entendre sur les moyens à adopter pour se sortir d'embarras. La direction de la Société a été l'objet de vives critiques. M. T. J. Agnew, en particulier, a déclaré que l'exposition annuelle n'est plus une exposition agricole, que les directeurs en ont fait une vraie farce en laissant les établissements de jeux y fonctionner librement. Le côté agricole de l'exposition est relégué à l'arrière plan et a perdu son caractère d'éducation. M. Agnew voudrait que les expositions futures soient débarrassées des "shows" de qualité inférieure qui y ont occupé une trop grande place jusqu'ici.

:o:

Photographies de l'Intronisation de S. G. Mgr Prud'homme

Le photographe James a exécuté deux photographies très artistiques de 30 pouces de long qui constituent un magnifique souvenir des fêtes de l'Intronisation de S. G. Mgr Prud'homme. L'une représente la sortie de la cathédrale, après la cérémonie; l'autre a été prise devant l'évêché et donne le groupe des dignitaires ecclésiastiques et de tous les membres du clergé présent.

Ces deux photographies sont en vente, au prix de $1.00 chacune, chez le photographe James, 38, 8ème rue est, Prince-Albert. 36P.

:o:

Rappelons que c'est demain dans l'église presbytérienne Saint-Paul, qu'a lieu le concert Jean Riddel, sous les auspices de la Société Chorale de Prince-Albert.

M. et Mme Joseph Houle, de Howell, sont de retour de leur voyage de noces à Winnipeg, où ils ont passé quelque temps chez des parents et amis. Joseph Houle est le fils de M. et Mme J. A. Houle autrefois de cette ville, maintenant de St-Isidore de Bellevue.

— Mlle Marguerite Prud'homme, la plus jeune soeur de S. G. Mgr Prud'homme, est en visite à l'évêché.

— M. l'abbé Chatel et M. l'abbé Hamel, tous les deux originaires de la province de Québec et récemment venus dans le diocèse, sont à l'évêché, ainsi que M. l'abbé Lambert, de Saint-Boniface.

— M. Guillaume Gervais, de Duck Lake, et M. Pierre Viens, de Crystal Spring, sont venus à Prince-Albert, visiter Mme Pierre Viens, patiente à l'hôpital de la Sainte-Famille.

:o:

Réclames de candidats

On est prié de remarquer que les réclames que nous insérons pour différents candidats politiques n'engagent que la responsabilité de ces candidats. Nous leur fournissons simplement dans ces annonces une tribune libre pour l'exposé de leurs opinions qui intéressent le public en général. Ce dernier reste le juge de la valeur des hommes et des programmes.

:o:

Le recensement semble avoir été bien mal fait

Le dernier recensement paraît être bien incomplet, si on en juge par les chiffres qu'il donne pour la population de Montréal comparés à ceux de l'*Almanach Lovell*.

En effet, les rapports du dernier recensement décennal, fait au mois de juin, 1921, par les soins du gouvernement d'Ottawa, donnent pour la population de Montréal et des municipalités voisines le chiffre de 663,534 habitants, tandis que les compilateurs de l'almanach Lovell en ont vers le même temps, compté 830,704 dans le même territoire, ce qui fait un écart de 175,000 habitants.

M. Lovell a démontré que les chiffres fournis par ses recenseurs, qui concordent aussi avec les chiffres fournis par les paroisses catholiques et les statistiques provinciales, ont toute chance d'être plus véridiques que ceux des recenseurs officiels.

Une omission de 175,000 personnes à Montréal, voilà qui n'est pas ordinaire!

L'*Association catholique des Voyageurs de Commerce* a adopté une motion de protestation contre la façon dont le recensement a été fait. Une ville d'Ontario a constaté aussi qu'on avait oublié un de ses plus populeux quartiers.

:o:

Marché aux grains de Winnipeg

Blé Nord. — No 1, 1.10⅝; No 2, 1.07⅞; No 3, 1.01⅝; No 4, 97⅞; No 5, 90⅝; No 6, 82⅝; fourrage, 73⅝; voie, 1.08⅝.

Avoine. — No 2 C. W., 43¾; No 3 C. W., 41½; fourrage extra No 1, 41¼; fourrage No 1, 39½; fourrage No 2, 37½; rejetée, 34½; voie, 43½.

Orge. — No 3 C. W., 57½; No 4, C. W., 53¼; rejetée, 47½; fourrage, 47½; voie, 57½.

Lin. — No 1 N. W. C., 1.75; No 2 C. W., 7.71; No 3 C. W., 1.45; rejeté, 1.45; voie, 1.75.

Seigle. — No 2 C. W., 83.

:o:

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons: de choix, 4.50 à 5.00.
Moyens, 4.00 à 4.25.
Communs, 2.50 à 3.00.
Génisses: de choix, 4.00 à 4.25.
Assez bonnes, 3.25 à 3.50.
Moyennes, 2.50 à 3.00.
Vaches: de choix, 3.00 à 3.25.
Assez bonnes, 2.00 à 2.50.
Communes, 1.75 à 2.00.
Conserve, 1.00.
Animaux maigres: pesants, 3.75 à 4.00.
Assez bons, 3.25 à 3.50.
De choix d'un an, 3.50 à 4.00.
Moyens d'un an, 3.00 à 3.25.
Taureaux: 1ère qualité, 2.00 à 2.50.
Moutons: de choix, 4.50 à 5.00.
Agneaux: de choix, 8.00 à 8.50.
Veaux: de choix, 4.00 à 4.50.
Moyens, 3.00 à 3.50.
Porcs: de choix, 9.50.

:o:

Marché aux animaux de Prince - Albert.

Bouvillons: Bon à de choix, 3.75 — 4.50.
Moyens à bons: 3.00 — 3.50.
Communs: 2.00 — 3.00.
Génisses: de boucherie de choix: 3.00.
Assez bonnes: 2.00 — 2.75.
Vaches: De boucherie de choix: 2.00 — 2.75.
Assez bonnes: 1.50 — 2.00.
Veaux: De choix: 3.50 — 5.00.
Porcs: Choisis, 150 à 200; 9.50.
Pesants, au-dessus de 220, réd. 1.00.
Pesants, au-dessus de 250, réd. 2.00.
Pesants, au-dessus de 300, réd. 3.00.
Truies douces, réd. 3.00 — 5.00.
Truies rudes, réd. 5.00 — 6.00.
Verrats, réd. 6.00.

:o:

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé Nord: No 1, 80c; No 2, 77c; No 3, 72c; No 4, 65c; No 5, 58c.

La complainte des ames

Vierge Marie, ô bonne Mère,
O bonne Mère de Jésus!
C'est ici la complainte amère
Que chantent ceux qui ne sont plus!

Nous venons, en ce soir d'automne,
Frapper aux portes des amis;
C'est Jésus-Christ qui nous ordonne
De réveiller les endormis!

Vous qui dormez dans la nuit noire,
Ah! songez-vous de temps en temps
Qu'au feu flambant du Purgatoire
Sont peut-être tous vos parents?

Ils sont là, vos pères, vos mères,
Feu par-dessus, feu par dessous,
Espérant en vain les prières
Qu'ils ont droit d'espérer de vous!

Songez-vous qu'ils disent peut-être
A tous les chrétiens d'ici-bas:
Priez pour nous sans nous connaître
Puisque nos gars ne le font pas!

Dans le Purgatoire on nous laisse,
Priez pour ceux qui ne prient pas!
Priez pour nous! Priez sans cesse!
Puisque nos gars sont des ingrats!

Allons! la nuit n'est pas finie!
Priez donc tous, priez encore,
Hormis les gens à l'agonie,
Ou déjà surpris par la mort!

Vierge Marie, ô bonne Mère,
O Mère qui versez des pleurs,
C'est ici la complainte amère
De ceux qui sont dans les douleurs!

Théodore Botrel.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

SOEUR LOUISE

Par M. du CAMPFRANC

No. 11

Les quais de la Saône et ceux du Rhône, la colline des Chartreux, le cours Morand, les quartiers populeux: Guillotière, Brotteaux, Vaise, Croix-Rousse, rivalisaient d'éclat. Partout, chez les riches familles lyonnaises, comme dans les plus humbles logis, se manifestait le même empressement à glorifier la Vierge immaculée, dont la protection s'étend d'une façon si particulière sur la grande cité lyonnaise.

Louise marchait comme dans un rêve; toute sa pensée était à Blanche-Rose. Elle regrettait presque d'être venue à ce pèlerinage... Si son père allait mourir... Si elle n'était pas là pour recueillir le dernier soupir!..: Elle voulait y être. Elle voulait lui dire encore une fois: "Mon père bien-aimé"; elle voulait que, dans ce dernier sombre passage qui conduit à la clarté, il entendit sa voix. Elle voulait le conjurer avec tout son coeur, toute sa force, toute son âme, de joindre les mains et de s'incliner sous les saintes paroles de l'absolution... Une sorte de fièvre la gagnait; les appréhensions les plus sinistres lui venaient à l'esprit.

Si le 8 décembre à Lyon est la fête de la piété, c'est aussi la fête de l'étalage. Les grands magasins font des prodiges pour forcer l'admiration des promeneurs. Sur les larges trottoirs des rues centrales, la circulation était presque impossible, tant la foule était compacte.

— Ma bonne cousine, fit Louise d'un accent suppliant, la vue de toute cette animation me fait tant de mal... Je me figure que mon père agonise.

— Enfant, enfant, calmez-vous, répliquait la vieille dame.

De grosses larms écoulaient sur les joues de la jeune fille.

Elle supplia.

— Je vous avais promis de rester jusqu'à demain; cela m'est impossible. J'ai le pressentiment qu'il va mourir cette nuit... J'ai l'âme trop oppressée... Mon pauvre père!...

Le petit chemin de fer de Ouest-Fourvière avait encore un départ, et Louise et les enfants, sous la protection de leur parente, montèrent dans un des wagons. La soirée était claire, les étoiles avivées de froid et la bise piquante. Des familles entières retournaient dans les petites villes qui, de tous côtés, forment une couronne à Lyon; et, malgré l'heure et le froid, tous ces chrétiens avaient un air d'allégresse. Dans les wagons, les pèlerins chantaient encore un cantique, et ce chant amenait de nouvelles larmes dans les yeux de Louise. Une horrible angoisse l'étreignait et lui donnait ce frisson intérieur, qui accompagne les grandes crises de la vie.

Pourtant, lorsqu'elle arriva à Blanche-Rose, l'écrivain n'était pas plus malade que de coutume. Quoiqu'il fût près de dix heures, il n'avait même pas voulu se mettre au lit. Il redoutait l'angoisse des étouffements. Il souffrait moins dans son fauteuil. Louise l'y trouva affaissé, avec un grand air de fatigue, contemplant, de ses yeux attristés, la flamme qui dansait dans l'âtre. Mme d'Arnolle travaillait devant une petite table à côté de son mari. Louise s'assit près de son père, et prit la main amaigrie de l'écrivain renommé. Elle n'essayait pas de le consoler autrement que par la sympathie de son regard et la chaleur de sa pression de main. Comment faire pénétrer un peu de lumière dans la nuit de ce cerveau? Voilà pourtant ce qu'il fallait. Enfin, Louise, appelant à l'aide tout son courage, et faisant un grand effort, murmura d'une voix tremblante.

— Père, j'ai suivi les pèlerins; j'ai monté la sainte colline; j'ai prié pour toi...

Et, plus bas encore.

— Demain, ne consentiras-tu pas à voir un prêtre... Il te consolerait...

Il était trop malade pour s'emporter contre elle; mais il se détacha de son étreinte, et répondit froidement:

— Laisse ma conscience en repos. Je te le demande expressément.

Un moment après il exprima le désir de demeurer seul. Il dit à sa femme et à sa fille:

— Combien de nuits avez-vous passées. Le sommeil brûle vos yeux. Allez vous reposer. Si je suis plus malade, je vous promets de vous appeler.

Elles lui obéirent, rassurées par cette promesse; mais une fois, dans la chambre voisine, elles ne se jetèrent même pas sur leur lit. Elles avaient besoin de pleurer dans les bras l'une de l'autre. Le vent s'était levé, et ce bruit de branches agitées sous le souffle glacé de l'hiver, leur faisait l'effet de ce glas, qui résonne, lugubre. Elles ne savaient pas ce qui les oppressait ainsi; mais elles souffraient horriblement, comme elles n'avaient jamais souffert.

Que de nuits Guy d'Arnolle avait passées dans son vaste fauteuil. Cette maladie de coeur, déterminée par l'ébranlement de sa chute, le faisait souffrir davantage dès qu'il s'allongeait sur son lit; les suffocations devenaient alors plus violentes. Il préférait donc ce fauteuil, où il était entouré d'oreillers, avec de chaudes couvertures enveloppant ses pauvres jambes si gonflées et si lourdes. Mais, si le corps était accablé jusqu'à défaillir, le regard brillait toujours sous les épais sourcils, et l'écrivain conservait dans la puissance de penser une étonnante énergie.

Il souffrait moins depuis quelques heures; ce n'était qu'une trève.

— Pas d'illusion, balbutiait-il, la mort est proche... La mort, oui, voilà ce qui épouvante les coeurs les mieux trempés.

Un feu sombre s'alluma dans ses yeux.

Ils ne craignent pas la mort ceux qui ont vécu imprégnés de la pensée de Dieu, d'un Dieu juste, bienveillant et paternel; ceux qui vivent vraiment sous ses yeux comme sous les yeux d'un père avec crainte et respect. Mais lui, s'était-il jamais inquiété de la présence invisible de cet être bon et miséricordieux; mais aussi puissant et terrible. L'avait-il jamais prié d'un coeur simple? Non, jamais. Il s'était plu à le nier, à l'insulter.

Ah! s'il existait, cet Etre... Si sa présence invisible était pourtant certaine?...

Un frisson le secoua tout entier. Il eut peur; il eut peur à sentir son être se glacer. Si le Dieu, adoré par Louise, n'était pas un mythe, qu'allait-il répondre à ce Créateur et à ce Juge?

Une sueur froide perlait sur son front; car cette idée s'emparait de lui, que, dans quelques jours... que dans quelques heures, peut-être, il serait devant ce Juge... Mort... mort... il serait mort...

Il balbutia à deux reprises cette syllabe, et ce qu'elle représente de subit écroulement, d'irréparable chute dans le noir, le froid, le vide, lui serra le coeur à l'étouffer. Une angoisse, cruelle comme l'étreinte de la main du bourreau, l'obligea à interrompre sa funèbre méditation. Ses traits changèrent brusquement sous la douleur de cet élancement; la palpitation dura quelques secondes; et puis, il se reprit à respirer.

— N'avait-il pas eu tort de refuser cette visite d'un prêtre, dont sa femme et sa fille, ses deux meilleures amies sur la terre, lui parlaient encore à l'heure précédente?

Toutes ses convictions anciennes, dans lesquelles il s'était cantonné par ambition et par amour du gain, commençaient à lui paraître fausses. Toutes ses doctrines lui semblaient vaines. Pour de l'argent, il s'était fait un grand négateur... Pour de l'argent, il avait semé, par le monde, des idées malfaisantes. La certitude d'un Etre supérieur, principe de toute grandeur et de toute miséricorde, lui apparaissait. Il était bien près de confesser son aveuglement. Et, tout à coup, ses lèvres se mirent à balbutier:

— Pardon, mon Dieu!

Et il regardait droit devant lui, de ses yeux effrayés et brûlés de fièvre.

Au dehors, dans la nuit noire, le vent s'était de plus en plus levé, et c'était une clameur de tempête battant les vitres, le grondement d'un assaut infatigable. La brise flagellait les ardoises de la toiture, et sifflait en tordant les branches.

Mais, pour obtenir ce pardon, il devait rétracter!... Il se trouvait face à face avec la plus affreuse vision qui puisse hanter un écrivain: celle de la pensée agissante et corruptrice. Ah! toutes ses pensées, en vain les avait-il soutenues de l'éclat de son nom, et parées de la magie de son beau talent, elles n'en étaient pas moins des pensées stérilisantes niant la vertu. Sans cesse, il avait attaqué le christianisme comme une maladie entée sur l'espèce humaine, quand il guérit, au contraire, toutes les maladies de l'humanité. Oui, s'était effrayant de songer qu'il allait mourir, et que son oeuvre continuerait à combattre tout ce qu'il aurait dû respecter et adorer.

— Mon Dieu! comment arrêter le vol de la pensée? Une fois hors du faible crâne, elle s'élance, et s'en va, malfaisante ou bienfaisante, moraliser ou corrompre, consoler ou désespérer. Elle s'en va porter aux âmes, avec audace et cruauté, le scandale, le mensonge, la souillure, la violence, l'impiété, les doutes, les larmes brûlantes... ou bien, divine interprète, céleste messagère, elle porte le respect, l'amour, la lumière, la joie des choses pures, l'honneur, le courage, l'immortelle espérance.

Guy d'Arnolle demeurait immobile, et l'on aurait pu lire la terreur de l'inconnu dans ses yeux.

Le vent enveloppait Blanche-Rose, soulevant les ardoises de la vaste bâtisse. Cette lamentation de la rafale était lugubre. Dans la chambre du malade, le feu brûlait paisible. Guy d'Arnolle s'était péniblement levé. C'était un désarroi de toutes les forces de son âme, une tourmente dans son cerveau. Demain, il verrait un prêtre; mais, dès cette nuit même, il tracerait quelques lignes. Il dirait à ses lecteurs:

— Je me suis trompé. Mes yeux se sont ouverts sur le mensonge de mes doctrines...

Il s'était assis devant son bureau. La feuille blanche était devant lui, prête à recevoir la rétractation; il prenait la plume... Quand, tout-à-coup, il devint livide, ses traits se creusèrent, et il jeta un cri terrible dans l'angoisse de cette atroce souffrance. Un vaisseau venait de se briser au coeur.

Louise et Mme d'Arnolle, qui, depuis des heures veillaient inquiètes, s'élancèrent vers le moribond.

Il haletait dans les convulsions dernières; un peu de sang était venu à ses lèvres.

Toutes deux s'étaient mises à genoux. C'était la fin. Son visage s'altérait davantage. Ses yeux exprimaient l'agonie d'une anxiété dernière. Les bras de sa femme et de sa fille le soutenaient. Louise le regardait avec douleur et tendresse. Elle lui parut, en cet instant, comme un ange sauveur, il joignit les mains. Il tremblait d'épouvante: et d'une voix à peine distincte, Louise l'entendit murmurer.

— *La justice de Dieu... Le châtiment... expie pour ton père.*

Une pâleur plus grande s'étendait sur son front; sa tête se renversa en arrière, ses mains jointes retombèrent inertes.

— *Expie!... Expie!...*

Ce fut sa dernière parole. La mort venait de le saisir. Il demeurait immobile. La lueur de la lampe l'éclairait. Ses yeux ouverts semblaient regarder l'au-delà d'une façon tragique. Et en vain sa femme et sa fille l'appelaient, couvraient ses mains de larmes et de baisers. Il ne vivait plus. Alors Louise, avec un profond respect, lui ferma les yeux.

Cette parole était entrée dans son coeur pour n'en plus sortir jamais.

Expie!... Expie!...

Dernier souhait de son père à l'agonie. Elle obéirait... Et elle expierait si héroïquement que Dieu aurait pitié de ce pauvre père, pour lequel, sans cesse, tous les jours, elle demanderait grâce. Il avait perdu des âmes... Elles en sauverait, AMES POUR AMES.

Expie!... Expie!...

Mme d'Arnolle, aidée d'une religieuse, rendait les derniers devoirs à celui auquel elle avait été unie pour la vie. Lorsqu'il fut paré pour le cercueil, elle s'agenouilla; elle appuya sa tête dans ses mains, et elle se mit à pleurer amèrement.

Sur le grand lit de sa chambre, l'écrivain renommé semblait dormir. La majesté froide de la mort donnait un caractère puissant à cette figure blanche. La lumière des cierges faisait croire, parfois, en vacillant, à des tressaillements sur ces muscles glacés.

(A suivre)

Un article de "l'Action française" sur les Franco-Canadiens de la Saskatchewan

Le nouvel évêque de Prince-Albert et Saskatoon. — Pas de sénateur canadien. — L'appel à la province de Québec en faveur du Collège Mathieu et du "Patriote".

Sous le titre de "Chronique de l'Ouest: En Saskatchewan", l'Action française publie l'article suivant:

La dernière chronique de la Saskatchewan est du mois de mars. Le publiciste mystérieux qui se fait passer modestement pour UN SAUVAGE, y retraçait, de sa façon originale, les empiètements de l'anglais depuis les origines de la Saskatchewan jusqu'en 1911, où commença la résistance organisée avec l'apparition du *Patriote de l'Ouest*. Cette période intéressante d'action française fera sans doute le sujet d'une de ses prochaines chroniques. En attendant, si vous le voulez bien, glanons un peu dans l'actualité de ces derniers six mois.

L'événement le plus important, et aussi le plus significatif, est certainement la nomination de Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme au siège de Prince-Albert. L'éminent titulaire qui succède au regretté Mgr Pascal sera le premier évêque né dans l'Ouest élevé à l'honneur de l'épiscopat. Doué de précieuses qualités, formé à l'école de Mgr Langevin et de Mgr Béliveau, jeune et actif, animé d'un grand zèle apostolique servi par l'expérience d'un ministère varié et la connaissance parfaite des détails de l'administration d'un diocèse, le nouvel évêque de Prince-Albert promet de fournir à l'Eglise un long et fructueux pontificat qui affermira les oeuvres commencées et en suscitera de nouvelles.

La nomination de Mgr Prud'homme a été accueillie avec joie dans tout le diocèse et même dans tout le Canada. Elle a mis fin à une longue anxiété et elle semble marquer le retour à l'orientation primitive et normale que certaines intrigues faisaient dévier depuis quelques années d'une façon alarmante.

L'Eglise de l'Ouest a été fondée par l'apostolat français et canadien-français au prix de sacrifices et d'héroïsmes dont Dieu seul peut récompenser tout le mérite et dont l'histoire moderne ne peut offrir que bien peu d'exemples. Il y a quinze ans, il n'y avait pas un seul évêque de langue anglaise dans tout l'Ouest, depuis Saint-Boniface jusqu'à Vancouver, et depuis Edmonton et Prince-Albert jusqu'à l'Extrême-Nord. Mais l'Ouest commençait à se transformer rapidement. Les moyens de transport étaient devenus plus commodes et la vie plus facile que du temps de la raquette et de la charrette à boeufs. On vit alors surgir des ambitions, tout au moins aussi humaines qu'apostoliques. En 1905, un mémoire secret était présenté à Rome, et appuyé par une haute personnalité, et recommandant, sur des motifs fort spécieux, que toutes les nominations futures à l'épiscopat, dans l'Ouest, soient attribuées à des titulaires de langue anglaise. La chose paraissait alors tellement invraisemblable qu'on y attacha peu d'importance, mais on oubliait que le Canada est un pays bien lointain, bien mal connu en Europe, et que notre titre de colonie anglaise prête à de fâcheuses confusions dont l'intrigue a toujours su habilement tirer parti. Il est remarquable que tous les vicariats apostoliques, dont les missions restent fort pénibles, sont demeurés intactes depuis ces quinze années: mais l'archevêché de Vancouver, le nouvel évêché de Calgary, le nouvel archevêché de Winnipeg, l'archevêché d'Edmonton ont maintenant à leur tête des évêques de langue anglaise.

Je me suis laissé dire que les intrigues qui voulaient déjà placer un évêque de langue anglaise à Régina, lors de la formation de ce diocèse, se sont renouvelées, sous diverses formes, autour de la succession de Prince-Albert, malgré le bon droit évident des nôtres à un évêque de leur langue. Le prestige de notre illustre cardinal et de l'éminent archevêque de Régina auront contribué pour beaucoup à remettre enfin les choses au point et à faire la *pleine lumière*. La nomination de Mgr Prud'homme aurait en ce sens une haute signification, confirmée encore par la nomination de Mgr Couturier à Alexandria. Disons, sans plus, qu'il faut nous réjouir doublement si se trouve enfin enrayé un mouvement qui devenait bien dangereux pour la foi de nos populations, sans avancer beaucoup, d'ailleurs, la cause, si chère à quelques-uns, de notre anglicisation.

* * *

Nous étions assurés d'avoir justice à Rome. Nous le sommes beaucoup moins d'avoir justice à Ottawa en ce qui concerne la nomination d'un sénateur de langue française pour remplacer feu le sénateur Prince. Nous avons fait savoir assez clairement à M. Meighen depuis huit mois ce que nous voulons. Les pétitions recommandées par l'Association Catholique Franco-Canadienne ont afflué de toutes parts au bureau du premier ministre, et plusieurs associations de la province de Québec les ont appuyées à leur tour. On nous a déjà répondu, naturellement, que la chose était prise en sérieuse considération, et... on a nommé sénateur M. Calder, qui est certainement un retors politicien unioniste, mais qu'on peut difficilement considérer comme un catholique canadien-français. Il reste un siège vacant, en Saskatchewan, qui est promis, dit-on, à un autre politicien également anglais et protestant. Mais puisque nous avons maintenant des représentants canadiens dans le ministère, l'occasion leur est belle de faire peser leur influence pour que l'on nous accorde la représentation à laquelle nous avons droit, et, comme disent les pétitions, "nous continuerons à prier".

* * *

Si nous attendons peu de chose du côté de la politique qui nous a souvent habitués aux déceptions de la part d'Ottawa depuis la Confédération, il n'en est plus de même lorsque nous faisons appel à la générosité de la province de Québec pour des oeuvres qui nous sont vitales dans la Saskatchewan: notre collège et notre journal.

La cause du collège a été plaidée auprès de nos compatriotes par son fondateur même, l'aimable archevêque de Régina, ancien Recteur de l'Université Laval. Avant de faire appel à Québec tous les moyens avaient été mis en oeuvre par son courageux vicaire-général, Mgr Z. Marois, secrétaire-général de l'Association Catholique Franco-Canadienne, pour venir en aide à cette fondation indispensable qui a absolument besoin de secours pour subsister. Une souscription inaugurée l'automne dernier, et qui s'est poursuivie tout l'hiver à travers les centres français de la Saskatchewan, a produit environ vingt-cinq mille piastres, ce qui est fort considérable si l'on tient compte de la pénurie de nos gens qui ont subi cinq années de mauvaises récoltes, et qui sont disséminés partout, au nombre seulement d'une quarantaine de mille, en de petites paroisses où tout est à créer. Secours cependant tout à fait insuffisant. Il faudrait encore quatre fois cette somme pour assurer la survivance de l'oeuvre et l'asseoir sur des bases financières solides. Québec ne peut rester indifférent à l'appel de détresse que leur font pour la première fois leurs frères de la Saskatchewan par la voix de cet ancien recteur d'université qui a dépensé les trois-quarts de sa vie à la formation de plusieurs générations d'étudiants aujourd'hui en mesure de payer une dette de reconnaissance à celui qui a été pour tous un bon père. La réponse sera généreuse, nous n'en doutons pas.

* * *

L'appel que fait, de son côté, le *Patriote de l'Ouest*, de Prince-Albert, est bien modeste. Il demande seulement d'être reçu à votre foyer. Voilà dix ans qu'il est sur la brèche. C'est lui qui a rendu nos organisations possibles, qui a su réaliser l'union absolue de tous devant le danger commun, qui a groupé toutes les bonnes volontés, remonté les courages, dirigé les batailles et rendu plusieurs fois la résistance victorieuse. S'il disparaissait, ce serait une calamité nationale. Il ne veut pas disparaître comme l'auraient souhaité les Orangistes qui ont été un jour jusqu'à demander sa suppression. Il veut au contraire agrandir son champ d'action et d'influence en obtenant une plus large diffusion, non seulement dans sa province, mais au loin, dans Québec et les autres provinces, chez tous les dirigeants de la race, chez tous les apôtres d'action française auxquels il fera mieux connaître l'Ouest canadien, avec ses luttes et ses problèmes, ses avantages et ses difficultés. Ce journal, dont le maintien depuis dix ans est un prodige d'énergie, se publie chaque semaine à douze et souvent à seize pages débordantes de vie et de combativité. (1) Il est à la tête de cinq mille abonnés, et il voudrait doubler ce chiffre avant la fin de l'année. Il a institué à cet effet un concours d'abonnements avec des prix d'une valeur totale de cinq mille piastres. De nombreux candidats sont sur les rangs dont la lutte promet d'être aussi chaude que celle des élections. Je n'ai pas l'honneur d'être moi-même candidat, mais je voudrais faire ma petite part en faveur de ce vaillant défenseur de nos droits en le recommandant de tout coeur au public si intelligent de l'*Action française*.

Albert PRINCE.

(1) Un récent article, où il dénonçait l'emprise que veut exercer la franc-maçonnerie sur le personnel enseignant de l'école rurale par l'offre de $15,000 que faisait officiellement la grande Loge de la Saskatchewan pour payer les frais d'Ecole Normale de 50 instituteurs, lui a valu des menaces.

Cartes Professionnelles

MEDECINE

DR. BOULANGER,
Laboratoire de Rayons. Ex-chirurgun des hôpitaux de Paris et de New-York.
Spécialités: Chirurgie abdominale, maladies de la femme.
Téléphones—1032 : 2909.
Bureaux 10011 Ave Jasper, Edmonton, Alta.

Dr. F. Lachance
DES HOPITAUX DE PARIS. Maladies de la femme. Chirurgie spécialement. Hernie et appendicite. Edifice Somerset, Avenue du Portage, Winnipeg, Man. Consultations de 2 à 5 p.m. Visite à l'hôpital de St. Boniface tous les matins.
WINNIPEG - - MAN

Dr. Albert Mathieu
Des Hôpitaux de France et d'Angleterre, ex-Chirugien-Spécialiste de l'Hôpital Militaire West Cliff pour les maladies de la tête. Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge, et chirurgie plastique de la tête. 413-414 Edifice McCallum Hill. Téléphone: Résidence 4242. Bureaux: 3407.
REGINA - - SASK.

Dr. Laurent Roy
DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialités: Maladies de la femme. 2e plancher, Edifice McCallum - Hill. Bureau Téléphone 2548. Résidence: 3407.
REGINA - SASK

Dr. C. R. Paradis
Autrefois de Londres et de l'hôpital Neckor de Paris. Spécialiste en chirurgie générale, et maladies de la femme. Edifice McAra et Wallace, 1855 rue Scarth (premier étage). Téléphone 4605. Résidence 2309 rue Robinson. Téléphone 4606. Heures: de 9 à 11 a.m., de 3 à 6 p.m. et de 7 à 8.30 p.m.
REGINA - SASK

Moose Jaw
207 Bâtisse Hammond.
Casier Postal 549 Téléphone 3313
Docteur J. B. TRUDELLE
DIPLOME EN CHIRURGIE DE L'INSTITUT CLAMART DE PARIS.
Ancien élève de l'Hôpital Nekor et Broca, Paris.
Ex Interne en Chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Québec, 1912-1914.
Ex-Assistant à la Clinique Chirurgicale de l'Université Laval
Chirurgien de l'Hôpital Général No. 6 pendant la Guerre, 1915-1919.
Ex-Chirurgien Spécialiste pour Maladies de la Femme, Hôtel-Dieu, Université Laval
Chirurgien décoré par le Gouvernement Français pendant la Guerre
MOOSE JAW - - SASK.

Dentiste Chs. C. CLERMONT
Docteur en chirurgie dentaire. Licencié en art dentaire pour le Dominion.
Service des plus modernes. Appareil de radiographie, etc.
207 Bâtisse Hammond, MOOSE JAW.
Téléphone 5356.

Thos. Robertson, D.D.S.
Gradué avec honneur B. C. D. S. Baltimore. Spécialité: Traitement de la Pyorrhée, Examen aux Rayons X. Bureau: Immeuble Mitchell. Au-dessus de la Pharmacie Stewart. Avenue Centrale. Tél. 2457.
PRINCE ALBERT - SASK

Dr. N. A. Laurendeau
DES HOPITAUX DE NEW YORK. Spécialité: Chirugie et maladies de la femme, Heures de Consultations: 1 à 3 p.m. 7 à 8 h. p.m. Visite à l'hôpital St-Boniface tous les matins. Bureau et résidence, 83 rue Richot. Tél. Main 1392.
SAINT-BONIFACE - - MAN

Meilleurs remèdes et moins cher
Si nos prix n'étaient pas plus bas que ceux des autres il vaudrait encore la peine de venir acheter vos remèdes chez nous.
Notre principe est de ne vendre que des remèdes de première qualité, et toutes nos affaires se maintiennent sur cette base.
De plus, comme nous vendons beaucoup nos remèdes n'ont pas le temps de vieillir.
Passiez-vous payer plus cher que vous y regagneriez encore, mais vous payez moins cher.
The Rexall Drug Store,
Pharmacien et Opticien
Chas. McDonald
Ave. Centrale, Prince Albert

N. PIROTTON
..135 et 141 Rue Dubuc,..
Norwood, Man.
Tel. Res. 51 3606.
(Maison fondée en 1914.)
Manufacturiers de monuments funéraires en marbre, granit et autres pierres.
Statues en Marbre et en ciment. Ex voto, pierres d'Autel.
La plus ancienne Maison de langue française de tout l'Ouest.
Marque de cimetière N.P.
N. PIROTTON.

Dr. A. M. Savoie
Gradué de l'Université Laval, Québec. Ex-élève des Hôpitaux de New York. Spécialiste attachée à la Croix Rouge Américaine en Russie. *Spécialités*: Maladies du coeur et des poumons. Heures de Consultations: 10 à 12 a.m. 3 à 5 p.m. Téléphone 5494. 812 McCallum Hill Bldg.,
REGINA - - SASK

Dr. Alfred Montreuil
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris. Ex-Interne de l'Hôtel-Dieu de Québec. Médecin-Chirurgien. Spécialité: Chirurgie. 15 11ème rue Est. Téléphone 2214.
PRINCE - ALBERT - - SASK

Frank A. Black
Représentant la MANUFACTURERS LIFE INS. CO. Bureau: Chambre 3, Bloc Imperial Bank, Prince Albert.

LOI

A. E. PHILION
AVOCAT, PROCUREUR et NOTAIRE
CHAMBRE 3 BANQUE d'HOCHELAGA.
Phone — No. 2805
PRINCE - ALBERT - - SASK.

Braithwaite & Jefferson
Avocats et Solliciteurs.
Bureau à Shell River.
G. A. W. Braithwaite.
H. S. Jefferson.
Téléphone 2785
Offices: Chambres 1 et 2, Banque d'Hochelaga, Avenue Centrale.

J. E. Morrier
Arpenteur Géomètre et Notaire Chambre 3, Banque d'Hochelaga.
PRINCE - ALBERT - - SASK

Lussier, Frame & March
AVOCATS et SOLLICITEURS
J. E. Lussier, B.A., Arthur Frame, A. C. March, B.A. McDonald Block. Téléphone 2787. Argent à Prêter.
PRINCE - ALBERT - - SASK

Lindsay & Hutcheon
AVOCATS, PROCUREURS et NOTAIRES. Téléphone 27.. Bureau: Edifice de la Banque d'Ottawa. Prêts d'argent.
PRINCE - ALBERT - - SASK

Adrien Doiron, B.A.
AVOCAT, PROCUREUR, ET NOTAIRE, Vonda, Sask.

Emile Lacourcière
AVOCAT, NOTAIRE, etc., Montmartre, Sask.

A. Gelinas
AVOCAT ET NOTAIRE
LE PAS, MAN.

N. W. Morton
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER, Edifice du Théatre Empress
PRINCE - ALBERT - - SASK

Arthur J. Boyer
IMMEUBLES. Assurances Confédération Life. Choix de terres en prairies et en culture dans le district de Montmartre.

A. I. WILKINSON
Ave. Centrale - Prince Albert.

Argent à Prêter
SUR FERMES EN CULTURE
On accepte les demandes pour les fermes ayant au moins 50 acres en culture.

Dr. J. T. O. SAUCIER,
Gradué du Collège et Hôpital de Chicago.
Spécialiste des yeux, des oreilles, de la gorge et du nez.
Bâtisse Cobbold, 2e Avenue,
SASKATOON

Les trois partis devant l'opinion

Trois partis sont en présence: parti national-libéral-conservateur, le parti libéral et le parti progressiste. Analysons-les l'un après l'autre, jugeons-les à tour de rôle et faisons librement, consciencieusement notre choix. Tous les Canadiens français, disait dernièrement un puissant orateur, qui veulent sincèrement orienter leur action politique, en toute connaissance de cause, ont le droit et le devoir d'envisager à la fois le passé, le présent et l'avenir afin de porter sur chacun des groupes politiques un jugement intelligent et désintéressé.

Le parti Libéral-National-Conservateur ce qu'il a fait—Ce qu'il veut

Le parti conservateur unioniste, camouflé aujourd'hui sous sa triple appellation de parti national libéral conservateur, est au pouvoir à Ottawa depuis 1911. Voyons ce qu'il a fait et ce qu'il veut.

CE QU'IL A FAIT:

On peut diviser le régime conservateur depuis 1911 en deux périodes: le parlement de 1911 et le parlement de 1917.

Le parlement de 1911 a duré six ans. Or, d'après la constitution du pays, chaque parlement ne peut durer plus de cinq ans. Celui de 1911, en prolongeant d'un an son terme d'office, a donc violé la loi du pays. Seul le regretté Paul-Emile Lamarche protesta contre cette mesure arbitraire. Le peuple, disait-il, ne m'a élu que pour cinq ans je n'ai plus le droit de siéger dans cette chambre; je remets entre les mains de l'orateur mon mandat de député. Que faisait donc alors l'opposition libérale?

Le parlement de 1911 a jeté les [illegible] les unes contre les autres, [illegible] piller le trésor public par des tripotages de chemins de fer [illegible] les intérêts du peuple à [illegible] rapacité de spéculateurs, d'accapareurs et de profiteurs défendus [illegible] par le gouvernement [illegible] parlement de 1911 a vu le [illegible] bafoué, dépouillé de ses [illegible] réduit à l'état de servitude [illegible] une bande de brigands [illegible] qui, pour comble [illegible] ont fait tout ce qu'il [illegible] pour lui enlever son dernier [illegible] son droit de vote.

[illegible] en quelques mots ce qu'a [illegible] parlement de 1911.

[illegible] deuxième période du régime [illegible] commence avec le [illegible] 1917. C'est la période [illegible] gouvernement unioniste de [illegible] Borden et du parti national-libéral-conservateur de M. Meighen. C'est en 1917 qu'un grand nombre de libéraux désertèrent les rangs de leur parti pour se ranger sous le drapeau de guerre de M. Borden et former le gouvernement unioniste.

Le cabinet d'union Borden a commis des abus de pouvoir sans nombre, il a tout enterré dans le [illegible] impérialiste, muselé la [illegible] par le droit de censure, imposé le bâillon parlementaire, voté des lois arbitraires, tenté d'intimider la magistrature, astreint les tribunaux à des besognes indignes d'eux, consacré toutes les ressources de l'Etat au dieu de la guerre, lancé la fameuse phrase "Jusqu'au dernier sou, jusqu'au dernier homme, pour sauver l'Empire", imposé la conscription trompé les agriculteurs, acheté le chemins de fer dont le déficit annuel est de $70,000,000, protégé les trusts au détriment de l'agriculture, etc, etc.

Voilà ce qu'a été le cabinet d'union Borden, devenu, depuis l'avènement de M. Meighen, le parti national libéral conservateur.

CE QU'IL VEUT:

Qu'on m'absolve de mes péchés passés, s'écrie le parti national libéral-conservateur, et je maintiendrai dans le pays le régime de la protection.

La protection, disent les tenants de cette politique, est nécessaire:

1o. *Pour encourager le développement et le progrès de l'industrie nationale.*

Cet argument ne vaut pas; car, si on le tenait pour exact on devrait conclure que le régime protectionniste ne doit avoir qu'un temps et qu'au bout de quinze à vingt ans il devrait disparaître. Or les protectionnistes ne veulent jamais entendre parler d'une réduction de tarif. Les industries que l'Etat protège sont comme des veaux que l'on engraisse, toujours à la mamelle, jamais sevrés. Suggérez-leur une réduction de tarif, et elles paraîtront si maigres et si misérables que vous en aurez pitié du plus profond de votre coeur. Mais dès qu'elles sentent que le tarif restera le même, elles prennent des allures de reines, étalent attelages et laquais et leurs yeux se perdent dans la graisse. Les industries grandissent: elles deviennent assez prospères pour vivre sans soutien, mais les droits de douane, droits souvent très élevés, ne changent pas.

Au point de vue de la consommation, les droits protecteurs tendent à renchérir le coût de la vie. Les droits à l'entrée ont pour effet ordinaire de s'ajouter non seulement au prix des marchandises importées, mais au prix de toutes les marchandises similaires manufacturées et consommées dans le pays, en sorte que le public se trouve à payer de sa poche, sous la forme de supplément de prix, dix fois ce que perçoit l'Etat en droits de douane. Les manufacturiers s'efforcent de vendre au prix de l'article importé et non à leur prix de revient augmenté d'un léger profit.

Au point de vue de la répartition des richesses, les droits protecteurs créent une injustice, car ils ont pour effet de garantir un revenu minimum aux producteurs industriels, alors que la plupart du temps la loi refuse de garantir aux ouvriers le salaire minimum qu'ils réclament aussi.

"Au point de vue du commerce, écrit Charles Gide, il ne faut pas oublier que les droits protecteurs, en réduisant les importations de marchandises, tendent à réduire en même temps les exportations et constituent ainsi la plus monstrueuse contradiction avec les efforts que font les peuples pour faciliter les communications, pour percer les montagnes, sillonner les mers de lignes de paquebots subventionnés et de câbles télégraphiques, etc. Peut-on imaginer pire folie, que de commencer par dépenser des centaines de millions pour percer des tunnels sous les Alpes, ou jeter les ponts sur la Manche, et cela fait, mettre des douaniers à chaque bout pour arrêter ces marchandises ou les rançonner".

Un économiste anglais, David Wells, fait une énumération originale des désavantages que créent les droits de douane au commerce du pays. "Un droit de 20 p. c., dit-il, équivaut à une mauvaise route, un droit de 50 p. c. à un fleuve large et profond sans les moyens nécessaires de le traverser: un droit de 70 p. c., c'est un vaste marais qui s'étend de chaque côté du fleuve; un droit de 100 p. c., c'est une bande de voleurs qui dépouillent le marchand de presque tout ce qu'il a et l'obligent encore à se sentir heureux d'échapper avec la vie sauve".

M. C. Gauthier dit en substance ce qui suit de ce régime néfaste: Les droits protecteurs ralentissent souvent le progrès industriel en supprimant ou en atténuant le stimulant de la concurrence extérieure. Si l'on veut qu'un pays garde son rang de grande puissance industrielle et commerciale, il faut l'obliger à renouveler constamment son outillage et ses procédés, à éliminer sans cesse les organes usés et vieillis; or, il est douteux que les producteurs s'y prêtent de bonne grâce s'ils n'y sont contraints par la concurrence étrangère dont les protectionnistes ne veulent pas.

2o. *Pour augmenter le revenu.* Les droits protecteurs n'accroissent le revenu qu'au début, mais finissent par le diminuer ou le supprimer en tarissant sa source c'est-à-dire l'importation. Les protectionnistes sont souverainement illogiques lorsqu'ils prétendent à la fois protéger les industries par le tarif et créer un revenu. C'est un cercle vicieux. Si le tarif protège réellement les industries, les importations étrangères diminuent et le revenu, lui aussi, diminue et devient nul. Si au contraire le revenu reste le même ou augmente, les industries ne sont nullement protégées, mais un large profit est assuré.

Beaucoup plus que les conséquences matérielles, les conséquences morales de la protection sont désastreuses. L'emprise des gros intérêts sur notre monde politique est une source de corruption dont il est difficile de sonder la profondeur et l'étendue.

Le système protecteur a toujours été et il menace de le devenir encore plus— une menace au bon gouvernement en protégeant indûment et outrageusement une classe d'individus qui en ont le moins besoin et qui abusent du pouvoir que l'argent met entre leurs mains; ce système est devenu un fardeau de plus en plus lourd pour l'individu et a ainsi contribué à soulever ces clameurs et cette haine de certaines classes.

Afin d'arriver à leurs fins, les gros intérêts sont devenus les souscripteurs attitrés des fonds électoraux et par conséquent les tripoteurs d'élections.

Qui verse à la caisse électorale? Qui a maintenu au pouvoir Sir Robert Borden? Qui a fait arriver et maintient M. Meighen? Qui fournira la somme énorme de fonds qu'il faudra pour tenter de gagner les prochaines élections? Ce sont toujours les mêmes. Tous ceux qui bénéficient du tarif douanier, du régime des primes et des bonis, ceux qui construisent des chemins de fer pour ensuite les revendre au gouvernement, les compagnies industrielles toujours prêtes à tendre la main au gouvernement sous prétexte qu'il faut encourager notre industrie, les gros entrepreneurs des Travaux Publics tous ceux qui en un mot détiennent la richesse pour des fins purement matérielles et dont la suprême ambition est d'être nommés sénateurs, tous ceux-là versent à pleines mains dans la caisse électorale, afin de maintenir au pouvoir leurs créatures et d'écraser l'opinion publique tournée contre eux. Ce régime a-t-il assez duré?

(A suivre)

—:o:—

Madame revient de voyage et demande à sa femme de chambre si, pendant son absence, elle a pris soin de ses bêtes.

— Oui, madame; il m'est arrivé une fois seulement d'oublier de donner à manger au chat.

— J'espère qu'il n'en a pas souffert?

— Oh! non madame, il a mangé le canari et le perroquet.

Administration et Rédaction:
1303 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Abonnement:
Un an, Canada $2.00
Un an, Etranger ... $2.50

PRINCE ALBERT, SASK., MERCREDI, 16 NOVEMBRE, 1921

MANDEMENT D'ENTRÉE

de Monseigneur Joseph-Henri Prud'homme

Joseph Henri Prud'homme, par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Le 12 juillet 1920 mourait à Luynes, en France, un des admirables évêques missionnaires de l'Eglise de l'Ouest, Monseigneur Albert Pascal, Oblat de Marie Immaculée, fondateur de Notre diocèse.

Originaire de la France, ce noble pays dont les caractères distinctifs, au dire de Mgr Taché, sont "la générosité et le dévouement" (1) il reçut une éducation profondément chrétienne; puis, se sentant appelé à se dévouer pour les âmes les plus abandonnées, ou du moins pour les êtres les plus humbles dans l'échelle sociale, les pauvres sauvages rachetés du sang d'un Dieu, il avait dit adieu à ses parents et amis, il avait quitté le village natal pour aller s'ensevelir dans les neiges de l'Athabasca. Seize ans durant il se dévoua à ce pénible ministère avec un zèle que rien ne put rebuter, ne se doutant guère qu'il faisait ainsi l'apprentissage d'un pastorat plus sublime.

Il y a trente-cinq ans, le diocèse de Saint-Albert s'étendait des Montagnes Rocheuses aux plages désolées de la baie d'Hudson. C'était une contrée vaste comme plusieurs royaumes, que, par suite de l'immigration blanche qui se portait vers la vallée de la Saskatchewan, un seul évêque ne suffisait plus à gouverner. La partie orientale en fut donc détachée le 19 avril 1891, et le missionnaire du lac Athabasca en fut constitué le premier titulaire, en qualité de Vicaire Apostolique avec le titre épiscopal de Mosynopolis. Le Maître avait parlé, et, à l'exemple de Simon Pierre, tout en se défiant de ses forces, il se résigna à "jeter ses filets", "In verbo autem tuo laxabo rete" (1).

Comment maintenant exposer en quelques mots les résultats de ce fécond épiscopat?

Regardez plutôt autour de vous et contemplez les fruits de son zèle apostolique. Voyez le développement merveilleux de la vie catholique pendant ses vingt-neuf années d'épiscopat: ces paroisses nouvelles qui ont surgi de tous côtés, ces belles institutions d'enseignement et de charité, ces deux journaux catholiques qui se sont fondés sous son règne. Voyez aussi son empressement à donner aux fidèles de diverses nationalités des prêtres parlant leur langue.

Voyez encore toutes ces communautés religieuses de femmes qu'il a appelées dans son diocèse et qui se dévouent à l'enseignement de la jeunesse, au soin des malades et des orphelins.

Voyez tous ces prêtres qu'il a fait venir pour l'aider et lui prêter main forte dans l'accomplissement de ses desseins apostoliques.

Au moment où il pouvait contempler avec une légitime fierté le fruit de ses travaux et se promettre une ère moins pénible, la maladie vint le frapper et le coucher dans la tombe après plusieurs années de cruelles souffrances, et ce lui fut une dernière épreuve de mourir loin de ce cher diocèse qu'il avait fondé. Tous nous lui garderons un souvenir de reconnaissance impérissable.

Vous vous êtes étonnés peut-être que, pour succéder au très regretté Monseigneur Pascal, le choix du Vicaire de Jésus-Christ soit tombé, après de si longues délibérations, sur un jeune prêtre, étranger à votre diocèse. Nous confessons volontiers, en effet, qu'en Nous appelant au siège épiscopal de Prince-Albert et de Saskatoon, Dieu, par le plus impénétrable de Ses desseins, Nous a appelé à une dignité dont Notre peu de mérite, bien plus encore que Notre jeune âge Nous rendait très certainement indigne. Et si vous Nous permettez de vous découvrir le fond de Notre âme, Nous vous avouerons franchement que la charge qui est jointe à cette dignité, Nous semble si lourde et comporte de telles responsabilités, qu'elle Nous cause à la vérité beaucoup de crainte. Dieu Nous est témoin que lorsque Nous avons vu cette charge remise sur Nos épaules, Nous aurions été tenté de découragement, si Nous n'avions eu confiance en la grâce de Dieu. Car Nous ne pouvons pas oublier que Celui qui Nous envoie pour Le représenter auprès de vous et pour vous diriger est le Dieu de toute bonté qui a promis de suppléer à nos infirmités et d'être Lui-même notre soutien, notre lumière et notre force. Et de même que c'est en Son nom que Nous Nous présentons aujourd'hui pour prendre le gouvernement de votre diocèse, aussi est-ce uniquement en Son nom que Nous venons vous inviter à Nous donner votre obéissance, votre confiance et votre affection. Et Nous Nous réjouissons de n'avoir pas d'autre titre à cette confiance et à cette affection que Nous demandons que le titre d'envoyé de Dieu, parce que vous voyez, d'abord que, ne pouvant compter sur autre chose, Nous ne compterons que sur la prière et Nous Nous reposerons uniquement dans le secours de Dieu, mais surtout parce que le vrai titre à la confiance et à l'affection est bien le titre de pasteur et de père.

Et si Dieu, en établissant un pasteur sur un troupeau désire naturellement que ce troupeau lui donne cet amour et cette confiance, Il ne manque pas d'autre part de donner aussi à ce pasteur la plus tendre inclination pour son troupeau. Vous ne serez donc pas surpris si Nous Nous flattons ici d'avoir éprouvé pour vous la plus grande sollicitude et le plus grand attachement le jour où Nous sommes devenu Votre père pour la vie; car vous comprendrez que ce n'est là qu'un effet ordinaire de la divine grâce. Depuis ce jour Notre pensée n'a cessé de se tourner vers vous pour voir ce qui pourrait vous aider et vous rendre heureux; depuis ce jour Nous avons formé le dessein de vous donner tout ce que nous pouvons avoir de force, de ressources, de talent, de santé, d'énergie et de vie. Tous vos intérêts maintenant Nous touchent comme les Nôtres ou plutôt Nos seuls intérêts sont les vôtres, c'est-à-dire votre bonheur, votre progrès, votre paix, votre salut éternel. Il n'y a pas jusqu'à vos âmes qui Nous sont aussi chères que la Nôtre, puisque Nous devons répondre de vos âmes comme de la Nôtre devant Dieu. Ces responsabilités sont terribles, mais elles ne sont que la conséquence nécessaire de cette paternité toute céleste qui Nous unit à vous maintenant. Et comment pourrions-Nous vous aimer, en effet, si Nous n'étions sensible à tous vos dangers et attentif à tous vos besoins? L'affection ne produit-elle pas nécessairement ces craintes qui forcent les parents à exercer une vigilance continuelle sur leurs enfants?

Cette sollicitude que Nous éprouvons pour vous, n'a pas pu Nous laisser oisif et tranquille; loin de là, elle Nous a poussé à Nous demander ce qu'il y avait de plus important pour Notre diocèse, ce qui pressait le plus et ce qu'il faudrait chercher d'abord à obtenir. Et Nous Nous sommes rappelé alors que Jésus-Christ ayant prié pour son Eglise, dans la circonstance la plus grave et la plus solennelle, n'a demandé qu'une chose, et n'a formé qu'un souhait; car dans cette chose et ce souhait évidemment tout le reste était renfermé.

C'était dans la dernière soirée de sa vie mortelle et le dernier entretien qu'il a eu avec ses disciples. C'était donc la veille de sa mort, après la Cène, lorsqu'il allait déjà à Gethsémani pour y souffrir Son agonie et y commencer Sa passion. Ses apôtres tristes et inquiets Le suivaient en silence et recueillaient avec soin Ses dernières recommandations. Ses apôtres Lui rappelaient d'abord cette humanité qu'Il a tant aimée, pour laquelle Il avait déjà fait tant de merveilles et pour laquelle Il se préparait à opérer des merveilles plus grandes encore. Lui, Dieu, Il allait maintenant mourir pour elle. Ses apôtres représentaient donc d'abord cette humanité insensible et cruelle; mais ils représentaient aussi Son Eglise qui allait naître bientôt de Son côté et de Son coeur ouvert par une lance et serait ainsi le fruit de Sa douleur. Cette Eglise était à la fois Son Epouse bien-aimée pour laquelle Il éprouvait déjà des transports infinis, et Son corps mystique; car Il allait former avec elle une union aussi intime et aussi profonde, mais infiniment plus forte et plus durable, que celle de l'âme et du corps. Il allait mourir, mais pour revivre éternellement au ciel et dans Son Eglise. Car celle-ci devait être sa continuation et même son complément sur la terre jusqu'à la fin des temps, puisqu'elle même, et nulle autre qu'elle allait poursuivre incessamment la rédemption des hommes, cette oeuvre si chère à Son coeur, avec laquelle Il s'était véritablement identifié. Voilà pourquoi en mourant Il laissait tout à Son Eglise, Son évangile, Ses sacrements, Son esprit, Sa croix, Son sang, Son sacerdoce. Les apôtres représentaient donc cette Eglise, dont ils allaient être eux-mêmes les fondements, qu'ils désiraient établir et répandre par toute la terre, qu'ils allaient féconder merveilleusement de leur doctrine, de leurs sueurs et de leurs travaux, et à laquelle ils finiraient par donner le témoignage de leur sang.

Ce fut donc en présence de Ses apôtres qui représentaient en ce moment tout ce qu'Il avait de plus cher que Jésus-Christ s'inquiéta pour Son Eglise et fit cette prière mémorable qui fut comme Son testament, Sa dernière recommandation, Sa volonté suprême, et qui contient tout quoiqu'elle ne contienne qu'une seule demande.

"*Père Saint,* dit-Il, *gardez dans votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme Nous.*"

"*Pater Sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi; ut sint unum, sicut et Nos*". (1).

Gardez-les, c'est-à-dire qu'ils demeurent fidèles à leur vocation; qu'ils ne se laissent ni tenter par les séductions du monde, ni abattre par la persécution. Gardez-les dans l'unité de la foi, en les conservant dans la pureté de ma doctrine. Gardez-les, c'est-à-dire encore, éloignez d'eux toute division et toute discorde qui sont les pires ennemis de toute société, éloignez encore ces rivalités, oppositions d'intérêts et jalousies qui mettent la haine parmi les frères; éloignez cet esprit étroit et égoïste des ambitieux de la terre qui ne cherchent qu'à dominer et à s'élever au-dessus des autres. Gardez-les en un mot dans cette charité humble et généreuse, dans cet amour fraternel qui doit être le signe de mes vrais disciples. Car cette charité est nécessaire pour qu'ils soient un: "*Ut sint unum*". Et rien n'est plus nécessaire que cette unité elle-même. Ce que je demande est un miracle bien extraordinaire, je le sais; mais je demande ce miracle au nom de cette bienheureuse unité qui est indispensable. Il faut que tous les fidèles s'aiment, qu'ils se pardonnent différences, il faut qu'ils s'aiment franchement, et que cet amour les attache fortement les uns aux autres, car il faut qu'ils soient un. Il faut que l'Eglise soit toute belle, toute immaculée et toute resplendissante, mais pour cela il faut qu'elle soit une.

Il pensait donc à nous aussi; Notre diocèse de Prince-Albert et de Saskatoon était donc aussi présent à Son esprit avec tous les autres diocèses lorsqu'Il adressait cette prière à Son Père; pour Notre diocèse aussi Il n'a demandé que cette grâce particulière, l'union de tous les coeurs et de tous les esprits, l'union qui fait la véritable unité, parce que cette unité devant être pour vous aussi, comme pour l'Eglise universelle, le gage de toutes les bénédictions et de toutes les faveurs célestes, est nécessairement le bien des biens, le bien qui renferme en quelque sorte tous les autres. Sur la foi du Maître, Nous croirons donc que Nous ne pouvons pas aujourd'hui vous souhaiter rien de mieux. Dans cette première rencontre avec vous, au reste, Notre coeur ému ne peut pas trouver d'autre prière à adresser à Dieu que celle de Jésus-Christ à la veille de quitter les siens. "*Père Saint, gardez dans votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un, comme nous.*"

Qu'ils soient un d'abord avec leur évêque, comme la tête et les membres ne forment qu'un corps. Que tous ne soient qu'un avec lui, afin que tous ne soient qu'un entre eux, parce qu'il est impossible que les membres jouissent de cette unité, s'ils ne dépendent en tout de la tête et s'ils ne reçoivent d'elle leur direction et toute leur impulsion. Mais de même que cette dépendance est toute naturelle dans le corps humain, parce qu'un amour très fort en unit toutes les parties, ainsi souhaitons-Nous de toutes Nos forces et demandons-Nous avec instance que Dieu Nous fasse la grâce de n'être jamais incliné qu'à la bonté, de ne pas mériter d'autre titre que celui de bon, et de ne réussir à rien qu'à conserver invariablement en toutes choses cette bonté qui gagne les coeurs, afin que les brebis bientôt deviennent attachées à leur pasteur, comme leur pasteur est déjà attaché à son troupeau. Et ainsi nous aiderons-nous mutuellement; la confiance que vous aurez en votre pasteur sera pour vous la plus précieuse bénédiction, tandis que pour Nous les bonnes dispositions de votre coeur seront toujours le meilleur appui de Notre administration.

Nous souhaitons encore et non moins ardemment que nos différences nationales, voulues de Dieu même, ne nuisent en rien à l'unité; que nous soyons tous par conséquent assez larges de vues et assez chrétiens d'esprit pour travailler tous ensemble au bien de la religion, afin que l'Eglise de Prince-Albert et de Saskatoon, quoique formée d'éléments divers, soit cependant une.

Cette unité étant le souhait que Jésus-Christ a formé pour vous, Nous ne croyons pas pouvoir mieux travailler à votre bonheur qu'en travaillant à maintenir cette divine unité parmi vous. Nous voulons qu'elle soit le but de tous Nos efforts, la fin de tous Nos labeurs et de toutes Nos entreprises jusqu'à la fin de Notre carrière, et c'est pourquoi Nous avons voulu choisir comme Notre devise d'évêque ce souhait de Jésus-Christ que Nous venons de commenter: "*Un sint unum.*" "*Afin qu'ils soient un.*" Nous ne voulons avoir de vie que pour cette unité. C'est le souhait que Nous voulons avoir constamment dans le coeur. Chaque fois que Nos mains s'élèveront pour vous bénir, c'est la grâce que Nous voulons faire descendre du ciel. C'est la recommandation que Nous voulons faire entendre partout chaque fois que Nous aurons à vous adresser Nos avis. Et Nous ne demandons pas d'autre récompense ici-bas de Nos sacrifices et de Nos travaux que de voir fleurir cette unité parmi vous. Nous refusons au contraire toute joie et toute consolation, et nous voulons que Notre âme reste en proie aux tristesses et aux désolations, si cette unité venait à périr parmi vous.

C'est animé de ces sentiments que Nous vous adressons à tous un cordial salut.

A Notre clergé Nous sommes heureux de répéter les paroles de saint Paul: "*Mes chers et bien-aimés frères, ma joie et ma couronne.*" (Phil. IV. I.) Nous lui appartenons dès maintenant corps et âme, et il pourra en tout temps compter sur Notre dévouement le plus entier. Il trouvera en Nous un père affectueux, qui les aidera et les encouragera dans leurs travaux. Cette extrême sensibilité qui Nous fait partager les afflictions des autres comme si Nous étions affligé Nous-même et qui Nous fait redouter leurs tentations autant que Nos propres tentations, est peut-être une faiblesse, mais une faiblesse inséparable d'un amour ardent, une faiblesse que saint Paul confesse avoir éprouvée à l'égard des fidèles de l'Eglise naissante: "*Qui donc,* leur dit-il, *souffre parmi vous sans que je souffre? Qui donc est tenté sans que je le sois moi-même? Quis infirmatur et ego non infirmor? Quis scandalizatur et ego non uror?*" (1). Loin donc de chercher à Nous défendre de cette faiblesse, Nous Nous en glorifions au contraire, car elle Nous fait éprouver une grande sollicitude pour vous.

Nous croyons remplir un devoir de justice en ce jour, en remerciant les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée qui ont fait le diocèse dont Nous sommes devenu titulaire. De l'aveu de tous, ils ont été les pionniers qui ont jeté et consolidé les bases de l'édifice religieux dans tout l'Ouest canadien, et on peut dire qu'ils ont, en particulier, coulé dans le moule de leurs aspirations apostoliques les populations de ce qui devait, avec le temps, devenir le diocèse de Prince-Albert et de Saskatoon.

Nous adressons pareillement un cordial salut aux nombreuses communautés religieuses de femmes qui ont tant fait dans Notre diocèse, soit pour l'instruction et l'éducation de la génération qui forme aujourd'hui la majorité de Nos ouailles, soit pour le soin des malades, soit pour le soin des orphelins. Nous sommes heureux, en ce jour, de rendre à leur dévouement sans réserve un témoignage public, et de leur adresser un merci du coeur, au moment où Nous allons récolter le fruit de leurs labeurs. En Nous, elles trouveront un père prêt à seconder leurs efforts.

A vous, chers fidèles, confiés à Nos soins, nous vous donnons l'assurance d'une affection profonde, et Nous attendons de vous en retour un esprit d'obéissance qui sera Notre force. Nous voulons pareillement compter sur votre affection, et de même que la nature se charge elle-même de faire éclore spontanément l'amour dans le coeur des enfants pour leurs parents, de même aussi la grâce fera éclore dans vos coeurs l'affection et la confiance envers Votre premier Pasteur. N'ayant tous en vue que la plus grande gloire de Dieu, Nous travaillerons dans la paix, l'harmonie, et Dieu bénira Nos bonnes intentions.

Aux RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye Nullius de Muenster, nous adressons en ce jour un merci du coeur pour le bien accompli dans Notre diocèse. Le Saint-Siège vient de couronner leurs labeurs parmi leurs compatriotes en octroyant l'autonomie religieuse à leur colonie. Ils sont venus dans Notre diocèse sur la demande de Notre vénéré prédécesseur, et ils y ont établi des paroisses prospères. S'il Nous fait peine d'avoir perdu de si belles paroisses, Nous Nous consolons à la pensée que les fidèles confiés à leur sollicitude recevront une attention particulière, et si maintenant ces enfants de saint Benoit ne relèvent plus de Notre juridiction, Nous voulons leur dire que Nous entendons vivre avec eux dans cette *concordia fratrum* et cet *amor proximorum* (1) dont parlent Nos Livres Saints.

A Notre vénéré Métropolitain, nous promettons un attachement inviolable à sa personne. Nous Nous efforcerons d'être pour lui un aide et un appui dans la Saskatchewan pour faire le bien. Nous voulons travailler avec lui la main dans la main pour procurer la gloire de Dieu et de Son Eglise.

Il Nous reste un devoir à accomplir, c'est celui de remercier Monsieur l'administrateur qui, pendant la vacance du siège, en dépit d'une santé chancelante, a bien voulu diriger Notre diocèse. La tâche n'était pas facile et Nous Nous rendons compte facilement des difficultés inhérentes à une charge semblable. Nous lui adressons donc aujourd'hui un merci sincère, et Nous lui demandons de prier pour Nous comme Nous prierons pour le recouvrement de sa santé.

A ces causes et le nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

1. Nous continuons tous les pouvoirs et facultés ordinaires et extraordinaires, donnés par écrit par Notre regretté prédécesseur du moment que ces pouvoirs sont en conformité avec le Nouveau droit.

2. Nous désirons qu'après la messe paroissiale durant laquelle se fera la lecture de ce mandement, l'on chante l'*Ave Maria Stella,* afin d'obtenir de la Sainte Vierge qu'elle bénisse Notre épiscopat et le rende fructueux.

3. Les prêtres voudront bien pendant un mois à partir de la lecture de ces lettres ajouter à l'oraison pour le Pape celle du Saint-Esprit, et à l'expiration de ce mois continuer à réciter la première.

Sera le présent mandement lu et publié au prône des messes paroissiales de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Prince-Albert, sous Notre seing et sceau et le contresing de Notre secrétaire, ce troisième jour du mois de novembre, de l'an mil neuf cent vingt-et-un.

UT SINT UNUM

†JOSEPH-HENRI,
Evêque de Prince-Albert et Saskatoon,

Par mandement de Monseigneur.

S. CARON, ptre, Secrétaire.

(1) Lettre de Paris, 18 décembre 1856.
(2) Luc V. 5.— Devise de Mgr Pascal.
(3) Jean XVII. 11.
(4) Eccl' XXV. 2.



Administration: " Le Comité de la Bonne Presse.
Devise: Notre Foi! Notre Langue! L'âme de nos enfants!
No 45 Ponteix, Sask. 4ème année. 11 nov. 1921

Fête du dimanche. — Saint Edmond. — Roi d'East Anglie en 855, faisait le bonheur de tout son peuple par sa sagesse, sa piété et son amour de la justice, lorsqu'il fut, en 870, attaqué et pris par les princes danois Hingenat et Hubba, qui avaient envahi ensemble ses Etats et qui lui firent trancher la tête pour usurper le trône.

— Le Jour des Morts a été célébré avec beaucoup de piété. Les communions ont été très nombreuses et l'église remplie au service chanté à 9 heures pour tous les défunts de la paroisse.

— Le Premier Vendredi rapproche toujours du Coeur de Jésus tous les fidèles de la communion réparatrice. L'adoration du St-Sacrement se continue; le Couvent fait les frais du chant à la messe et au salut; ce jour laisse dans les âmes un souvenir de paix et de réconfort.

Baptême. — Joseph-Arthur,Emile, fils d'Arsène Francoeur. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Therrien.

Ecole publique. — Les examens mensuels des élèves des grades 7 et 8 et de la première année de l'école supérieure ont eu lieu les 27, 28 et 31 octobre. Les résultats continueront à être publiés tous les mois.

Grade sept

Alice Landry	76 p. c.
Aldéa Côté	73 p. c.

Grade huit

Emile Jodoin	84 p. c.
Bessie Freedman	76 p. c.
Jules Jodoin	76 p. c.
Elsie Wilson	74 p. c.
Eldon Thompson	69 p. c.
Philiberte Larochelle	66 p. c.
Tressie Thompson	62 p. c.

Première année d'Ecole Supérieure

Edith Wilson	81 p. c.
Marcel Beauchamp	54 p. c.

(Gédéon Matte, Principal).

Les cours du soir seront ouverts d'ici quelques jours. Que les intéressés ne l'oublient pas.

Nouvelles. — Une vingtaine des nôtres ont assisté à la réunion et au somptueux banquet des Chevaliers de Colomb à Gravelbourg.

— Etaient à Ponteix dimanche: M. Emile Lacelle, de la Banque de Cadillac; Mlles Rachel Beaudry et Lucienne Potvin, de Gravelbourg.

— Le Révérend Père Etienne, missionnaire des Sioux à la Montagne des Bois, passe quelques jours au presbytère.

Pensées. — L'envie est un bourreau qui punit sur le champ ceux qui en sont possédés.

— La charité et la reconnaissance sont deux soeurs qui se cherchent et qui ne se sont jamais rencontrées.

BILLET

HISTOIRE D'UNE VOCATION

Il y a soixante ans, naissait dans un village un enfant que Dieu destinait à être un conquérant d'âme, un apôtre zélé et infatigable; il reçut au baptême le nom d'Albert.

Près de son berceau, sa mère, rêvant pour lui un bel avenir, se disait: "Si mon Albert devenait un prêtre, que je serais contente". C'était là son idéal.

L'enfant grandit. Souvent on l'entendait dire, à la grande joie de sa mère: "Je veux faire un curé".

Ses parents, lorsque le temps en fut venu, le placèrent au collège de Viviers.

Le petit, qui jusqu'alors n'avait connu que le clocher de son village et la maison et les champs paternels, vit avec ravissement le trousseau que sa mère et ses soeurs lui confectionnaient, surtout le bel uniforme du Collège avec nervures blanches et boutons d'or; il crut être habillé comme un prince. Le jour du départ on l'embrassa en pleurant; il fit assez bonne contenance.

Quand il arriva au collège, un vague sentiment de crainte et d'effroi l'envahit à la pensée que son père allait lui dire adieu, et qu'il allait demeurer dans cette maison d'apparence si austère.

Il aurait été presque heureux de repartir pour continuer sa vie douce et tranquille au foyer de sa famille. Des larmes montèrent à ses yeux; mais, regrets inutiles... son sort était fixé.

Le père du petit Albert l'avait confié tout spécialement au Supérieur du collège, un sien cousin; c'était pour l'enfant une protection.

Les premiers rapports d'Albert avec ses camarades le déconcertèrent: il était si peu habitué aux heurts de la vie écolière. L'étude lui parut extrêmement difficile. Sans amis, sans succès dans sa classe, il se trouva bien malheureux. Une sombre tristesse s'empara de lui: O ma mère, qu'as-tu fait de ton petit Albert? Dans son désespoir, il écrivit à ses parents: "Je m'ennuie, je suis malade, je ne fais rien à ma classe. Je ne veux plus faire un curé. Venez me chercher le plus tôt possible". Il donna sans défiance sa lettre au Supérieur. Celui-ci, l'ayant vue, la glissa dans la couverture de son bréviaire.

Albert se disait chaque matin: "C'est aujourd'hui que papa arrive. Oh! le premier bon baiser depuis mon départ!"

Une semaine, deux semaines se passèrent... Il n'entendait parler de rien; un mois, deux mois... pas de nouvelles.

Pendant ce temps, il s'était rapproché de ses compagnons, s'était fait des amis; il avait quitté la queue de sa classe; ses professeurs paraissaient contents de lui. Puis les vacances commençaient à poindre, bientôt, il reverrait ses chers parents.

A la fin de l'année, il était acclimaté, il aimait ses maîtres et ses condisciples; pour ses études, il n'était pas moins intelligent que les autres. Bref, la vie lui souriait comme aux jeunes, et il se disait avec une conviction de plus en plus profonde: "Je veux faire un curé".

A la fin de ses études, il entra au séminaire. Sa mère va donc voir son rêve réalisé: son Albert montera à l'autel du Seigneur: "Introibo ad altare Dei".

Après les années préparatoires au sacerdoce, il fut ordonné prêtre. C'est alors que son ancien Supérieur lui écrivit:
Mon cher Albert,

"Tu es heureux aujourd'hui et tu peux me remercier d'être après Dieu l'auteur de ton bonheur. Rappelle-toi bien la lettre que tu avais écrite à ton père la première année de ta vie de pension: tu sollicitais ton retour dans ta famille. Eh bien! quelles conséquences n'aurait-elle pas eues si je l'avais fait parvenir à destination? Je l'ai conservée dans la couverture de mon bréviaire; aujourd'hui, je te la renvoie, toute jaunie, pour t'enseigner qu'il ne faut jamais agir dans les choses graves sans demander l'avis de ses supérieurs".

Un jour, Mgr Clut, évêque missionnaire de l'Ouest canadien, vint au Séminaire, où se trouvait Albert, dans le but de recruter des apôtres pour l'évangélisation des sauvages. Il dit aux jeunes séminaristes: "N'y aurait-il pas parmi vous des coeurs généreux, prêts à se sacrifier pour la noble cause du salut des âmes, pour amener à la connaissance du vrai Dieu les pauvres sauvages de l'Ouest canadien, de cet immense pays trente fois grand comme la France?"

Quatre séminaristes répondirent à son appel. De ce nombre fut Albert. "Il y a assez de curés en France, se disait-il. Là-bas la moisson de Dieu manque d'ouvriers. Suivons l'exemple des apôtres à qui Jésus-Christ a dit: "Allez, enseignez toutes les nations".

Un obstacle se dressait devant son courage, cependant invincible. Comment annoncer à sa mère son héroïque résolution? Il confia son projet et ses craintes à son directeur qui lui rappela ces paroles de Notre-Seigneur: "Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi".

Cette réponse divine annulait toutes les objections. Albert se décida à partir sans en avertir ses parents. Du Havre, il leur écrivit ses adieux. La traversée fut heureuse et les hardis pionniers de l'Evangile, débarqués à New-York, se rendirent ensuite au Séminaire de Montréal.

A peine arrivé là, Albert reçut de son père, une lettre conçue en ces termes:

"Mon fils, qu'as-tu fait? Tu es parti sans nous le dire. Je suis homme, je puis faire le sacrifice d'Abraham, immolant son fils Isaac; mais as-tu songé à ta pauvre mère? Elle ne mange plus, ne dort plus, ne fait que pleurer depuis ton départ. Albert, je te le dis, tu seras la cause de sa mort. La prochaine lettre que tu recevras sera bordée de noir: tu pourras alors te dire orphelin".

Bouleversé par cette lettre, le jeune soldat du Christ la présenta à son directeur qui lui dit: "Pour être missionnaire, il faut faire de grands sacrifices. Si votre mère succombe à sa douleur, au ciel, elle bénira votre courage. Que rien ne vous détache de Dieu".

Albert entra dans la Compagnie des Oblats et se livra tout entier à l'oeuvre apostolique de l'évangélisation des sauvages.

Il sollicita de ses Supérieurs la permission de rester au milieu de ces malheureux infidèles. Les notions de la foi inculquées pendant deux mois seulement à ces pauvres sauvages, disait-il sont vite oubliées". On accéda à sa demande.

La maison qu'il habitait était une masure, divisée en trois compartiments: la chapelle, la chambre et la cuisine. C'est là que pendant plusieurs années, il vécut seul, loin de toute civilisation, consacrant son temps, ses forces à enseigner le catéchisme, à administrer les sacrements aux sauvages... Jésus, dans son humble tabernacle, fut le seul confident de ses peines, son seul ami, l'ami véritable, l'ami de tous les jours. "Il nous entend; il est là quand nous nous croyons seuls; il nous aime, quand tous nous abandonne".

Le saint sacrifice de la messe et la Divine Eucharistie furent le soutien et la défense véritable du pauvre missionnaire au milieu des fatigues et des dangers.

Dieu bénit son zèle, son dévouement; peu à peu, d'infatigables apôtres se joignirent à lui. Il devint évêque. L'oeuvre de la civilisation se développa de plus en plus, et se continue encore sous la sage direction de pasteurs dignes et vénérés: les évêques du Nord-Ouest.

Cet Albert, cet enfant qui voulait être curé, cet apôtre zélé de Jésus-Christ, ce fut Mgr Pascal, le premier évêque de Prince-Albert.

MARIE-ANNA.

N. B. — Nous regrettons de publier un peu tard cette histoire qui évoque une grande figure et qui n'est pas sans renfermer aussi une délicate leçon.

La Rédactrice.

—:o:—

La petite Lili a mal aux dents, elle pleure; sa maman veut la consoler.

— Voyons, soit sage... devant le monde!

— Oh! dit Lili, tu es bien heureuse, toi maman; quand tu as mal aux dents, tu les ôtes!

Comment préparer le jambon

Il y a plusieurs manières de préparer le jambon, mais si vous n'avez que quelques pièces à préparer, je vous recommanderais d'essayer la méthode suivante, employée depuis des siècles dans le Yorkshire, en Angleterre. Descendez votre viande dans la cave et placez-la sur une table, la partie de la peau en haut, afin de laisser égoutter tout le sang. Laissez-la dans cette position pendant trois jours, et le quatrième, frottez-la bien, avec du gros sel. Avec un couteau, ouvrez les petites veines qui se trouvent autour des os et appliquez autour de l'os, un peu de salpêtre. Retournez la viande, et salez-la bien, en employant, cette fois, du sel bien fin. Laissez-la dans le sel pendant trois semaines, et puis, sortez-la de la cave. Après avoir enlevé tout le sel, et avoir appliqué une bonne couche de chaux éteinte ou de fleur de blé, mettez-la dans un sac de coton que vous pendrez dans un hangar.

Si vous préférez le jambon fumé, et que vous n'ayez pas de boucan, procédez comme décrit ci-dessus, mais après avoir enlevé le sel et avoir bien essuyé la viande, faites-la fumer de la manière suivante: prenez un baril, placez-y au fond, un plat rempli de braise de charbon sur laquelle vous mettrez des épis de blé d'inde, de l'écorce de bouleau ou des copeaux de noyer ou de chêne. Placez deux bâtons sur le dessus du baril; attachez votre jambon à ces bâtons; placez le couvercle sur le baril, afin d'empêcher le bois de flamber, et laissez fumer constamment pendant deux jours, alors que votre jambon sera parfaitement fumé. Laissez-le refroidir; couvrez-le bien avec de la mélasse, contenant un peu de poivre de cayenne, et mettez-le dans un sac de coton.

—:o:—

La paix Irlandaise

La question de la paix irlandaise à la conférence de Londres en est toujours au même point. C'est toujours l'Ulster qui est la pierre d'achoppement. Les Orangistes Unionistes prétendent que Lloyd George est allé trop loin dans la voie des concessions aux Irlandais du sud.



2e année, No 4. Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask. 11 nov. 1921.

Pensée. — "Ayez pitié de moi, Seigneur, lorsque vous viendrez au dernier jour". — (Off. des morts).

Récompenses. — Selon qu'il était convenu, à notre séance de famille ordinaire, les trois médailles ont été distribuées. La première a été gagnée par Mlle Yvonne Bessette; c'est une jolie médaille en argent avec écusson en or au centre. La seconde par Mlle Fernande Blaise; c'est une médaille toute en argent. Enfin la troisième a été tirée au sort entre Mlles Eva St-Laurent, Marie Mayeur, Ida Ritchot. Cette dernière a été l'heureuse gagnante.

A toutes, nous offrons nos plus sincères félicitations pour leur dévouement apporté au bazar.

De passage. — Depuis quelque temps déjà, des démarches sont faites pour l'acquisition d'une succursale de banque. Or ces jours derniers, M. Taché, inspecteur des succursales de la Banque d'Hochelaga, était de passage à Dumas, cherchant le moyen d'établir ici une succursale. Espérons qu'une prompte réponse nous sera rendue, car d'autres démarches continuent concernant une autre banque. Nous voyons par là que Dumas ne reste pas endormi et que, malgré l'année de pauvreté et de misère que nous traversons, nous continuons à travailler au progrès et au développement de ce centre canadien-français.

— M. de la Giglais, de Winnipeg, était l'hôte distingué du Dr Josserand ces jours derniers.

— M. de White était aussi de passage à Dumas.

De côté. — Est-ce vrai qu'on voudrait, à l'occasion de la grande route Winnipeg-Vancouver, laisser Dumas de côté pour faire un angle, sous prétexte de favoriser le *"Fish Lake"* et les *"sportmen"*? Ce serait encore une bonne occasion, paroissiens de Dumas, de vous unir tous pour appuyer auprès de notre député, M. Paterson, la motion demandant de favoriser les fermiers et tous les voyageurs entre Wawota et Dumas, Kennedy-Dumas. D'ailleurs, prenez votre carte et vous verrez que Dumas se trouve en ligne droite entre Wawota et Kennedy. Quel avantage cela serait pour le développement de notre village! Agissons donc, délicatement, c'est vrai; mais agissons de suite, si nous ne voulons pas qu'on nous dise: "c'est trop tard". Il faudrait dans ce cas, rester *"de côté"* A Dieu ne plaise qu'un aussi bel avantage soit perdu!

—:o:—

Pas moins de 500 candidats dans tout le Canada

On calcule que les quatre partis politiques qui existent aujourd'hui au Canada: conservateur, libéral, progressiste et indépendant, mettront au moins 500 candidats dans la lutte électorale fédérale.

Il y a actuellement parmi les candidadts connus 171 libéraux, 155 conservateurs, 113 progressistes et 30 indépendants.

Dans Ontario seulement, il y a près de deux cents candidats pour 82 divisions électorales.

Dans la province de Québec, il y a plusieurs comtés avec trois candidats chacun, qui resteront dans la lutte jusqu'à la fin.

UN VOTE POUR LE CANDIDAT PROGRESSISTE EST UN VOTE POUR LE PEUPLE



ANDREW KNOX

Candidat Progressiste aux Elections Fédérales.

La votation a lieu le 6 Décembre

Pour le Nord de la Saskatchewan

Parlant sur le budget le 6 mai 1918, M. Knox a dit:

"Le ministre déclare que nous devons compter sur notre propre capital et notre propre main-d'oeuvre, autant que possible, pour remplir notre programme actuel de commerce de guerre, et que pour permettre au peuple de le faire, il est nécessaire de continuer à produire de la richesse. Je tiens à déclarer, M. le Président, que nulle part dans le Dominion on ne peut s'assurer une plus grande production que dans quelques portions de l'Ouest. La production par tête de la Saskatchewan pour 1917 demeure inégalée dans le monde. Je tiens, particulièrement, à attirer l'attention de la Chambre sur le grand territoire au nord des trois provinces des prairies, plus particulièrement la province de la Saskatchewan. De nombreuses localités à travers ce vaste territoire sont bien adaptées à l'agriculture et je tiens à rappeler aux honorables députés que plus le blé est produit au nord, meilleur est l'échantillon au point de vue de ses caractéristiques les plus importantes. Comme preuve de ceci, je dirai que le blé produit dans l'Ouest Canadien fait bien meilleure figure dans les concours que celui cultivé plus au sud. J'irai même plus loin. Le blé qui a gagné le championnat du monde un bon nombre de fois venait de la province de la Saskatchewan et la plupart du temps de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter et qui, à l'exception du Yukon, est la plus au nord du Dominion. En effet, l'un de mes voisins, M. F. D. Cherry, qui habite près de Prince-Albert, a gagné deux fois le fameux trophée, et ce dernier a également été gagné plusieurs fois par M. Seager Wheeler, de Rosthern, aussi dans la circonscription de Prince-Albert. Les travaux de recherches de M. Wheeler ont valu au fermier de l'Ouest des millions de dollars et je crois que le gouvernement ferait bien de reconnaître son mérite de quelque façon tangible.

"J'ai dit, M. le Président, que je tenais à attirer l'attention de la Chambre sur le grand territoire du Nord. Depuis un bon nombre d'années, on en a beaucoup parlé et plusieurs commissions ont été nommées pour faire des recherches; mais ces commissions, comme beaucoup d'autres, n'ont jamais donné aucun résultat et seule l'entreprise privée a prouvé ce dont était capable cette région du nord. Il y avait plus ou moins de conjecture dans tout ce qui s'y rapportait autrefois, mais je pense être en mesure de montrer ce qui se produit réellement aujourd'hui. Je toucherai à trois des ressources naturelles qui, avec l'agriculture, sont développées. Elles ont maintenant passé le stage des conjectures et le Dominion peut, grâce à elles, augmenter très substantiellement sa production de richesse. Ce sont les minéraux, le bois et les pêcheries.

"Ces trois industries dont j'ai parlé sont déplorablement, très déplorablement contrariées par le manque de transport, et si la production de la richesse doit nous aider à trouver le nerf nécessaire de la guerre, je pense alors qu'il y a là une occasion qui ne devrait pas être négligée.

"J'ai dit que la protection était quelque chose qui ne sonnait pas bien à l'Ouest. Nous l'avons subie longtemps et nous savons ce dont nous parlons. A ce sujet, je dois dire que tout ce qui a été dit à propos des députés de l'Ouest, qui auraient pris des engagements en temps d'élections, ne s'applique à aucun cas de ma connaissance. Cela ne s'applique certainement pas à moi. Là-dessus j'aimerais à endosser tout ce qui a été dit par le député de Maple Creek (M. Maharg), et je n'ai aucune hésitation à dire que nous marchons tous la main dans la main pour soutenir le gouvernement unioniste dans chaque effort légitime pour pousser la guerre à une fin heureuse et que nous voulons supporter une part raisonnable du fardeau financier. En même temps, nous avons besoin de savoir que ce que nous fournissons va dans les coffres du gouvernement et non pas dans les poches des individus".

M. Knox parle en faveur d'un tarif réduit

Le 18 juin 1919, parlant sur le budget de cette année, M. Knox, à propos des légères réductions dans le tarif annoncées par le ministre des finances, a dit, entre autres choses:

"Je ne pense pas que la réduction ne sera pas perceptible pour le public consommateur, que ce public soit le travailleur qui achète sa nourriture et ses vêtements, ou le fermier qui, de plus, a aussi à acheter les machines qui servent à produire les vivres. J'estime que le moment actuel serait bien choisi pour s'occuper de cette question, l'essentiel dans cette période de reconstruction devant être d'encourager la plus grande industrie que possède le Canada, une industrie capable d'absorber plus que toute autre de nos anciens soldats. Je tiens à déclarer ici qu'il y a une véritable affluence d'anciens soldats de tous les points du Dominion à la circonscription que je représente pour y avoir des terres, au point que la commission locale de l'établissement des soldats, bien que très capable, a de grandes difficultés à se tenir à la hauteur du travail. J'ai déclaré l'année dernière, en parlant sur le budget, et je répète de nouveau qu'avec les facilités voulues au point de vue des chemins de fer, y compris l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson, et avec une juste considération et un juste encouragement dans l'établissement du programme fiscal, il n'y a aucune partie du Canada susceptible de produire davantage de richesse, si nécessaire actuellement, que le nord de la Saskatchewan et du Manitoba.

"Je tiens à dire au Gouvernement que dans l'Ouest, les centres urbains aussi bien que les centres ruraux sont énergiquement en faveur d'un tarif bas. Les deux vieux partis leur ont sans cesse promis des commissions de tarif, des réductions de tarif à tel point qu'ils en ont "soupé", pour parler vulgairement.

"On a prétendu que les manufacturiers canadiens de machines ne peuvent combattre avec succès la concurrence de l'extérieur sans un tarif protecteur; mais j'ai su récemment qu'une compagnie canadienne manufacturière d'écrémeuses, qui n'a pas de protection, a expédié pendant 1918 vingt wagons d'écrémeuses en Californie. Je pourrais ajouter qu'à la convention tenue dans la ville de Prince-Albert où je fus nommé pour briguer le siège de la circonscription, je dis aux délégués que j'avais travaillé pendant des années en faveur de l'abaissement du tarif et que j'avais des idées bien arrêtées à ce sujet, mais que pour la durée de la guerre je tenais à les laisser de côté et à employer tous mes efforts à aider à la victoire, me réservant d'user de mon propre jugement plus tard en matière politique.

"J'ai donné au gouvernement unioniste le meilleur de mon appui dans toutes les affaires se rapportant à la guerre et je le ferais de nouveau si l'occasion se représentait. Je tiens à féliciter l'honorable premier ministre pour la façon dont il a réglé de nombreuses situations difficiles, mais quand il s'agit de politique fiscale, évidemment ses moyens ne sont pas les miens. Le temps est venu pour moi, M. le Président, de prendre position, et bien que je n'aie pas l'intention de passer de l'autre côté de la Chambre, je considère mon strict devoir de protester aussi énergiquement que je le puis contre tout ce qui vise à un budget protectionniste élevé. C'est un budget, en ce qui concerne le tarif, destiné à donner au riche et à enlever au pauvre qui fait honnêtement de son mieux pour sa famille et son pays. Je suis convaincu que la politique exposée dans la plateforme du Conseil Canadien d'Agriculture ne rendrait pas seulement le fardeau plus équitable entre l'Est et l'Ouest, mais permettrait aussi de prélever un revenu plus que suffisant pour compenser ce qui serait perdu. De plus, je crois que la collection de l'impôt sur le revenu n'est pas poussée comme elle pourrait l'être. Je terminerai, M. le Président, en citant les vers fameux et prophétiques de Goldsmith:

"Ill fares the land to hastening ills
[a prey,
"Where wealth accumulate and men
[decay".

Ligne de Paddockwood

Parlant à la Chambre le 10 juin 1920, alors que plusieurs députés s'opposaient à la charte du C. N. R. pour la ligne de Paddockwood, où l'on fait actuellement les travaux de terrassements, M. Knox a dit:

"Je pense que si mon honorable collègue (M. McKenzie) faisait un voyage dans l'Ouest et se rendait compte des conditions par lui-même, il changerait d'opinion quant à la nécessité de la construction de ces routes. J'ai un mot à dire au sujet de la sous-clause (4), la ligne qui y est mentionnée se trouvant dans la circonscription que je représente. La région au nord de Prince-Albert est abondamment colonisée, pour la raison que quand les colons y vinrent, les sections impaires étaient ouvertes à l'entrée comme homesteads aussi bien que les sections paires, ce qui était très différent de ce qui existait autrefois. Nous avons donc la plus de colons au mille carré que dans la plus grande partie de l'Ouest. Cette colonisation abondante s'étend au nord de Prince-Albert sur 25 ou 30 milles et les colons sont dans le pays depuis un grand nombre d'années. Ils attendent depuis longtemps les facilités du chemin de fer, mais jusqu'à présent ils ont été incapables de rien obtenir. Au-delà de ces 25 ou 30 milles, on trouve encore des hommes cultivant du blé et élevant des animaux; ils doivent transporter leurs produits dans beaucoup de cas 30 et même 40 milles. A Prince-Albert, nous avons inauguré récemment des marchés aux bestiaux provinciaux qui promettent d'avoir un grand succès, et il y a dans la même ville un grand abattoir. L'honorable député de Mackenzie (M. Reid) a mentionné la difficulté de transporter le blé du nord l'année dernière et je puis corroborer ce qu'il a dit à ce sujet. Il est nécessaire, en principe, de construire ces lignes; car si l'on veut que les chemins de fer paient, il est essentiel d'ouvrir un district comme celui-ci. J'endosse donc cordialement le principe qui vient d'être émis.

"La population de la circonscription était de 40,000 en 1916. Elle peut être considérée comme plus nombreuse aujourd'hui. Pour ce district en particulier, il serait difficile d'estimer la différence, car les colons y sont venus continuellement depuis quelques années, et depuis la fondation de la Commission d'établissement des soldats, il y a eu grande affluence dans la partie nord de ce district. Les soldats s'y sont établis en grand nombre et il serait difficile de dire le chiffre exact de la population".

Défense de la politique des Progressistes

Le 1er juin 1920, parlant sur le budget de 1920, M. Knox a dit:

"Le ministre des Finances étant un homme pour lequel j'ai une grande considération, je regrette qu'il n'ait pas été mieux avisé quant à la façon de placer cette taxation directe. S'il avait suivi la plateforme du parti national progressiste, il aurait adopté des mesures qui lui auraient assuré une somme plus considérable et en même temps il aurait soulagé les grandes masses du peuple, urbaines et rurales, actuellement opprimées par le haut coût de la vie. Car il n'y a aucun doute dans mon esprit, M. le Président, que si le tarif était réduit à un niveau plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui sur un grand nombre d'articles, il ne réduirait pas seulement le coût de la vie, il rapporterait beaucoup plus de revenu, de revenu au gouvernement.

"Le député de West Peterborough (M. Burnham) a dit que le budget actuel est la plus grande combinaison de libre-échange et de protection qu'il ait jamais connue. La protection y est parfaitement, mais jusqu'à présent j'ai été incapable d'y découvrir la part du libre-échange. Autant que je puis voir, les intérêts protégés ne sont touchés d'aucune façon par le budget.

"J'estime que les meilleurs remerciements du parti progressiste sont dûs aux honorables députés du gouvernement aussi bien qu'à ceux de l'opposition pour l'attention donnée à notre groupe. Les attaques qu'ils se sont permises, déplacées comme elles l'étaient, auront pour effet d'attirer l'esprit du public sur la politique et la plateforme du parti progressiste. Celui-ci n'a pas peur de la lumière du jour. Je tiens surtout à remercier l'honorable député de Brantford (M. Cockshutt) pour le nom nouveau, "Lévites", qu'il nous a appliqué. Les Lévites, M. le Président, comme vous le savez sans aucun doute, étaient les aviseurs spirituels et les chefs des enfants d'Israël lorsqu'ils traversaient leur période de rétablissement et de reconstruction. En d'autres termes, ils étaient "le petit levain qui a fait lever toute la pâte", et je félicite l'honorable député de sa vive clairvoyance à reconnaître les mêmes distinctions, comparaisons et fonctions à ce groupe petit, mais qui grandit. M. le Président, j'aime mieux, beaucoup mieux, être un Lévite qu'un parasite, car le nom de parasite est le mieux approprié, je crois, pour ceux qui tirent leurs profits du public consommateur de ce pays, à l'abri d'un tarif protecteur.

"Je ne considère pas à propos d'examiner les différents points du budget, car ils l'ont déjà été de presque chaque angle; mais je dirai que durant un récent voyage dans l'Ouest, j'ai rencontré des critiques continuelles de ce budget et que j'ai reçu un grand nombre de lettres et de télégrammes dans le même sens.

"Je déplore les attaques faites contre l'honorable député de Marquette (M. Crerar), notamment celles faites par le député de Vancouver Centre (M. Stevens), le député de Saint-Jean (M. Elkin), le député d'Algoma East (M. Nicholson) et le député de South Oxford (M. Sutherland). A ce propos, je désire lire un bref article du *Winnipeg Tribune* du 29 mai, et permettez-moi de dire en passant que ce journal est possédé et dirigé par l'honorable député de Springfield (M. Richardson), que je félicite de son impartialité. Je ne puis me défendre de penser qu'il exprime les sentiments de beaucoup — en fait d'une grande majorité — des députés qui siègent sur les bancs du gouvernement. L'article en question est intitulé: "Propos déloyaux"; il se lit comme suit:

"Accuser l'hon T. A. Crerar, chef du parti des fermiers, d'être "associé avec le parti bolcheviste" — comme le fait un titre de journal — ou taxer les fermiers de classe dangereuse au point de vue politique, c'est là une blague commune, ordinaire.

"Tom Crerar a pu marcher le front haut parmi la population de l'Ouest Canadien pendant de nombreuses années. Et il n'y a aucun signe qu'il est autre chose qu'un bon Canadien, digne du plus grand respect. M. Crerar prend position, au grand jour, sur un terrain politique libre. Il provoque l'attaque et il peut être attaqué; mais pas de mesquineries ni de personnalités. Ceci est bas et indigne dans une discussion sur les grands principes qui devraient entrer dans le gouvernement de la nation. Jouons donc franc jeu et éliminons toute étroitesse d'esprit".

"Ceci tend à montrer, M. le Président, que les personnes qui connaissent réellement l'honorable député de Marquette et sont honnêtes dans cette affaire ne suivront pas les méthodes adoptées par les députés que j'ai mentionnés; pour ne rien dire de l'esprit bas et mesquin qu'ils ont affiché et que seuls les règlements de la Chambre m'empêchent de qualifier comme il convient.

"Maintenant, M. le Président, j'aimerais à m'écarter un peu de ce sujet rebattu pour dire que je suis d'accord, dans une certaine mesure, avec l'honorable Ministre des Finances et que j'admire l'esprit d'optimisme qu'il a montré quand il a dit qu'il ne pensait pas que l'oeuvre à accomplir fût au-dessus des forces du Canada. Je suis certainement d'accord avec lui sur ce point, mais je pense que nous aurons à changer notre façon de procéder et qu'au lieu de développer nos ressources non naturelles — comme nous avons essayé de le faire depuis 40 ans — nous devrions donner un peu d'attention à nos ressources naturelles. M. le Président, il y a maintenant 30 ans et quelques jours que je suis débarqué au Canada. A cette époque, le pays avait une population de cinq millions en chiffres ronds. J'étais alors un jeune homme enthousiaste et j'entrevoyais un grand avenir pour le Canada. En 30 ans, l'accroissement naturel aurait dû porter notre population au moins à huit millions. Au cours de cette période, l'immigration nous a amené trois autres millions.

"Cependant nous trouvons aujourd'hui que notre population est encore dans le voisinage de huit millions. Voilà certainement une preuve positive de quelque erreur radicale. Et j'ai pour principe de croire que quand nous avons la preuve de l'existence d'une erreur, nous ne faisons pas notre devoir si nous n'essayons pas de la redresser.

"Dans le Nord-Ouest — et je songe particulièrement à cette partie de la Saskatchewan que j'ai l'honneur de représenter, qui, je puis le dire en passant, est l'une des plus grandes circonscriptions du Dominion, et où pendant 30 ans je n'ai pas vu une seule récolte manquée — il y a de la place pour des millions d'hommes. Dans la partie nord de ma circonscription, il y a de vastes étendues de terres inoccupées, de terres presque inexplorées, qui attendent le chemin de fer et le colon. Je place le chemin de fer le premier, parce que nous avons déjà beaucoup de colons établis jusqu'à une certaine distance des chemins de fer actuels. Beaucoup de fermiers transportent leur blé 30 et 40 milles du nord de Prince-Albert, et l'on peut en dire autant de Melfort et de Tisdale; en fait, le blé vient à Tisdale d'une distance de 50 milles. Une autre chose que demandent les électeurs de ma circonscription, c'est l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

"Comme complément à ceci, je pense que nous devrions instituer une saine politique d'immigration, s'attachant spécialement au colon qui désire s'établir sur la terre, reconnaissant que les développements des mines, des forêts et des pêcheries suivra naturellement. Et je [illegible] que nous avons toutes ces ressources naturelles dans le territoire mentionné. Mais pour permettre à ces industries naturelles de prospérer, il est essentiel que, si on ne peut les encourager, du moins elles ne soient pas frappées de lourds tarifs de douane pesant sur leurs instruments de production. C'est là que la plateforme du parti national progressiste apparaîtrait avec avantage et je n'hésite pas à le recommander à l'attention de cette Chambre comme quelque chose répondant beaucoup mieux aux besoins du Canada d'aujourd'hui que le budget actuel et son amendement. Cependant, Monsieur le Président, comme les règlements de la Chambre empêchent un nouvel amendement, que ce parti aurait été heureux de présenter dans le sens que j'ai mentionné, je me trouve dans la position d'avoir à choisir entre deux maux, et comme je pense que le sentiment de la population rurale et urbaine que je représente coïncide avec ma propre opinion, je voterai pour l'amendement".

La colonisation et le besoin de chemins de fer

Le 3 mars de cette année, M. Knox, parlant à la Chambre sur l'adresse du trône, après avoir rappelé le travail de la Commission d'établissement des soldats dans le Nord de la Saskatchewan et indiqué le nombre de colons placés sur la terre, a dit:

"Mais l'unique grand besoin très vivement ressenti est le manque de facilités de transport. Quelques-uns de ces colons sont sérieusement contrariés par le manque de chemins de fer, mais pas davantage que les colons civils qui les entourent. Un extrait du rapport se lit comme suit:

"Les facilités de transport au nord de Tisdale et au nord de Prince-Albert sont maigres et un chemin de fer qui serait inauguré prochainement serait d'un bénéfice incalculable pour cette région. Une ligne de Turtleford à Shellbrook ouvrirait une très belle lisière du pays. Le centre de ce district est à 50 milles des facilités du chemin de fer, cependant les colons y sont dans des conditions favorables".

"Maintenant, M. le Président, je demande instamment au Gouvernement et à la Chambre de soutenir tout projet qui donnerait l'assistance nécessaire à cette population pour la relier aux marchés extérieurs. Je pense que l'Ouest tout entier a un grief contre les taux élevés du fret, mais les taux élevés du transport, individuellement, deviennent insignifiants, comparés à la situation de ces fermiers qui n'ont aucun transport du tout.

"J'aimerais à dire un mot des taux de fret. Dans l'Ouest, nos lignes de chemins de fer sont beaucoup plus facilement et beaucoup plus économiquement construites, et avec de longs parcours sans arrêts en grand nombre, elles sont mises en opération beaucoup plus facilement et beaucoup plus économiquement que les lignes semblables dans l'Est. Vous comprendrez aisément que le producteur, qui a à expédier ses produits aux marchés de l'Est sur des milliers de milles ou aux ports de l'Est, et le consommateur qui, dans la plupart des cas, est aussi un producteur et a à expédier ses marchandises par la même longue route sont sérieusement contrariés par la situation — à tel point que s'il y a un moyen possible de surmonter la difficulté, l'Ouest demande aujourd'hui qu'elle soit surmontée.

"Il y a un moyen de surmonter la difficulté. Le débouché naturel pour les provinces des prairies a été fourni par un tout sage Créateur sous la forme de la Baie d'Hudson, et il ne reste à la main de l'homme qu'à fournir les facilités de transport, pour lesquelles les fonds ont déjà été largement recueillis par la vente des terres de l'Ouest mises de côté dans ce but. Le travail s'est poursuivi d'une façon assez satisfaisante, même pendant la période de la guerre, mais a été finalement arrêté en 1918, et le Gouvernement actuel refuse ou néglige de terminer le projet, même en dépit des demandes pressantes de l'Ouest. Le comité du Sénat, se rendant à l'évidence l'année dernière, s'est décidé en faveur du projet. Je le signale aux chefs du Gouvernement, l'Ouest demande l'achèvement de la route de la Baie d'Hudson.

"Au sujet de l'enquête sur le commerce du grain, je suis sûr que ce groupe sera heureux de donner toute l'assistance en son pouvoir. Je tiens à informer la Chambre, à ce propos, que ce sont les injustices des marchands de grain qui forcèrent les fermiers de l'Ouest à s'organiser pour leur propre défense et je puis vous assurer, d'après mon expérience personnelle, que la lutte alors était très ardente. Où étaient à ce moment les champions de la cause du fermier qui sont venus plus tard se ranger du côté du Gouvernement et demander une enquête sur le commerce du grain? J'ose dire qu'à une ou deux exceptions près, aucun d'eux ne se préoccupait de savoir quel en serait le résultat; mais si le Gouvernement peut faire quelque amélioration dans la conduite du commerce du grain, de la meunerie, des transports, de l'industrie textile, de celles des machines agricoles, des salaisons, du sucre, ou de toute autre industrie qui affecte le bien commun, il aura toute l'assistance possible de ce groupe.

"Un autre sujet. Il y a deux ans, le Ministre de la Milice et de la Défense (M. Guthrie) fit allusion à son discours de South York et fit cette déclaration, que l'on trouvera dans le Hansard, page 445:

"Il parlait de l'origine du mouvement des fermiers. Je tiens à dire au Ministre que son information est absolument fausse. J'ai été intimement lié au mouvement des fermiers depuis ses débuts en 1902. Il a commencé d'abord dans la province de la Saskatchewan. J'ai été moi-même pendant onze ans l'un des directeurs du comité et j'ai eu le grand honneur de travailler avec les hommes qui ont lancé et organisé le mouvement. Je pense qu'il serait intéressant pour la Chambre de connaître la nationalité de quelques-uns de ces hommes. Jetant un coup d'oeil en arrière et essayant de me rappeler les hommes marquants liés au mouvement, je puis en oublier quelques-uns, mais je donnerai les noms de ceux qui se présentent en ce moment à mon esprit. Parmi les directeurs Canadiens de naissance que je peux me rappeler, quelques-uns ont été présidents et quelques-uns vice-présidents. Parmi les Canadiens, il y a: Hon. W. R. Motherwell, M. E. A. Partridge et son frère, M. H. O. Partridge, M. John Miller, M. Peter Dayman, M. Levi Thompson, M. G. N. Hopkins, M. David Railton et, dernier sur la liste mais non en importance, M. John A. Maharg.

Ceux de nationalité anglaise sont: Sir Richard Lake, le Lieutenant-Gouverneur de la Saskatchewan, M. Allan Hawkes; M. F. W. Snow, M. Y. A. Murray du Gouvernement de la Saskatchewan, l'Hon. George Langley, Ministre des affaires Municipales du même Gouvernement et de cette catégorie, dernier aussi, mais non le moindre dans notre affirmation, l'honorable député du Mackenzie, assis à ma gauche (M. J. J. Reid).

Durant tout ce temps, autant que je me rappelle, il n'y a pas eu d'Américain administrateur, non pas qu'il y ait eu des raisons pour qu'il n'y en eût pas, mais le fait n'en demeure pas moins certain qu'à cette époque il y avait très peu d'Américains dans l'Ouest Canadien. Depuis lors beaucoup se sont établis dans le pays et quelques-uns font partie de l'administration, mais ils sont en minorité, et l'opinion américaine n'a jamais prévalu, à aucune époque que ce fût. J'expose ces faits en réponse à l'accusation faite par le Ministre.

L'honorable député de Last Mountain (M. Johnston) affirme que si la situation actuelle de la politique fiscale du gouvernement avait été prédite en 1917 dans l'Ouest Canadien les résultats enregistrés seraient tout autres. Et je suis entièrement d'accord avec lui. Mais à cette époque on ne s'attendait pas à semblable situation politique ni à un tel état de choses; d'ailleurs on n'y attachait aucune importance à ce moment-là.

Le Ministre de la milice admet que l'ancien parti unioniste a cessé d'exister et qu'un nouveau parti portant un nom plus modéré l'a remplacé. Puisqu'il en est ainsi et que je n'ai aucune confiance dans ce parti, je voterai en faveur de l'amendement.

Opposition au Patronage

En date du 2 mai de cette année, dans un discours prononcé à la Chambre en opposition à l'amendement de l'Acte du Service Civil qui menace d'ouvrir de nouveau les voies au Patronage, M. Knox dit en concluant:

"Je désire faire remarquer que, pendant la campagne de 1917, j'étais partisan convaincu du parti unioniste et je ne regrette nullement ma façon d'agir à ce moment-là. L'unique grande importance pour nous, à cette époque, était la conscription et le succès de la guerre; puis, en seconde ligne, venait, à mon avis, la proposition émise par le parti unioniste que le Patronage fût aboli et la réforme du service civil entreprise. Ce "Bill", tel que je le conçois, est la voix du Gouvernement: dans ce cas, je me félicite d'avoir donné ma démission, et de n'être en aucune façon astreint à appuyer cette motion à la Chambre. Je donnerai mon plus cordial appui à l'amendement proposé.

M. Knox réclame l'achèvement de la ligne de chemin de fer de la Baie d'Hudson

Le 16 mars 1921, appuyant la proposition du député de Nelson, demandant l'achèvement de la ligne de chemin de fer de Hudson Bay, M. Knox dit: "M. le Président, en appuyant cette proposition, je désire examiner brièvement un ou deux points que je considère d'importance vitale pour les habitants de l'Ouest, et, aussi, indirectement pour la population du pays tout entier. L'hon. député de Nelson (M. Campbell) a étudié à fond la question et a mis en lumière un certain nombre de points très importants au sujet de la raison pour laquelle ce projet devrait être réalisé. Il a montré qu'une source importante de revenus se trouve dans la voie qui mène à la "Hudson Bay" et la traverse, et je crois que, très certainement, cette source de revenus est négligée au point de rétrograder au lieu de progresser. Je m'intéresse au développement des ressources naturelles de notre pays, surtout de celles du grand "Hinterland" du Nord-Ouest, plus ou moins tributaire de la "Hudson Bay". Rien, à mon avis, ne contribuerait mieux au développement de ces ressources que de créer un débouché dans cette région en y construisant une ligne de chemin de fer. Une autre raison me frappe quant à la nécessité de travailler à ouvrir cette voie de communication, c'est que l'Ouest est soumis, pour le transport des marchandises, à un tarif très élevé. Ce tarif entrave l'industrie et le commerce, car les machines expédiées dans l'Ouest doivent être transportées d'après un système fort dispendieux, employé aussi pour l'expédition des produits de l'Ouest. Il me semble que le développement de la région de l'Hudson Bay, supprimerait, jusqu'à un certain point, cette difficulté.

L'opinion qui domine très fortement dans l'Ouest, est que les intérêts de l'Est sont, en quelque sorte, opposés à l'ouverture de la ligne de la Hudson Bay. Nous croyons donc que le retard à réaliser le projet a été provoqué par ces mêmes intérêts. Sans aucun doute, cette opinion domine par tout l'Ouest. Les populations de l'Ouest attendent ce chemin de fer depuis de longues années. Je puis affirmer que cette question a été considérée aux réunions annuelles de l'Association des Producteurs de Grain pendant 15 ans environ. Une décision a été proposée à l'issue de chaque réunion, et approuvée par un vote à l'unanimité. Quant à la différence de la distance à franchir pour les marchandises expédiées dans l'Ouest ou par l'Ouest, prenant un point central tel que Kindersley, par exemple, nous constatons que la distance de Kindersley à l'océan est de 1100 milles plus courte par la route de Hudson Bay que par celle de Montréal. Dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter et qui produit en abondance des bestiaux et du grain, de presque tous les points le trajet serait raccourci de plus de 1200 milles. Ce fait devrait intéresser non seulement les populations de l'Ouest, mais encore celles du pays tout entier, car, plus l'Ouest sera prospère, plus la prospérité de tout le Canada augmentera.

Je ne retiendrai plus l'attention de la Chambre que le temps de dire combien nous jugeons nécessaire d'économiser actuellement. Considérant le budget des dépenses, on est frappé par la hardiesse du Gouvernement qui alloue $5,000,000 au Canal Welland, projet qui ne peut être exécuté immédiatement. En ce cas, il nous est certainement permis de demander l'achèvement de la ligne de la Baie d'Hudson.

M .Knox s'oppose au budget de $864,000 alloué pour le Canal de Trent Valley

A l'assemblée du 26 avril 1921, M. Knox s'opposant au vote de subsides pour ce projet dit: "Je désirerais quelques renseignements de la part du Ministre, sur le genre de marchandises transportées par le Canal du Trent.

—M. Reid: Les marchandises sont toutes des produits de la région.

—M. Knox: Ce canal existe depuis de longues années. Le mouvement est-il actif?

—M. Reid: Non, il ne sera actif qu'une fois le canal achevé.

—M. Knox: Je voudrais étudier ce sujet un peu plus à fond, vu que ces sommes sont votées annuellement. On nous demande de voter tous les ans une somme d'argent considérable et jusqu'à présent les projets ont été minces. Comme beaucoup d'endroits manquent de facilités de transports actuellement, la pensée m'est venue qu'il serait bon de rendre cette voie de communication permanente en la macadamisant, par exemple.

A propos des charges plus lourdes imposées aux ouvriers

Dans son discours sur le Budget, prononcé cette année le 14 mai, M. Knox dit: "Monsieur le Président, écoutant les différentes contributions apportées aux débats de ces jours derniers, il m'est venu à l'esprit plusieurs idées que je me permets d'exposer à la Chambre. En premier lieu, le caractère saillant du Budget, tel que je le comprends, est que, tandis que mon sympathique ami, le ministre des Finances (Sir Henry Drayton) s'efforce de lever les fonds nécessaires pour faire face à ce qui est, en certains cas, dépenses inutiles, on poursuit, d'autre part, une politique très différente de ce qu'on nous annonçait constamment, l'année dernière, comme étant la politique du gouvernement. En un mot, tandis que le système des impôts directs était partout affiché, — taxes sur objets de luxe, de fâcheuse mémoire! — cette année le Gouvernement a changé d'avis et adopté son ancien système d'impôts indirects; et, comme l'a fait remarquer l'hon. député de Red Deer (Dr Clark) ces impôts pèsent sur l'ouvrier plus lourdement que sur le millionnaire. A ce sujet, il est à remarquer qu'au moment où les Etats-Unis abolissent l'impôt sur l'excédant des bénéfices, ils proposent de le remplacer par un impôt sur les bénéfices réalisés, afin que cet impôt soit basé sur la possibilité de le payer. Mais d'après notre projet de Budget, l'impôt sur les bénéfices des commerçants est aboli et les charges reposent sur le consommateur sous forme d'une augmentation de 50 pour cent de l'impôt sur les ventes.

A propos du budget de nos dépenses pour cette année, je tiens à signaler que beaucoup d'entre elles, et quelques-unes sont de très grosses dépenses, pourraient fort bien être éliminées, vu les temps difficiles que nous traversons, vu aussi qu'il serait nécessaire, pour faire face à ces dépenses, d'avoir recours à un autre impôt pesant sur le peuple qui paie déjà indirectement tout ce qu'il lui est possible de payer comme taxes sur tout ce qui n'est pas produit alimentaire. Pourquoi le journalier de Prince-Albert ou le fermier du Nord de la Saskatchewan paieraient-ils un impôt élevé pour permettre que des millions de dollars soient dépensés à construire les canaux de Welland et de Trent qui ne donneront pas de bénéfices immédiats, tandis qu'on leur refuse l'achèvement de la ligne de la Baie d'Hudson, et qu'ils savent que la différence entre le prix des transports exécutés par la route actuelle et celui qui serait demandé par la ligne de la Baie d'Hudson équivaut pour eux à la différence entre un succès et un échec?

M. le Président, j'ai éprouvé une satisfaction toute particulière à entendre l'hon. député d'Oxford Nord (M. Nesbitt) critiquer, comme partisan du Gouvernement, et d'une façon très catégorique, les dépenses qui sont faites à la légère, spécialement celles qui concernent le canal de Trent Valley. Je suis persuadé que, si les honorables députés qui soutiennent le Gouvernement parlaient franchement, ils s'exprimeraient de la même manière. On a dit que ces dépenses avaient été faites pour procurer du travail. S'il en est ainsi, je pourrais facilement énumérer des moyens de procurer du travail qui seraient bien plus avantageux que ces frais en canaux et bassins de construction. Un des moyens qui me plairait tout particulièrement, et qui aurait l'avantage de venir en aide à une catégorie d'individus très méritants, serait de prêter aux hommes libérés du service militaire de quoi leur permettre de se construire une maison et de s'établir de nouveau dans le pays. La même somme ainsi employée procurerait beaucoup plus de travail qu'en la faisant servir à la construction de canaux et de bassins de construction; deuxièmement, elle serait plus également répartie dans tout le pays; troisièmement, l'argent finirait par rentrer en caisse, et enfin, ce qui est le plus important, on aurait la satisfaction d'avoir aidé celui qui mérite le plus de l'être. Beaucoup de ces soldats sont revenus avec l'intention de se marier et de s'établir; mais la question du logement les empêchent actuellement. Dans beaucoup de villes, les loyers sont positivement inabordables, et très peu d'anciens soldats ont les moyens de construire sans être aidés. Je demande au Gouvernement de vouloir bien considérer sérieusement cette proposition.

A propos de la Saskatchewan du Nord, qu'on me permette de faire remarquer que les habitants sont naturellement optimistes quand on leur donne l'occasion de le prouver. Ils reconnaissent qu'ils ont hérité d'un sol et d'un climat sans pareils: il y a plus de cinquante ans que le premier colon s'est établi dans la circonscription de Prince-Albert, et de tout ce temps, il n'y a pas eu de mauvaise récolte. Nous avons d'incroyables richesses naturelles, encore non exploitées au nord de la circonscription, mais de vastes étendues voient leur développement entravé faute de facilité pour les transports. Et puisque nous parlons de facilités de transports, je suis bien aise d'avoir entendu le Ministre des Chemins de fer annoncer dernièrement, en donnant le programme des embranchements où des rails seront posés cette année, qu'on posera des rails sur la ligne de Padockwood au nord de Prince-Albert, et sur la ligne située au nord-est de Melfort.

J'avoue que je vois un faible rayon de lumière, peut-être même un signe de repentir, dans ce fait que le Ministre des Finances a exempté de la taxe de vente tout produit brut d'alimentation, ainsi que le rendement de la pêche, des mines et des forêts. Si seulement le Gouvernement étendait cette exemption aux droits de douane réclamés pour les machines et outils nécessaires à ces diverses exploitations, j'en arriverais forcément à conclure qu'il se repent enfin, quoiqu'il se puisse que ce ne soit qu'un repentir de la dernière heure. Je regrette, cependant, que rien n'indique semblable repentir.

Comme le programme du parti "Progressif" demande la libre entrée des machines d'exploitation et que l'amendement présenté à la Chambre le demande aussi, je voterai certainement pour l'amendement.

Le Gouvernement actuel a annoncé que sa politique serait une politique de protection. Nous savons où nous en sommes sur ce point. Nous savons aussi où en est l'Association des Industriels vis-à-vis du Gouvernement. Mais que fera cette protection pour le fermier de ce pays? Elle sera cause de l'augmentation du prix de tout ce dont il a besoin, sans augmentation équivalente pour ce qu'il vend, et elle élèvera les frais d'existence de toute la population. Voici au sujet de la production ce que disait le Très Honorable A. J. Balfour dans un discours prononcé à Edimbourg:

"Une politique de protection est une politique qui tend à soutenir ou à créer des industries nationales en élevant les prix à l'intérieur du pays. L'augmentation des prix est une mesure nécessaire si l'on veut encourager une industrie sous un système protecteur. Le but de la protection est d'encourager les industries nationales. Le moyen par lequel elle atteint ce but est l'organisation d'un système de finances qui permette d'élever les prix dans le pays même. Si ces prix ne sont pas élevés, l'industrie ne se trouve pas encouragée. Si l'industrie est encouragée, c'est au moyen de la hausse des prix".

Je demande, en toute justice, si nous voyons, du côté du Gouvernement, le moindre indice que sa politique tende à créer une situation économique telle que les travailleurs occupés à fournir aux marchés des produits naturels puissent raisonnablement s'attendre à ce que cette production devienne avantageuse pour eux. Si l'indice existe, je ne l'ai pas trouvé.

On a parlé longuement d'un Comité de renseignements qui étudierait la question du commerce des grains. Tout ce qui pourra être fait en vue d'améliorer la situation de ce commerce sera certainement apprécié par les populations de l'Ouest: mais permettez-moi, Monsieur, de dire à cette assemblée que tout l'Ouest est sous l'impression que ce Comité a été organisé dans un but qui n'est pas celui d'améliorer la situation du commerce des grains.

Et je pourrais ajouter, M. le Président, que les populations de l'Ouest désirent, à supposer que des investigations soient faites, qu'elles aient lieu de façon à ce que tous les membres du Comité des Grains soient convoqués non comme juges, mais comme témoins. Je recommande ceci à l'attention du Gouvernement.

Frais d'Elections

(Publié par le Conseil Canadien d'Agriculture).

Un des points litigieux à régler entre les partisans de la nouvelle politique nationale et les anciens partis politiques, est la méthode suivant laquelle les fonds nécessaires à la campagne électorale ont été levés. Tout le monde sait que les campagnes électorales ne peuvent être menées sans argent, mais les électeurs sont habitués à ce que de grosses sommes soient dépensées dans ce but, sans qu'ils sachent qui les a fournies. Au Canada la levée et l'usage des fonds de campagne électorale sont, depuis un demi-siècle un scandale et une honte.

Quoique les gens qui fournissent les fonds et ceux qui les emploient soient également désireux de tenir leurs transactions secrètes, il existe des documents historiques qui ont enregistré ces abus.

Les chemins de fer ont été une source féconde de ces fonds. Le "scandale du Pacifique" est encore frais dans la mémoire de beaucoup de personnes. Sir Hugh Allan en fut le promoteur; un compte-rendu complet et lucide de ces abominables négociations se trouve dans la "Vie de Lord Strathcona et Mont Royal" par Bickles Wilson. Un grand nombre de membres du Parlement appuyèrent le projet du chemin de fer du Pacifique pour de grosses sommes d'argent. Le 25 janvier 1872, Allan écrivait à Charles N. Smith, de Chicago, un de ses associés dans cette affaire:

"Depuis que je vous ai écrit, hier, j'ai vu M. I. L. N. Hurson, de Toronto qui est membre du Sénat, et quelqu'un qu'il serait important de gagner.... Il veut absolument pour $250,000 d'actions; et menace de s'opposer au projet s'il ne les a pas. Vous devez vous rappeler que c'est un de ceux que j'ai proposés comme directeur".

Quatre jours plus tard, il écrit de nouveau à Charles N. Smith:

"Il semble à peu près certain qu'en plus des paiements en espèces, nous devrons donner des actions comme suit: D. L. Mac Pherson, $100,000, A. B. Foster, $100,000, Donald A. Smith, $100,000, J. J. C. Abbott $50,000; John Shebben, $50,000; A. Allan, $50,000; C. S. Growski, 50,000; George Brown, $50,000; A. S. Hinks, $50,000; N. Nathan, $50,000; T. G. Greevy, $50,000.

P. S. — Je crois que vous serez obligé de fermer les yeux au sujet des paiements en espèces. J'ai déjà payé $8,500; et je n'ai pas de garantie, et je ne peux pas en obtenir.

Les méthodes de Sir Hugh n'étaient pas sans influer sur Sir Georges Cartier, membre du Conseil, car le 30 juillet 1872, il adressait une lettre "personnelle et confidentielle" à Allan ainsi qu'il suit:

"Les amis du gouvernement s'attendent à recevoir des fonds durant les prochaines élections; vous serez dédommagés, vous ou votre Compagnie, de tout ce que vous aurez avancé à cette fin. Ci-dessous, je note ce qu'il faut immédiatement.

Sir John A. MacDonald	$25,000
Hon. M. Langevin	15,000
Sir G. E. Cartier, (lui-même)	20,000
Sir J. A. MacDonald (supplément)	10,000
Hon. M. Langevin	100,000
Sir G. E. Cartier	30,000

MÉTHODES PLUS RECENTES

Inutile de remonter jusqu'en 1872. Le 14 mai 1914, R. B. Bennett, député de Calgary, et à présent Ministre de la Justice du cabinet Meighen, considérait cette question, dans un discours sur la sécurité des obligations des anciens promoteurs du C. N. R., M. Bennett s'exprimait ainsi:

"Je fais appel à chacun des membres de ce parlement et j'affirme que, s'il veut prendre le temps de lire les opérations de McKenzie et de Mann depuis cette époque jusqu'à nos jours il ne trouvera qu'une longue trainée faite de corruption parlementaire, de "lobbying" basses intrigues, de l'avilissement des institutions parlementaires, de la dépravation des moeurs publiques, et de la dégradation de ce qui permet de mesurer la véritable valeur des hommes engagés dans les affaires publiques. Quelques jours avant des élections générales, un parti fait ses propositions: l'autre les accepte. On est obligé de poser quelques questions afin que les contributions apportées aux fonds du parti soient suffisantes...

"Depuis que je suis membre de ce Parlement, on n'a fait que se mettre à genoux pour mendier. Un beau spectacle, n'est-ce pas? Est-ce ainsi qu'on se soulève, qu'on s'élève, qu'on sert les intérêts de la démocratie? Est-ce là une conduite que l'on devrait tenir dans les salles législatives? Et pourtant c'est ce qui s'est passé depuis que je suis ici. J'ai en main un article écrit par un correspondant de Washington en 1896, et voici ce qu'il dit:

"Le spectacle à la fois le plus misérable et le plus répugnant qui révolte la Capitale en ce moment est la "Huntingdon lobby". La liste des "lobbyists" et des hommes de loi vendus compte à présent 28 noms, et les manoeuvres effrontées dont on se sert en vue de faire passer la loi des remboursements du "Pacific Railroad" sont une honte pour cette session".

Il ne s'agit que d'un changement de temps et de lieux: 1912, 1913, 1914. Nous avons écouté la voix du tentateur! Nous avons enfin accordé des secours à ces hommes, et nous nous trouvons face à face avec la difficulté la plus sérieuse qui se soit jamais présentée à la nation canadienne. C'est le plus grand problème de politique intérieure que nous ayons jamais eu à considérer".

Malgré les écrasantes révélations de M. Bennett, le gouvernement conservateur de cette époque réussit à faire voter une garantie de $40,000,000 au profit du chemin de fer, comme le gouvernement libéral l'avait fait pour une somme de $30,000,000 au même profit avant les élections de 1911. Quand on paye les violons, on choisit son morceau. Les membres élus par les anciens partis se trouvent fort entravés quand ils entrent au parlement. Faut-il s'en étonner?

Methode Progressive

Les partisans de la Nouvelle Politique Nationale s'efforcent d'élire un parlement qui ne soit en aucune façon astreint à quêter des privilèges. Nous avons grandement besoin aujourd'hui d'un parlement libre. Les partisans de la Nouvelle Politique Nationale ont l'occasion de participer, par petites sommes, à la levée des fonds nécessaires à l'élection de gens qui représenteront réellement le peuple canadien. Si la nation veut un parlement libre, elle peut en élire un cet automne. L'ancien système électoral conduisait à d'extravagantes dépenses. Le nouveau système rend les grandes dépenses inutiles, parce que le sentiment de responsabilité envers le gouvernement s'est éveillé et qu'ainsi l'attention des masses n'a plus besoin d'être attirée par les moyens d'autrefois.

La Nouvelle Politique Nationale réclame la publication des souscriptions et dépenses de tous les fonds de campagne électorale. Les sommes levées jusqu'ici par cette institution en vue des élections ont été reçues de plusieurs milliers d'électeurs de la province dont les noms sont inscrits. Un compte exact est fait aussi de toutes les dépenses, et un compte-rendu financier est publié périodiquement. Tous les registres peuvent être inspectés, à toute heure raisonnable, par quiconque le désire.

Votes de M. Knox

A la seconde session de 1919, tenue après que le groupe "Cross Bench" eût voté contre le budget de 1919, M. Knox vota avec le gouvernement sept fois et trois fois contre.

A la session de 1920 il vota 4 fois avec le gouvernement et 8 fois contre.

En 1921, il vota trois fois avec le Gouvernement et six fois contre.

Il a toujours voté par principe et jamais pour plaire à un parti.

Le Resultat des Elections depend de la Nation

Au cours de son manifeste au peuple du Canada, l'hon. T. A. Crerar, chef du parti progressif, dit en partie:

A ces élections, un nouveau parti fait appel à la nation canadienne. Il commença petitement parmi la classe agricole. Toute aspiration vers un gouvernement plus intègre, toute protestation contre les fautes publiques en haut lieu, a son origine dans de petits commencements. S'il s'y trouve quelque chose de bon, si son intention est droite et sincère, ce mouvement s'accentuera, et la preuve de sa raison d'être sera sa force d'attraction. Quiconque a étudié attentivement la dite agitation des fermiers au Canada, admettra qu'elle a ses imperfections; mais, après l'avoir étudiée consciencieusement, personne ne niera qu'elle personnifie une aspiration vers l'intégrité du pouvoir, vers une plus haute valeur morale dans les affaires publiques et vers l'abolition du privilège sous toutes ses formes. Sortant de son obscurité, le parti s'est répandu sur le pays presque tout entier, attirant à soi les sympathies de toutes classes et catégories de la société. La tendance des partis politiques est de réagir jusqu'à ce que, instinctivement, la nation proteste contre une telle réaction. La nouvelle agitation politique au Canada est une protestation de cette espèce; de plus, elle est essentiellement un mouvement libéral, — non dans le sens donné au nom d'un parti, — mais dans la véritable signification du mot, mouvement qui cherche à abolir les abus rencontrés dans le gouvernement et à trouver des systèmes politiques qui répondront aux besoins de la nation. Notre appel ne s'adresse pas à une seule classe, ni à une seule catégorie, ni à une seule religion. Il s'adresse à tous ceux qui, dans la vaste étendue du Canada, souhaitent voir l'intégrité du gouvernement rétablie, la corruption publique remplacée par l'amendement des moeurs et l'abolition des abus qui font servir les fonctions gouvernementales aux intérêts de quelques privilégiés.

FINANCES FOURNIES AUX ELECTEURS

L'esprit du mouvement progressif ne se manifeste jamais plus clairement qu'en ce qui concerne les finances fournies pour subvenir aux frais d'élection. Les dépenses légitimes constituent une partie nécessaire des affaires relatives à l'élection d'un nouveau parlement. Il n'y a pas à douter qu'autrefois des fonds atteignant souvent des millions de dollars, ont été fournis par les chefs des anciens partis et répartis entre les circonscriptions non seulement pour subvenir à des frais légitimes, mais encore pour être employés d'autres façons moins avouables et inexcusables. Ces fonds ont été procurés par des promoteurs de chemins de fer, des industriels ou autres gens poussés non par le désir du plus grand bien mais par l'espoir sordide de profiter des nouvelles lois et d'obtenir des faveurs du parti qu'ils aidaient à rentrer au pouvoir. Le membre du parlement élu sous ce régime n'était pas un libre agent. Il devait rester attacher à son parti coûte que coûte. S'il laissait voir quelque velléité d'indépendance, tout le poids de son parti retombait sur lui. Ceci n'est qu'un simple exposé des faits. Nous n'exagérons pas en disant que la sérieuse et déplorable condition des chemins de fer existant aujourd'hui au Canada est le résultat de ce système. Les promoteurs de chemins de fer, voulant obtenir des garanties du gouvernement ou de l'aide en argent comptant, amassèrent les fonds de campagne et obtinrent les privilèges désirés. Les industriels souhaitant des tarifs de faveur employèrent l'argent à payer les frais d'élection, puis s'abritèrent derrière le tarif qu'ils avaient acheté pour exploiter le public à leur profit. Ces fonds et les sources dont ils provenaient ont été la cause la plus claire de la corruption constatée dans la vie politique de notre pays. On pourrait aussi bien essayer de mélanger de l'eau et de l'huile que d'essayer d'obtenir l'intégrité d'un gouvernement dans de pareilles conditions.

Et dans quelle situation sommes-nous aujourd'hui? L'esprit d'autrefois est en évidence; les anciennes méthodes sont à l'oeuvre. Il est déjà clair que le gouvernement a l'intention d'employer des sommes illimitées pour cette campagne. D'où vient cet argent? Qui fournit ces fonds énormes? Les mêmes sources intéressées qu'autrefois au moyen de tous les agents et de toutes les influences qu'on peut acheter ou commander à prix d'argent, le gouvernement espère s'assurer un vote de confiance de la part de la nation. Dans ce cas le gouvernement lui-même et ses partisans à la Chambre seraient entièrement au pouvoir de ceux qui les ont placés où ils sont.

Je vous demande de comparer cet esprit sordide, ces influences égoïstes et corruptrices aux méthodes employées par ceux qui prennent part au nouveau mouvement politique du Canada. Nous sommes des hommes libres et nous voulons un parlement libre, et dans ce but des milliers et des milliers d'électeurs par tout le pays procurent les fonds nécessaires pour mener la campagne électorale. C'est l'affaire du peuple; c'est ce qui doit être. Je demande à tous les bons Canadiens qui souhaitent la prospérité de leur pays, l'honnêteté des moeurs et de l'administration publique de me dire quelle est la meilleure des deux méthodes? A laquelle donnerez-vous votre voix? Le premier ministre dit que le tarif est la seule question. Le tarif est une question, une question très importante, mais la question suprême, actuellement, est de savoir si notre gouvernement doit être libre ou enchaîné, et si la législation de l'avenir doit être pour la minorité ou pour le plus grand nombre.

Reconnaissance des Services de M. Knox

Sous le titre de: "Andrew Knox comme député de Prince-Albert", le "Prince-Albert Herald" disait le mardi, 4 octobre 1921:

"Quel que soit le résultat de la grande Convention des Progressistes à Prince-Albert mercredi prochain, il n'y aura pas de partisan plus convaincu du nouveau mouvement politique qu'Andrew Knox, député de cette ville à la Chambre qui est sur le point d'être dissoute; le fait est qu'on peut dire que le fermier de Colleston est un des pionniers qui ont pris une part active au mouvement organisé par les fermiers du nord de la Saskatchewan, car il était directeur de district des Grain Growers, avant d'entrer au parlement pour y représenter une circonscription presque identique à celle où il avait travaillé à assurer la coopération de tous les fermiers en résolvant leurs divers problèmes.

"Elu à la Chambre comme Unioniste en 1917, le Député de Prince-Albert est resté unioniste pendant toute la guerre, puis traversant la Chambre, il se joignit au petit groupe des "Cross Benchers". Depuis ce temps, à la Chambre et au dehors, M. Knox n'a jamais cessé de travailler sans se lasser au succès des principes contenus dans le programme du Conseil Canadien de l'Agriculture.

"Sans doute, cela causa grande satisfaction aux fermiers de cette région qui, grâce à l'éducation acquise dans ce mouvement des fermiers, sont à même de reconnaître pleinement avec quelle loyauté M. Knox a travaillé à leur cause. Quant à la façon dont M. Knox a représenté la circonscription en général, il a rempli sa charge à son honneur, et autant que nous sachions, il n'a jamais manqué d'agir promptement dès que demande lui en fut faite par les municipalités de cette ville ou de tout autre partie de la région. Il a été dévoué dans ses efforts pour assurer le bien de sa circonscription et les discours qu'il a prononcés ont roulé sur les ressources de la Saskatchewan et la nécessité de les développer.

"Ce journal manquerait à son devoir s'il ne rendait pas hommage à la droiture et à l'intégrité de M. Knox. Il est trop rare de trouver un homme qui, député pendant quatre ans, ne soit pas attaqué au sujet de son intégrité ou de la sincérité de ses motifs. Mais de telles accusations n'ont pas été faites, aucune allusion même n'a été faite sur ces points en ce qui concerne le député de Prince-Albert. Voilà assurément un témoignage à considérer avec fierté quand les Progressistes se réuniront en convention, et que la majorité des électeurs de toutes les sections pourra contempler avec satisfaction, qu'ils appuient ou non la politique représentée par M. Knox."

GRAVELBOURG

Locales. — Mme Alphonse Dorais est de retour parmi nous, après un heureux voyage à Montréal et autres points de l'Est.

— M. Joseph Hamelin est de nouveau à son poste après des vacances bien méritées de quelques semaines.

— M. Napoléon Aussant accompagnait son fils Octave à Moose Jaw, ces jours-ci. M. Octave est entré au "Collegiate Institute" pour y suivre un cours commercial. Bon succès.

Fête d'Anniversaire. — A l'occasion du 20ème anniversaire de naissance de Mlle Mathilda Tousignant, des parents et amis de Gravelbourg se sont rendus à sa demeure et lui causèrent une agréable surprise par la lecture de jolis compliments appropriés et accompagnés de magnifiques cadeaux. On s'amusa bien jusqu'à une heure avancée et l'on se sépara emportant un bon souvenir de cette fête de famille. (*Communiqué*).

Avis. — Lecteurs et lectrices de cette page, abonnez vos parents ou amis au "*Patriote de l'Ouest*" et payez votre propre abonnement à l'agent qui est en même temps "Candidate du Concours". Donnez une preuve de votre patriotisme et même de votre reconnaissance envers le journal qui défend notre langue, nos droits de Canadiens-français catholiques, le seul de ce genre dans la province.

— Faites faire vos imprimés de toutes sortes aux bureaux du *Patriote de l'Ouest;* prix raisonnables, satisfaction garantie. Adressez-vous à la rédaction.

— Avez-vous une propriété ou autre chose à vendre? Une maison à louer, etc., annoncez dans le *Patriote de l'Ouest* qui est lu par des milliers de personnes toutes les semaines.

Naissance. — MICHAUD: — A M. et Mme Jean-Baptiste Michaud, un fils, Joseph-Charles-Roméo, baptisé le 4 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Lizée.

L'AUTOMOBILE

Produit du cerveau et de la force musculaire, je réponds aux plus élémentaires désirs de l'homme touchant le transport.

J'aide au progrès de la civilisation en rapprochant les hommes d'avantage.

Je suis l'ami et le serviteur de l'humanité.

Je suis le compagnon de récréation et le collaborateur du travail.

Je donne de l'emploi à des millions. Je précipite la production et la livraison des articles dans tout le monde.

J'augmente la valeur de la propriété.

Je place la campagne à la portée du citadin, et j'apporte la ville aux portes des campagnards.

J'ai été une bénédiction pour le fermier.

Je lui ai épargné du temps et du travail.

J'ai amélioré sa manière de vivre. J'ai rapproché la ville de sa ferme.

Le manufacturier compte sur moi pour transporter les produits de leur point de départ à l'usine, et de l'usine sur les marchés.

Je fais connaître les articles du marchand. J'augmente ses profits. Je sers ses clients.

Je suis les pieds du vendeur, le portant vers un plus grand travail, vers de plus grandes richesses.

J'amène le médecin à temps pour sauver le malade.

Je sers les intérêts de toutes les professions.

Je suis l'inspiration des arts et des lettres.

L'homme me doit l'influence grandissante du voyage. Je pourvois à son confort et à sa protection sur la route.

Grâce à moi, la femme acquiert une réelle indépendance.

Pour la jeunesse, je suis toute la salubrité du grand air, la poésie du mouvement et l'agrément du changement de scène. A la vieillesse, j'apporte le rajeunissement, par des distractions autres que celles du foyer.

J'assiste l'homme à sa naissance et sur tout le parcours de la vie. Je suis le berceau, la selle et la berceuse. Je le porte au champ du dernier repos.

Je suis le roulier universel.

Je suis l'automobile.

W. S. C.

Note. — Je me fais l'interprète de M. le curé Maillard pour demander par la voix du *Patriote* à toutes les personnes qui ont promis ou qui peuvent contribuer quelque chose au bazar: objet de fantaisie, ouvrage à la main, provisions ou fruits pour la table de rafraîchissements, liqueurs douces, viandes froides, etc., etc., de faire parvenir toutes ces choses *le plus tard la veille du bazar,* afin que les dames, chargées de la surveillance des différentes tables et sections aient le temps de classer avec succès tous ces dons. Le bazar ouvrira le 15 courant.

Le Bazar au profit de l'église de Gravelbourg

M. le curé Maillard organise, pour le 15 novembre prochain, un grand Bazar au profit de l'église paroissiale, avec le concours des deux excellentes candidates que sont Mlles Bidart et Godin, et d'un certain nombre de dames dont l'initiative est fort connue. M. le curé veut que ce bazar soit le ralliement de tous les paroissiens, de toutes les familles catholiques de Gravelbourg, et estime que chacun devrait être animé d'un esprit d'union, d'entente et de charité, afin de contribuer au succès de cette entreprise. Le bon goût qui a caractérisé les moindres détails des diverses organisations de charité tenues dans le passé, ne sera pas absent de celle-ci. Ce Bazar offrira en même temps à tous ceux qui [illegible] les divertissements de bonne tenue, une occasion quotidienne de bien s'amuser. Il constituera un rendez-vous où la population se rencontrera tous les jours avec un plaisir renouvelé, dans une atmosphère de famille, de gaieté et d'exubérance, qui sera à la fois celle d'un grand magasin improvisé et celle d'un salon. On s'y plaira pour des raisons multiples, et l'on s'y attardera à marchander devant des sourires qui feront oublier les heures, les prix des objets à rafler. Les jeunes gens et les messieurs y jouiront de la présence réelle des demoiselles et des dames, et regretteront de n'avoir pas tous des rentes à l'épreuve de toutes les loteries. L'intérêt y sera suscité à chaque pas par la variété des attractions, divertissements, manifestations musicales, etc. Et tout ceci — l'énumération détaillée en serait trop longue — prouvera que le Bazar ne sera pas un endroit où l'on ira une fois, mais on voudra y retourner.

Les besoins de l'église sont nombreux et il y a des dettes à payer. Les catholiques de Gravelbourg doivent, pour maintenir, assurer et développer l'oeuvre de M. le curé Maillard, faire preuve de sympathie réelle et pratique, en secondant ses efforts, ceux des candidates toutes dévouées et dont la digne émulation à remporter la palme ne contribuera pas peu au succès financier du bazar. Que l'on se fasse un strict devoir d'encourager ce mouvement charitable, et de donner généreusement et spontanément son obole.

Par une de ces combinaisons charmantes dont M. le curé Maillard, les candidates et les dames organisatrices ont le monopole, on accomplira un acte de charité pour l'église, un acte de philantrophie catholique et canadienne-française, et on aura, de plus une agréable distraction. Donc, à la salle St-Jean-Baptiste, où se tiendra le Bazar, pour le 15 novembre et les jours suivants. Le succès dépend de tous, si on le veut grand, il ne reste qu'à agir en conséquence.

Remerciements

CARDINAL. — La famille Cardinal remercie bien sincèrement les membres du clergé, les Révérends Pères du Collège, les Révérendes Soeurs Oblates et toutes les personnes, parents ou amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Edmond Cardinal.

—:o:—

LE BERCEAU

Depuis deux jours, avec des grondements d'orage,
Pour reprendre aux bourreaux l'une de nos cités
Sur notre front vainqueur le canon faisait rage,
Balayant l'horizon à coup précipités.

Lentement comme un flot s'éloigne du rivage,
Les Huns en frémissant reculèrent domptés.
Tandis que, pleins d'émoi devant l'oeuvre sauvage,
Les nôtres s'avançaient sur les lieux dévastés.

Mais, lorsqu'au morne seuil de la ville fumante,
Par miracle épargnée une maison charmante,
Tressaillit sous l'élan de leur pas triomphant,

Au sein d'un berceau rose, aux lueurs de l'aurore,
Ils virent, souriant et paisible, un enfant,
Qui dormait dans les plis du drapeau tricolore.

Lucien Provencher.

Le soldat inconnu américain sera exposé au Capitole

Washington. — Le croiseur "Olympia", ayant à bord le corps du "Soldat Inconnu" américain qui sera inhumé au cimétière national d'Arlington le jour anniversaire de l'armistice, est attendu aux chantiers maritimes de Washington le 9 novembre.

Le corps sera transporté sous escorte au Capitole, vers cinq heures, l'après-midi du même jour, et sera placé sous la rotonde. Il restera exposé sous le catafalque où ont reposé les corps des présidents Lincoln, Garfield et MacKinley jusqu'au 11 novembre au matin.

Le président Harding marchera immédiatement après le caisson d'artillerie qui transportera le corps. Le cortège ayant à sa tête le général Pershing, entouré d'un brillant état-major de généraux et d'amiraux, quittera le Capitole à 8 heures et demie. Les musiques militaires joueront des hymnes funèbres alternés avec le roulement des tambours.

Pendant deux minutes, à midi, le silence sera complet. Le président Harding prononcera un discours et accordera la Médaille d'honneur du Congrès et la Croix pour services distingués au "soldat inconnu". Les représentants des nations étrangères déposeront aussi les décorations de leurs gouvernements.

Le cercueil sera alors transporté par les porteurs à la place préparée pour le recevoir au pied d'un sarcophage et l'inhumation militaire aura lieu.

—:o:—

Prix réduits pour l'Est du Canada

Les chemins de fer Nationaux du Canada annoncent qu'ils mettront en vente, du 1er décembre au 15 janvier, des billets à prix réduits de tous les points de l'Ouest pour l'Est du Canada, avec limite de retour de trois mois. Ces taux réduits constituent une sérieuse réduction sur les prix réguliers des voyages circulaires et ils fourniront à un grand nombre de personnes de l'Ouest l'occasion d'un voyage dans l'Est qu'elles ne feraient pas autrement. Le service des trains des chemins de fer Nationaux a des wagons spéciaux supplémentaires pour répondre aux nécessités de la saison et le "Continental Limited", qui voyage continuellement entre l'Ouest et l'Est sera, sans aucun doute, aussi populaire cet hiver que durant la dernière saison de touristes d'été. Les chemins de fer Nationaux informent que tous leurs agents ont des instructions complètes au sujet de ces prix et qu'en s'adressant à n'importe quel agent du C. N. R. on obtiendra tous les renseignements désirés.

A VENDRE. — Un bon piano à de bonnes conditions pour comptant. S'adresser à la rédaction, Téléphone 121.

A VENDRE — PIANO en bon ordre. Bonnes conditions pour argent comptant. S'adresser à Burt J. Poulin, Boite Postale 98.

ON DEMANDE immédiatement de bons Candidats. Salaire $10.50 par jour. Il y a de la place pour tous les travailleurs sincères. S'adresser au Gérant du Concours, "Patriote de l'Ouest," Prince-Albert, Sask.

Le mari. — Fais-tu un peu de progrès à ton école ménagère?

Sa femme. — Ah oui. Ainsi aujourd'hui j'ai appris comment faire chauffer de l'eau.

EN FAMILLE

La coquetterie chez l'enfant

Il n'est pas vrai que, devant les tout petits, les paroles qu'on dit n'aient aucune importance. Les enfants grandissent avec les idées qu'on agite autour d'eux. Pas gênante à l'âge des poupées et des cerceaux, la coquetterie d'une fillette deviendra vite plutôt fâcheuse.

Que maman s'intéresse à la robe de sa petite fille, rien n'est plus naturel; mais qu'elle ne lui montre pas trop le plaisir qu'elle y prend. La petite n'aura bientôt que trop de tendance à s'imaginer que sa robe doit retenir l'attention. De là à croire que, dans l'existence d'une petite fille, la toilette doit compter parmi les plus grandes préoccupations, il n'y a qu'un pas... et, ce pas, les plus petits pieds du monde ne sont pas longs à le franchir!

Certes, je le répète, le goût des jeunes mères à parer leurs petits, la fierté qu'elles ont de les voir beaux dans de jolis atours, n'est que trop facile à comprendre et nul ne saurait les en blâmer. Mais peut-être serait-il plus adroit de ne pas montrer aux bambins l'intérêt évident que l'on prend à leur parure, de les laisser grandir en ignorant tout de la coquetterie.

Plus tard, quand les pouponnes seront devenues des fillettes, leurs défauts avec elles, hélas! auront grandi. Et ce sera, alors, toute une affaire que d'entreprendre de les corriger de ceux que nous leur aurons inculqués inconsciemment.

Ne serait-il pas infiniment plus simple de ne paraître accorder à la toilette des enfants que l'importance qu'on ajoute à l'hygiène ou à la bonne tenue? Il convient que Jacqueline ou Françoise soient bien coiffées comme il convient qu'elles prennent, de bonne heure l'habitude de soigner leurs mains, parce que toute négligence est fâcheuse.

Elles devront s'efforcer de porter gentiment la robe qui les pare, fût-elle simple à l'extrême, comme elles s'efforceront de saluer ou de tendre la main gentiment aux invités de leurs parents. Cela fait partie de la bonne-tenue et ne leur vaudra aucun tribut d'admiration.

—Ne te salis pas, Suzon, tu as ta belle robe! s'écriait devant moi, un jour, une jeune mère.

Et voilà Suzon fondée à croire, — car les enfants sont enclins à généraliser, — que les jours où l'on n'a pas sa belle robe, on peut se salir!

Ces petits faits, ces mots en apparence futiles qu'on dit, presque sans y penser, devant les mioches, déposent en eux le germe de bien des idées fausses. Et comme tous, heureusement, n'ont point en eux un penchant immodéré pour l'élégance, le jour où l'on met la belle robe qui empêche les jeux ordinaires devient un jour de corvée. Là encore, la toilette, par cela même qu'elle oblige à une tenue inhabituelle, prend une importance excessive.

Que les jeunes mères cachent donc bien à leurs poupées la joie qu'elles ont à les parer si joliment, si elles ne veulent pas voir grandir auprès d'elles de petits snobs et de petites snobinettes dont elles souffriront plus tard.

LES LETTRES

Dans une case de son secrétaire, Juliette conserve pieusement, enrubannées de blanc, quelques lettres faisant époque dans sa vie.

Un parfum lourd de souvenirs bien tendres embaume les unes, des parfums chargés de tristesse imprègnent les plus récentes.

Particulièrement aux soirs d'automne, quand le vent gémit en fauchant les feuilles jaunies ou que la pluie cingle les vitres, elle aime à relire ses lettres, assise au coin de l'atre qui flamboie.

La première, mignonne, couleur bleu tendre, est illustrée d'une vignette représentant le bord de la mer, où, sur la plage, les bambins prennent leurs ébats. Juliette avait alors sept ans, et cette invitation à goûter chez une amie avait fait battre son coeur de joie.

La seconde porte à l'entête un oiseau bleu aux ailes déployées, synonyme du bonheur. C'était la première lettre écrite aux parents à l'occasion du jour de l'an. Avec quelle patience l'enfant avait attendu ce jour qui lui permettait de prouver son affection, d'exprimer sa reconnaissance! Elle avait bien failli se trahir par des petits airs mystérieux que la maman ne semblait pas percevoir. Quel attendrissement n'avait-elle pas ressenti en voyant la surprise du papa et l'émotion de sa mère quand, sous l'assiette du déjeuner, ils avaient trouvé la lettre!...

La troisième, rose pale, marque l'époque des fiançailles. Des pétales séchés, jaunis, s'entassent dans ses plis. Ils sont devenus poussière sans parfum, sans couleur; mais les projets ébauchés, les tendresses, épanouissement de leur amour, exprimés dans un langage qui n'appartient qu'aux heureux, fait monter à ses yeux des larmes qui perlent à ses paupières. Oh! l'époque des horizons dorés, où toutes les teintés vives du firmament se fondent en un rideau léger à travers lequel on croit entrevoir le ciel!...

La voilà femme, et bientôt mère. A cette feuille ivoire se rattache une carte de faire-part, dont la vignette porte une cigogne, un ruban, un panier d'où émerge un poupon. Ah! moins joli que le porteur du nom inscrit au-dessous! Il n'y a au monde aucun enfant aussi beau que le sien, et la joie infinie d'être mère est si grande, qu'elle avait voulu le crier bien haut. Aussi dans cette lettre, dont Juliette a conservé une copie fidèle, elle s'épanchait en faisant part du bonheur que seule une vraie mère peut comprendre. Ce bonheur, malheureusement, n'avait plus jamais été complet. Avec le premier souffle de l'enfant, nait l'appréhension de le perdre ou de lui être ravie. Quelle est la mère dont l'esprit tourmenté n'ait dit, au cours de sa prière: "Mon Dieu, conservez-moi—pour lui, que deviendrait-il sans mes soins, sans mon appui, sans mon amour?..."

L'autre lettre est sur papier gris. Elle ne porte aucune adresse, elle vient de quelque part en France. Une violette pressée, aux couleurs endeuillées, se marie bien avec le gris; mais combien elle respire la tristesse, en dépit des paroles vaillantes et gaies qui consolent de l'absence prolongée!

Constamment obsédée par le désir de savoir où pouvait bien être le père de ce bambin qui demandait plusieurs fois par jour: "Où donc qu'il est, mon papa?... Je m'ennuie de lui, je n'ai plus personne pour jouer avec", elle avait bravement lutté contre le désespoir, quand un jour une dépêche était venue semer des glas en son âme atterrée.

Juliette tient en main des feuilles bordées de noir. Les horizons aux couleurs vives n'ont plus d'attrait: pour elle, seuls les crépuscules bleu nuit exaltent son admiration. L'intérêt à l'existence ne tient plus que par son fils, pour qui, il faut vivre à tout prix

Ses dernières lettres sont tristes, il est vrai, mais il s'y révèle des consolations et de nouvelles amitiés jusque là inconnues.

Elle renoue ses lettres et songe à la douceur de n'avoir jamais reçu ou écrit une parole vive, ironique, ou méchante, dont la piqûre occasionne souvent des blessures profondes qui ne se cicatrisent jamais...

Qu'il s'en glisse souvent, de ces petites malices, autant de coups d'épingles dont les traces à la surface disparaissent, mais qui n'en laissent pas moins un souvenir douloureux!

Le vent souffle au dehors, Juliette remue les cendres du foyer éteint et replace dans leur case ses lettres aimées.

MADRINA.

—:o:—

Le présent, comme l'avenir, est ce que vous le faites ou ce que vous le laissez devenir.

La vanité est une maladie par laquelle les hommes se séduisent eux-mêmes et croient être quelque chose alors qu'ils ne sont rien.

Saint AUGUSTIN.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS du "PATRIOTE."

Le Coin des Enfants

L'AUTRUCHE

L'autruche appartient à l'ordre des échassiers; certains naturalistes la rangent dans celui des coureurs. Elle est répandue dans l'intérieur de l'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et en Asie, depuis l'Arabie, où elle est très commune, jusqu'aux Indes, où elle est très rare.

La véritable autruche est un oiseau gigantesque, qui peut atteindre jusqu'à 5 verges de hauteur, et dont le poids dépasse quelquefois 80 livres.

Sa tête est petite, presque nue, munie de grands yeux à paupières mobiles et garnies de cils, et d'oreilles, dont l'orifice est large et à découvert. Le cou, long d'environ 1 mètre, est nu comme la tête.

Le mâle a le plumage noir, varié de blanc et de gris, avec les grandes plumes de la queue et des ailes blanches et noires. La femelle est brune et grise, avec des plumes noires à la queue et aux ailes.

L'autruche est herbivore, ou plutôt omnivore, car elle dévore facilement toute substance animale et végétale; mais l'orge paraît être l'aliment qui lui convient le mieux.

Cet oiseau est extrêmement vorace; il engloutit dans son vaste estomac des cailloux, du verre, des morceaux de bois, du plâtre, de la chaux, etc.

On a conclu de là, chez l'autruche, à une absence du sens du goût; mais cela n'est pas prouvé. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'autruche, comme les gallinacés et granivores, éprouve le besoin impérieux d'avaler des corps durs, tels que du sable, des cailloux, pour faciliter le travail de la digestion. Ce besoin est pour elle d'autant plus pressant qu'elle absorbe une plus grande quantité de nourriture, et que cette nourriture, composée de fruits et d'herbages, ne peut pas être broyée par la mastication.

Libre, l'autruche trouve facilement le sable et les cailloux dont elle a besoin; captive, il n'en est pas ainsi: alors elle se jette sur tout ce qu'elle rencontre et avale indistinctement des substances inoffensives ou des matières vénéneuses. Il est reconnu que l'autruche ne peut digérer ni les pierres ni les métaux, mais son estomac est doué d'une force active tellement dissolvante, que les pierres et les métaux qu'elle a avalés sont rendus usés et même percés par le frottement de la trituration.

L'autruche est douée d'une force proportionnée à sa taille: poussée à bout par le chasseur, elle se défend avec ses pieds et ses ailes; elle lance même, en s'enfuyant, des cailloux à l'ennemi. Néanmoins, ses moeurs sont paisibles. Son cri ordinaire est une espèce de son plaintif qui ressemble à un gémissement; quand elle est irritée, elle fait entendre un sifflement assez semblable à celui des oies.

La femelle pond, dans les sables exposés à l'ardeur du soleil, une quinzaine d'oeufs que le mâle couve dans les régions les moins chaudes; mais que la chaleur du soleil suffit à faire éclore sous la zone torride.

Les oeufs, d'un blanc teinté de jaune, sont très bons à manger. Un seul de ces oeufs équivaut à vingt-deux oeufs de poule.

L'autruche est privée de la faculté de voler; mais son organisation particulière en fait un oiseau coureur par excellence, spécialement destiné à habiter le désert où sa vitesse peut se déployer dans des espaces sans bornes. Rien n'égale la rapidité de sa course; elle est telle que ceux qui la montent sans en avoir pris peu à peu l'habitude sont bientôt suffoqués faute de pouvoir reprendre leur haleine.

Montés sur leurs chevaux infatigables, les Arabes parviennent cependant à s'en rendre maîtres. Sachant que l'autruche, surtout si son nid se trouve dans le voisinage, l'habitude de décrire de grands cercles, sans s'écarter beaucoup du point d'où elle est partie, ils la suivent de loin et la harcèlent sans cesse, en ayant soin d'épargner à leurs montures une partie du trajet jusqu'à ce qu'elle succombe, épuisée. On dit alors que, se sentant vaincu et hors d'état d'échapper au chasseur, le malheureux oiseau cache sa tête dans le sable pour s'épargner la vue de son ennemi, ou peut-être dans l'espoir d'échapper au danger qu'il ne voit plus.

Cette chasse de l'autruche exige de huit à dix heures d'une poursuite acharnée; mais elle offre de si grands avantages, que les Arabes et les peuples de l'intérieur de l'Afrique s'y livrent avec ardeur. Outre les plumes de l'oiseau qui sont l'objet d'un commerce important, l'autruche est fort recherchée pour son cuir, qui est très solide, et pour sa chair, dont des peuplades entières font leur nourriture de prédilection.

Aussi l'autruche devient de plus en plus rare.

Pour arrêter les progrès de cette destruction on a cherché à la réduire en domesticité. L'autruche, en effet, n'est pas si sauvage qu'on pourrait l'imaginer; on peut l'apprivoiser, et on est même arrivé à en dompter quelques-unes et à les monter comme on monte un cheval.

En Algérie, on est arrivé à élever des autruches en captivité. Les petits *autruchons* s'élèvent facilement et croissent rapidement.

Les plumes de l'autruche étaient déjà recherchées dans l'antiquité. Dès le XIVe siècle, les Génois allaient en acheter dans les ports d'Alger, de Bône et de Tunis.

Les plumes les plus belles sont celles des ailes et de la queue. Elles sont élastiques, souples et ondoyantes.



